

NOËLS DE JEAN DANIEL

DIT MAITRE MITOU

(Risque)  
2

50/12

Tiré à 50 exemplaires



LES  
NOELS DE JEAN DANIEL

DIT

MAITRE MITOU



ORGANISTE DE SAINT - MAURICE & CHAPELAIN  
DE SAINT - PIERRE D'ANGERS

1520 - 1530

PRÉCÉDÉS D'UNE ÉTUDE SUR SA VIE ET SES POÉSIES

PAR

HENRI CHARDON

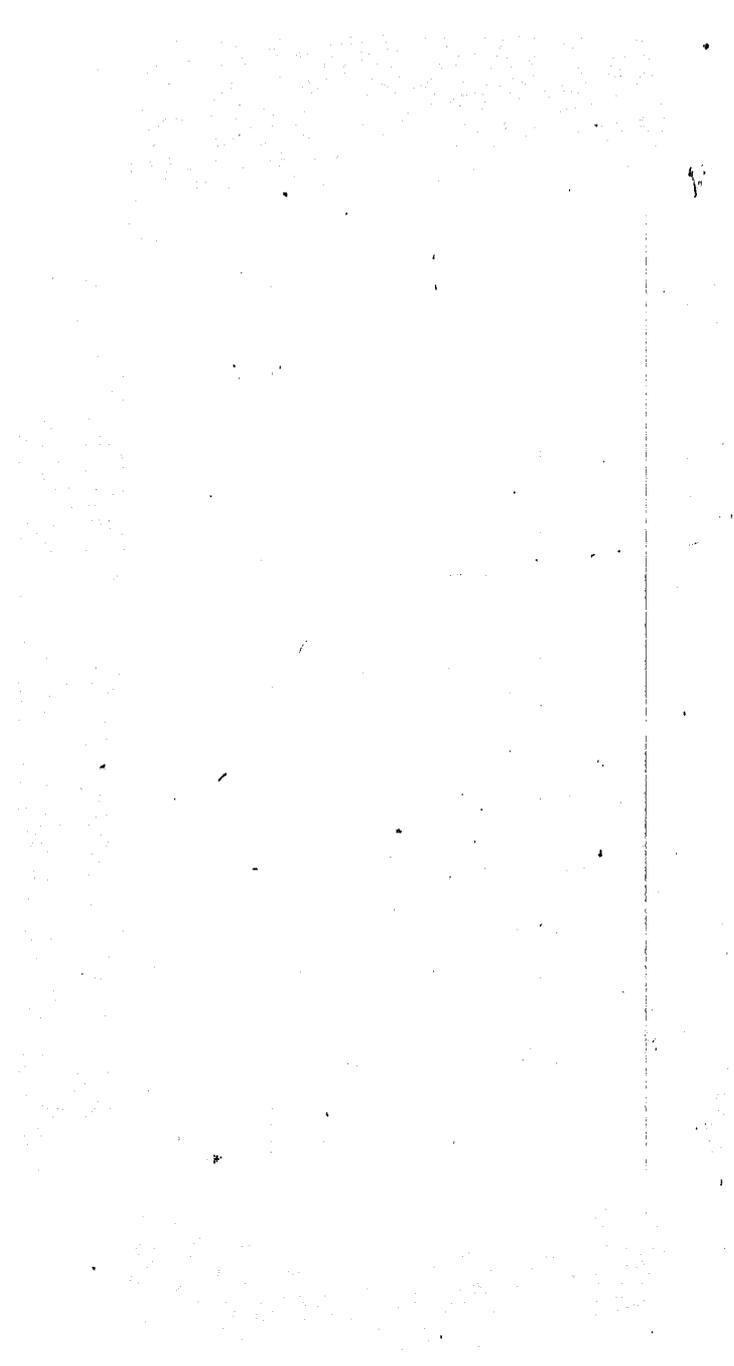
Président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe  
Membre du Conseil général  
Ancien élève de l'École des Chartes



LE MANS

IMPRIMERIE EDMOND MONNOYER

MDCCLXXIV



# ÉTUDE

SUR

LA VIE & LES POÉSIES DE JEAN DANIEL

DIT MAITRE MITOU

---

Que de résurrections n'a-t-on pas opérées de nos jours dans le domaine de la littérature et de l'art ! Que de poètes, d'humbles chroniqueurs, ou d'artistes ont profité à notre époque d'un regain de popularité posthume, supérieure peut-être à celle dont ils avaient joui de leur vivant, et cela grâce à l'esprit de chercheurs enthousiastes, désireux de faire valoir leur découverte pour être amplement payés de leur peine !

Le xvi<sup>e</sup> siècle surtout a été exploré, j'allais dire exploité, dans toutes ses profondeurs et ses petits recoins. Il y reste pourtant plus d'une exhumation à faire ; on peut encore trouver, parmi les oubliés ou les dédaignés de ce temps, quelque poète ayant autant, sinon plus de droits que beaucoup de ses contemporains plus privilégiés que lui, à se débarrasser de son linceul et à soulever le marbre du tombeau.

Tel est à mon sens, et je crois pouvoir aisément faire partager mon avis, le cas de Jean Daniel, dit Maître Mitou,

auteur du premier tiers du xvi<sup>e</sup> siècle, demeuré trop inconnu jusqu'à ce jour, et dont cependant les vers se couvrent d'or dans les ventes, quand par un hasard bien rare on peut les y rencontrer.

C'est ainsi qu'en 1869, à la vente de M. le baron Jérôme Pichon, l'éminent président de la Société des bibliophiles, trois petites plaquettes portant le nom de Jean Daniel, contenant vingt-cinq noëls, ont été payées 810 francs par un de nos bibliophiles les plus distingués, M. le comte de Lignerolles, qui en est aujourd'hui l'heureux possesseur. Elles venaient de chez le duc de La Vallière, et avaient ensuite passé entre les mains de Méon, de Chardin et de M. de Soleinne.

C'est dire que Jean Daniel ne hante que les bibliothèques de bonne maison : c'est déjà une recommandation en sa faveur.

J'ajoute que plus d'une ville revendique cet humble rapsode, qui n'a que ce trait de ressemblance avec Homère. Angers, Laval, Le Mans, etc., à en croire divers écrivains locaux, seraient fondés à réclamer comme un des leurs l'auteur de ces noëls rarissimes du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle.

Voyons ce qu'il y a de vrai dans ces prétentions respectives, et à quoi se bornent les renseignements bibliographiques donnés sur Jean Daniel. Quant aux documents biographiques, ils ont, jusqu'à présent, fait complètement défaut ; le titre de ses ouvrages étant, à vrai dire, la seule chose qu'on connaisse sur son compte et qui ait survécu.

On chercherait en vain son nom dans l'abbé Goujet, dans Nicern, dans le catalogue Viollet-Le-Duc de 1843, ou dans les nombreux auteurs de nos jours qui ont écrit l'histoire littéraire du xvi<sup>e</sup> siècle. Lacroix du Maine avait eu soin cependant de l'inscrire dans sa *Bibliothèque* et l'avait ainsi spécifié :

« *Jean Daniel*, organiste. Il est auteur comme il semble d'un petit livre intitulé *l'Ordre funèbre triomphant et Pompe pitoyable tenue à l'enterrement de feu M. le comte de Laval et admiral de Bretagne et lieutenant du roi*, imprimé à Angers chez Jean Baudouin, l'an 1531 ou environ. »

Il est à remarquer que Lacroix du Maine, qui le premier nous met sur la piste de Jean Daniel, ne dit rien de son lieu de naissance. C'est une forte présomption contre sa prétendue origine mancelle ; car Lacroix du Maine, si soucieux d'enregistrer tous les titres de ses compatriotes, de grossir leur bagage littéraire et de mentionner même les œuvres manuscrites qu'ils avaient en portefeuille, et qui n'ont jamais vu le jour, n'aurait pas manqué de constater le pays d'origine ou d'adoption de Jean Daniel, s'il avait été organiste au Mans, comme l'ont avancé des écrivains de cette ville (1).

L'ouvrage que cite le célèbre bibliographe mancelle fait même présumer par son impression à Angers que Jean Daniel devait habiter l'Anjou (2) ; tandis que le contexte du livre, consacré à l'éloge du comte de Laval, Guy XVI, porte à rechercher l'auteur parmi les personnes faisant partie de la maison de ce seigneur, et à rattacher son lieu d'origine à quelqu'un des fiefs que cette puissante famille possédait dans tout l'ouest de la France et surtout dans le bas Maine et la Bretagne.

Cette relation des funérailles ou, si l'on veut, cette oraison funèbre du comte de Laval, dont je parlerai longuement, a été pendant longtemps le seul ouvrage connu, ou du moins mentionné de Jean Daniel. *L'Art de vérifier les dates* relate son titre en 1724 au chapitre des comtes de Laval, et dit que les curieux la conservent encore dans leur bibliothèque. Le père Lelong la mentionne également dans sa *Bibliothèque historique*, mais sans indiquer le nom de l'auteur.

Malgré son excessive rareté, cet ouvrage de Jean Daniel n'est pas celui qui intéresse tout particulièrement aujourd'hui les bibliophiles et qui a le don d'exciter le plus vivement leur

(1) Desportes, *Bibliographie du Maine*. M. l'abbé Lochet, *Province du Maine*, 1845, n° 50, p. 5 ; *Semaine du fidèle*, t. VI, p. 387, 16 mai 1868. Dom Piolin, *Histoire de l'Eglise du Mans*, t. V, p. 350. M. de Montesson, *Vocabulaire du haut Maine*.

(2) Il est vrai qu'en 1531 l'imprimerie n'était pas encore introduite dans bien des villes de l'Ouest.

curiosité. Un autre aimant les attire vers l'organiste-poète. Ce sont ses *Noëls*, dédaignés par tout le XVII<sup>e</sup> siècle, qui eut une morgue si hautaine et si funeste pour la poésie du siècle précédent ; dédaignés même par les savants de la fin du XVI<sup>e</sup> ne voyant rien hors de Rome et d'Athènes, et regardant en pitié les œuvres inspirées par le génie national et chrétien de notre vieille France. La preuve de ce dédain et de cet oubli, c'est qu'on ne trouve pas les *Noëls* de Jean Daniel relatés par Lacroix du Maine. Il est vrai qu'à sa qualité de savant cet historien littéraire joignait celle de réformé, et qu'il avait ainsi un double motif pour ne pas mentionner ces poésies populaires émanées d'un sentiment si profondément catholique.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle cependant, un écrivain se rencontra qui sut remarquer le nom de Jean Daniel. Un malin bourguignon, caustique bibliographe, fureteur d'anecdotes et de singularités littéraires, consacra quelques lignes à cet auteur oublié. Il était tout naturel qu'il connût les *Noëls* de maître Mitou ; car combien de recueils de ces vieux chants n'avait-il pas dû parcourir, pour s'inspirer de leur esprit, apprendre à les parodier, et à leur porter le coup de mort en cachant le serpent sous les fleurs, en déposant son ironie dans leurs rimes naïves comme un germe de ruine et de destruction. Celui qui dans le siècle de Louis XIV avait retrouvé le nom de Jean Daniel, n'est autre en effet que Bernard de La Monnoye, le Voltaire du *noël*, l'auteur des chansons de Gui Barézai. Son éditeur Rigoley de Juvigny, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, inséra ses notes dans la nouvelle édition des *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et de Duverdier ; c'est là qu'il faut aller chercher la mention de nouvelles œuvres de maître Mitou.

« Au devant de la *Légende joyeuse de M<sup>e</sup> Pierre Faifeu*, de Charles de Bourdigné, prêtre natif d'Angers, imprimée en lettres gothiques à Angers en 1532, et composée en rime beaucoup plus gothique, dit La Monnoye, il y a une épître en vers de maître Pierre Faifeu datée des champs Elysées, dans laquelle

il est fait mention de plusieurs poètes morts auparavant... Au bas est pour devise *Grâces et amour*, et ensuite *Jo. Da. org.*, que j'interprète *Joannes Daniel organista*, auteur de cette épître ; car elle n'est pas de Charles Bourdigné, dont la devise étoit : *Tout passe.* »

« Jean Daniel, dit-il à un autre endroit, est de plus auteur de plusieurs noëls anciens, imprimés en lettres gothiques in-8°, chez Jean Olivier, 1524, au bas desquels est écrit : *Joannes Danielus, organista.* »

Ces deux mentions, sur lesquelles nous aurons à revenir, sont toutes deux curieuses.

L'une fait connaître avec justesse et avec un piquant esprit de discernement une épître en vers de Jean Daniel, insérée dans l'œuvre de Charles Bourdigné, à qui elle avait été attribuée à tort ; elle montre de nouveau notre auteur en rapport intime avec les Angevins, et constitue une très-forte présomption en faveur de son séjour à Angers.

L'autre enfin indique ces noëls anciens si recherchés de nos jours, et qui, mieux que la prose rimée d'une chronique en vers, comme l'*Ordre funèbre*, ou les vers alambiqués d'une épître soi-disant écrite aux Angevins par Mercure des champs Elysées, sont de nature aujourd'hui à piquer la curiosité.

Nous avons enfin la mention de l'œuvre que nous cherchons. Mais où trouver ces Noëls de Jean Daniel, qui, comme tous leurs pareils, ont eu à lutter contre bien des chances de destruction ? Livres populaires, placés entre les mains de la foule et non dans la bibliothèque des collectionneurs, incessamment maniés et rudement feuilletés par des mains bien différentes de celles des bibliophiles, les noëls furent exposés par leur propre vogue d'abord à bien des ruines, tandis que plus tard le changement de mode qui demandait des chants nouveaux, et qu'effrayait la rouille du vieux langage, les vouait à d'autres dangers plus sérieux, sans parler de l'exiguïté de ces recueils qui les soumettait aussi à de nombreuses chances de disparition. Aussi n'en a-t-il survécu que de rares épaves,

parfois des exemplaires uniques (1); encore ces plaquettes rarissimes n'ont-elles souvent ni commencement ni fin. Quelques-uns de leurs feuillets ont pu seuls échapper et survivre, et l'on pourrait dire qu'il ne leur reste d'entier que le cœur.

La première fois que je trouve une preuve de l'existence des Noël's de Jean Daniel dans une bibliothèque, c'est en 1783 dans le Catalogue du duc de La Vallière, dont la riche bibliothèque renfermait tant de recueils de ce genre, devenus introuvables aujourd'hui, ou dispersés à tous les coins du monde. L'ancien bibliothécaire du duc, l'abbé Rives, qui, chose rare alors, savait apprécier cette littérature des Noël's, en avait rassemblé une splendide et unique collection.

Le numéro 3081 du catalogue La Vallière (première partie), formé de huit recueils de Noël's rarissimes, alors réunis, mentionne seulement deux recueils formellement attribués à Jean Daniel :

Cinquième recueil, *Noël's nouveaux composés pour confondre les hérétiques*, par Jean Daniel, organiste.

Septième recueil, *Noël's joyeux pleins de plaisir*, par Jean Daniel.

Deux autres recueils du même n° 3081, dont un daté de 1524, *Chansons saintes pour vous ébattre, composées par un prisonnier*, et un autre que je serai le premier à faire connaître, bien que l'œuvre du même auteur, ne lui sont pas attribués par ce célèbre catalogue, dont les indications sont parfois trop sommaires et ne reproduisent pas les titres des ouvrages avec l'exactitude qui est de rigueur aujourd'hui.

Les mentions des diverses éditions du *Manuel du libraire* furent plus explicites et plus complètes, sans arriver toutefois à une parfaite exactitude.

Voici l'article que la dernière édition de Brunet consacre à Jean Daniel, organiste :

(1) On en voit figurer plusieurs dans l'ouvrage de Quérard récemment publié par M. Gustave Brunet, *Livres perdus et exemplaires uniques*, Bordeaux, 1872. Voir pages 16, 48, 71.

« 1° *S'en suyvent plusieurs (six) Noëlz nouveaulx* (sans lieu ni date, vers 1520), petit in-8° gothique de 8 ff., à 24 lignes à la page.

« 2° *Noëls joyeux plain de plaisir à chanter sans nul déplaisir*, petit in-8° gothique de 12 ff., contenant onze noëls. Le nom de l'auteur est ici en latin : *Johannes Danielis*.

« 3° *Chantzons saintes pour vous esbatre élégamment exposées par ung prisonnier, composées cest an quinze cent vingt-quatre*, petit in-8 gothique de 8 ff., à 26 lignes par page. De huit noëls que renferme cet opuscule, deux, le deuxième et le troisième, portent le nom de Daniel organiste (1). »

Au numéro 14269 de son *Manuel* (t. I<sup>er</sup>, col. 1786), Brunet signale encore dans un recueil de chansons à quatre, cinq et six parties, livres I à XXI, imprimé à Paris chez Adrian Le Roy et Robert Ballard, 1569-1583, in-8° oblong, l'existence de plusieurs chansons de maître Mitou. Quérard avait aussi donné à Jean Daniel la paternité des noëls que Brunet avait été le premier à lui attribuer.

Mais il fallut attendre le catalogue du baron Jérôme Pichon pour retrouver la mention formelle de la survivance des recueils de Mitou et leur indication assez détaillée (cependant cette fois encore avec un regrettable *desideratum*), pour ne pas permettre de les confondre désormais avec des recueils analogues.

Le président de la Société des Bibliophiles avait recueilli dans sa bibliothèque les divers noëls mentionnés au fameux n° 3084 du Catalogue La Vallière. Ils avaient passé, je l'ai dit, par les mains de Méon, de Chardin et de M. de Soleinne, mais avaient été dépecés par leur dernier possesseur et formaient désormais autant de plaquettes distinctes et séparées.

Les noëls attribués à Jean Daniel figurent sous les n°s 658, 660 et 662 du Catalogue de M. le baron Pichon :

(1) Je ne sais pourquoi Brunet ne parle que de ces deux noëls, le recueil entier portant le nom de *Jo. Danielis*.

« N° 658. *Chantons saintes pour vous esbattre*  
*Elégamment composées*  
*Par ung prisonnier composées*  
*Cest an mil cinq cens vingt et quatre.*

« *J. D. org.* S. l. n. d. (1524), petit in-8° gothique de 8 ff.

« Ces chansons saintes de Jean Daniel organiste sont évidemment de J. Daniel organiste, auteur des noëls portés sous les n°s 660 et 662. » C'est le troisième recueil du n° 3081 du Catalogue La Vallière.

« N° 660. *S'ensuyvent plusieurs (six) Noëls nouveaulx.*  
*Titulus : Chansons nouvelles de Nouel, composées tout de*  
*nouvel, esquelles verrez les pratiques de confondre les hérétiques.*  
*Jo. Daniellus, organista.* S. l. n. d. (vers 1520), petit in-8° de 8 ff. goth. » C'est le cinquième recueil du n° 3081 La Vallière.

« N° 662. *Noëls joyeux plain de plaisir*  
*A chanter sans nul déplaisir.*

« *Jhannes Danielis org.* S. l. n. d., petit in-8° gothique de 12 feuilles. » C'est le septième recueil du volume du duc de La Vallière.

Ces plaquettes rarissimes ont été acquises à la vente du baron Pichon, au prix de 810 francs par un de ses collègues de la Société des Bibliophiles, M. le comte de Lignerolles, qui possède également tous les autres recueils du fameux n° 3081 et partage avec M. le duc d'Aumale le privilège de réunir la plus belle collection de noëls que nous ayons dans notre France, où les bibliothèques publiques sont, hélas ! si souvent dépourvues de ces précieuses raretés.

Voilà à peu près à quoi se borne ce qu'on a écrit jusqu'à ce jour sur Jean Daniel et ses œuvres. Qu'on n'ait rien dit de l'homme, on le comprend, à cause de la difficulté de lui composer une biographie et une individualité ; mais qu'on n'ait pas parlé de ses œuvres, c'est ce dont on a plus lieu de s'étonner.

La Société des Bibliophiles et son savant président eussent

été certes bien inspirés en reproduisant ses noëls, comme ils l'ont fait pour ceux, si curieux aussi, de maître Lucas Le Moigne, curé de Saint-Georges-du-Puy-la-Garde, en Poitou, qui fut presque son contemporain (1). Le seul exemplaire qui

(1) Voir les *Noëls de Lucas Le Moigne, curé de Saint-Georges-du-Puy-la-Garde, en Poitou*. Paris, 1520 (?), publiés par M. le baron Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles français, avec des noëls faits par les prisonniers de la Conciergerie vers 1524 et deux aguillanneufs tirés des *Noëls du Plat d'argent*, 1860, in-16, xvi et 72 pages, tirés à 30 exemplaires.

L'édition originale des Noëls de Le Moigne (petit in-8° gothique de 63 feuilles), jadis dans la bibliothèque La Vallière, a passé de la bibliothèque Cicogne en celle de M. le duc d'Aumale. Les *Noëls nouveaulx fais par les prisonniers de la Conciergerie sur les chans des chansons qui s'ensuyvent, et premièrement sur le chant, J'ai trop aymé vrayement je le confesse, Amy souffrez que je vous ayme, Ces facheux sots* (petit in-8° goth. de 4 ff. à 26 lignes, s. l. n. d., avec deux figures sur bois), sont aujourd'hui dans la bibliothèque de M. de Lignerolles, qui, avec une exquise courtoisie, a bien voulu me communiquer les trésors bibliographiques de sa collection de Noëls. Les trois noëls de ce recueil ont été reproduits par M. le baron Pichon. Le savant bibliophile n'a au contraire publié que quelques noëls du recueil, postérieur, selon lui, de quinze ou vingt ans : *Noëls nouveaulx fais soubz le titre du Plat d'argent dont maint se courousse : on les vend en la rue Saint-Jacques à s'enseigne Saint-Martin, par Jehan Olivier*, petit in-8° gothique de 16 feuillets. Cette plaquette fait partie de la collection de M. de Lignerolles ; il y manque le cahier C. Voici du reste la table de ce recueil ; j'indique en italiques les noëls qui manquent en entier ou en partie :

« Au boys de deuil.  
Aimez-moi belle Marguerite.  
Robinet hau hau.  
Je me repens de vous avoir aymée.  
Qui la dira la douleur.  
Je me plains, cest amours.  
Dieu te garde bergière.  
Avez-vous point veu mon oyseau.  
*Je ne puis plus chanter.*  
*Nouel des hayes.*  
*Ma mie m'a donné ung baston.*  
*Mon triste déplaisir.*  
*Le pot aux roses.*  
Chanson des pastoureaux.  
Aguillanneufs { Avez-vous point veu.  
                          { J'ai en un joly jardinet. »

Les lacunes de ce volume peuvent être assez facilement comblées, les chansons qui manquent se trouvant dans d'autres recueils du temps.

fût connu du monde des bibliophiles, n'ayant au contraire jamais été publié, force a bien été de se contenter du titre de ces rarissimes chansons.

L'épître placée en tête de la légende de Pierre Faifeu, de Charles de Bourdigné, et l'*Ordre triomphant* des funérailles du comte de Laval, bien que plus facilement accessibles, n'ont pas appelé non plus l'attention sur Jean Daniel.

Quoique l'édition de la légende de Faifeu, donnée par Coustelier en 1723, soit dans bien des bibliothèques, je ne sache pas qu'on ait mis en relief la judicieuse remarque de La Monnoye, relevée cependant par Brunet, qui attribue à Jean Daniel l'épître préliminaire. Il est vrai que l'œuvre par trop gauloise de Bourdigné n'a été l'objet, depuis la publication des notes de La Monnoye par Rigoley de Juvigny, que de quelques jugements rapides de critiques littéraires, et que sa vie même n'a guère été étudiée sérieusement que de la part de M. Port, le savant biographe des illustrations angevines (1).

Des fragments de cette épître, connue alors sous le nom de Bourdigné, avaient cependant été cités par quelques historiens, à cause des noms des principaux écrivains du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle qu'elle contient (2). On les avait mentionnés comme une curiosité littéraire, au même titre que les vers de Jean Lemaire et de Jean Pélegrin, dit Le Viator, ou de Pierre Grognet, sur les peintres et les artistes célèbres de leur temps, ou sur « les bons facteurs qui bien ont composé en rime, tant de çà que de là les monts. »

L'œuvre de Daniel est intitulée « l'épître de maître Pierre Faifeu envoyée à MM. les Angevins par Mercure, hérault et truchement des dieux. » Ces fictions étaient de mode alors, et furent employées par Jean Bouchet, le *Traverseur*, comme par tous les poètes de cette époque de transition, qui précède

(1) Voir *Revue de l'Anjou* 1867, p. 63, et *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, au mot *Bourdigné*.

(2) Voir l'abbé Goujet, *Bibliothèque française*, t. XI, p. 32.

immédiatement la Renaissance et comprend le règne de Louis XII avec les commencements de celui de François I<sup>er</sup> (1). Dans les premières éditions de Charles de Bourdigné, l'épître de Daniel figure même, comme on va le voir, dans l'énoncé du titre :

*La légende joyeuse de maistre Pierre Faifeu, contenant plusieurs singularitez et veritez, la gentillesse et subtilité de son esprit avecques les passe-temps qu'il a faitz en ce monde... avecques une épistre envoyée des champs Hélyées par ledict Faifeu, la quelle contient plusieurs bonnes choses en rhétorique mellistue (2).*

(1) Voir de Jean Bouchet le *Panegyrique de Louise de Savoie, par Mercure qui se transporte au champ de vérité par devant les juges de bon ou mauvais renom*. Jean Bouchet, le *Traverseur*, a collaboré aux *Annales et Chroniques d'Anjou* de Bourdigné, le frère de Charles, l'auteur de la légende de Faifeu. Nous verrons Daniel, qui dut personnellement le connaître, en faire un grand éloge.

(2) Il serait fort à propos d'éclaircir la question de date des premières éditions de la légende de Faifeu. Le *Manuel du libraire*, reproduit par M. Port, indique une première édition de 1526, petit in-4<sup>o</sup> goth. de 52 fol., sans lieu d'impression, et une seconde édition portant le même titre et la même bordure, petit in-4<sup>o</sup> gothique de 55 feuillets chiffrés, le 54<sup>e</sup> passé, signature A-Oij, où on lit à la fin : « Mis et rédigez le premier jour de mars l'an mil CCCCXXXIX et imprimez à Angers l'an MDXXXI. » La seule que je connaisse et qui est l'exemplaire de la Bibliothèque nationale (le même sans doute que celui dont parle La Monnoye), porte bien dans les bordures du titre la date de 1526, et le monogramme I C (qui ne peut se rapporter ni à J. Cleyn, ni à J. Clouet) ; mais on lit à la fin du 55<sup>e</sup> et dernier feuillet : « Fin des faitz et dictz joyeux de maistre Pierre Faifeu mis et rédigez par messire Charles Bordigné presbtre, le premier jour de mars l'an 1531 et imprimez à Angers l'an 1532. » Cette édition ne semble pas différente de la deuxième indiquée par Brunet ; reste à trouver la première datée de 1526. Il paraît singulier qu'après cette première édition on indique une date postérieure pour la *composition* de l'œuvre elle-même. Il reste aux bibliographes angevins à bien préciser la date de la composition de la légende de Faifeu et de l'épître de Jean Daniel. Un des chapitres est intitulé : « Comme l'an 1518 que le roi François 1<sup>er</sup> fut à Angers, devant des seigneurs de la cour, il mangea des mousches. » Comment en 1526 Daniel écrivant la soi-disant épître de Faifeu envoyée des champs Elysées, peut-il alors dire son héros mort depuis six ans ? Il est vrai que quand il s'agit des aventures d'un personnage

Voici un échantillon de la rhétorique melliflue de Jean Daniel. C'est le début de cette épître, dans laquelle il se suppose mort et habitant les champs Elyséens (1) :

Depuis dix ans que je party d'Angers,  
 En délaissant du monde les dangers,  
 Je n'ay eu soing ou vouloir vous escripre  
 Jusque à présent et n'en ferez que rire.  
 Ce néanmoins sachez que par de çà  
 Depuis longtemps personne ne passa,  
 Dont sceusse avoir tant admirable joye  
 Que maintenant, combien que tousjours je oye  
 La raisonnance et dulcifiant son  
 Des instrumens et celeste'chanson ;  
 Car nous avons espinettes et orgues (2),  
 Ayans passé les ténébreuses morgues,  
 Le feu purgeant la tache des délictz)  
 Mieulx que n'avez, plus doux et plus jolys ;  
 Le temps me rit, mon plaisir renouvelle,  
 Oyant de vous tant certaine nouvelle  
 Par deux esprits qui ne sont pas menteurs....

Ces deux esprits qui viennent donner à Jean Daniel des nouvelles de notre monde, sont deux docteurs angevins, fort ennemis des hérétiques, l'un maistre René Bourreau, l'autre Hardouyn Brehier, tous deux oubliés aujourd'hui, mais à qui notre auteur prodigue de pompeux éloges à leur arrivée aux champs Elyséens. Il fait de *Brahier* l'égal du bon Crétin, et les montre conversant ensemble outre-tombe (3) :

« frisque et gaillard » comme Faifeu, on n'est pas tenu à une grande précision des dates. D'un autre côté on remarquera que l'auteur ne range pas au nombre des poètes d'outre-tombe Jean d'Authon qui mourut en 1527, et qu'il fait un panégyrique tout particulier de H. Brehier, décédé dès 1503, ce qui vieillit ce que j'appellerai *les origines* de son épître.

(1) Elle va du feuillet II à la fin du feuillet VI verso de l'édition de 1532 et est signée *Jo. Da. org. Grâce et Amour*.

(2) On reconnaît là l'organiste dans Jean Daniel.

(3) Hardouin *Brehier*, cet esprit angélique, comme dit Jean Daniel, était mort le 30 janvier 1506. Official de la cathédrale, doyen de la Faculté des arts, pénitencier de Saint-Maurice, ce savant docteur mérite

Crétin et luy sans faire quelque pause  
 Joyeusement ensemble ce divisent,  
 Et en ces champs les belles fleurs eslisent,  
 En décorant nos arbres si très-beaulx  
 De haults dictons et de riches Rondeaux  
 Tant richement sentans leur Rhétorique,  
 Dont cil *Crétin* a eu la Théorique  
 Plus melliflue entre les bien sçavans  
 Que n'ont pas eu tous aultres escripvans.  
 Qui voudra voir et lire sa Cronicque  
 Des Roys françoys, sans sillabe erronique,  
 Il trouvera de tant riches couleurs,  
 Que on ne sçauroit en dire les vailleurs.

A côté de Crétin, Jean Daniel place dans l'empire des morts les écrivains célèbres du temps, qui avaient déjà quitté la terre. Cela lui donne l'occasion de faire montre de ses connaissances et nous prouve qu'il était en effet familier avec les œuvres des poètes qui avaient immédiatement précédé son époque :

Aussi avons le grant indiciaire  
 Que vous nommez feu maistre *Jehan le Maire*,...  
 Nous en avons tant d'aultres avec eulx,  
 Qui ont vescu esprits ingénieux,  
 Que qui voudroit leurs noms mettre et escripre  
 Il vous faudroit plus d'un moys à les lire.  
*Alain Chartier* qui haulte besonne ha.....  
*Jehan de Meun* tient son Rommant de la rose  
 Fort estimé en substance et en sens.  
 Avecques luy déchiffre ses accens  
 Feu *Jehan Marot*, plein de haultz Léonines,  
 Le chevalier *Philippe de Commines*

d'occuper une place dans l'histoire de l'Université d'Angers. Son renom serait plus grand aujourd'hui s'il n'avait pas livré ses manuscrits au feu avant de mourir, comme le révèle notre poète. Son épitaphe se lisait sur sa tombe dans la chapelle des Chevaliers à Saint-Maurice. Voir M. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, et les autorités qu'il cite, p. 481. Daniel avait sans doute connu H. Brehier, alors qu'il était un jeune étudiant de l'Université d'Angers.

Qui escripvit familièrement;  
 Et appetons très singulièrement  
 Veoir *Meschinot* avecques ses *lunettes* ;  
 Il n'y a eu vivant soubz les planettes  
 Qui en son vivant ait mieulx couché que luy.  
*Georges tesmoing* qui décrit son ennuy  
*Du Moulinet* en sinonimes passe. »

Après avoir ainsi passé en revue les illustrations poétiques de son temps et menacé plaisamment les Angevins de venir les tourmenter en qualité de *revenant*, s'ils médisaient de sa personne (1), Jean Daniel termine son épître, ainsi qu'on devait s'y attendre de la part d'un soit-disant défunt, en invitant ses contemporains à songer à la mort, à ne plus différer de s'amender, à changer de vie et à aimer Dieu.

Ce n'est qu'une folye  
 Que votre monde, abus, mélencolye....

(1) Je pense qu'on lira avec plaisir ces menaces de Jean Daniel, écrites sur un ton qui rappelle quelque peu ses gaietés hergeriques et ses chanscns :

De notre estat plus fort vous escriproye,  
 Mais je cognois que de peu vous faschez ;  
 Et de sçavoir de moy plus ne taschez,  
 Sinon mes faitz pour gaudir et pour lire.  
 Je vous deffends pour tant mon nom d'escripre,  
 Ne deglosez rien aultrement que appoint.  
 Si je me sens deshonoré on poinct  
 Par vostre escript que si bien ou libelle,  
 Je vous promets que je yray en orbelle  
 Par voz maisons, menant tant de luyttons  
 Et donneray tant de coups de bastons  
 Dessus vos litz, à l'heure qu'on sommeille,  
 Que n'oserez tirer pied ne aureille.  
 Ne pensez pas pourtant si je suys mort  
 Que vous n'ayez de moy quelque remort ;  
 Il n'y aura variet ny chambrière  
 Qui n'ayt grant peur en oyant la manière  
 De la tempeste et nocturne tourment,  
 Si vous parlez rien en mon détrimet.  
 J'euz nom Falfeu, mais j'iray par les porches  
 Et porteray souches, boys, rondins, torches  
 En voz foyers et feré feu ardant  
 Que aulchun de vous ne sera regardant,  
 Et n'oserez remuer cul ne teste  
 Quant sur voz lictz vous orrez ma tempeste,

Et ne pensez qu'il vous faut trespasser  
 Malgré voz dens; et de vostre pécune  
 Tant plus avez et plus est de rancune  
 Et de misère à vostre partement...  
 J'eus nom Faifeu et n'est rien seulement  
 Fors vous donner ung advertisement  
 Qu'il faut mourir, rendre devant Dieu compte...  
 Faictes grant chère et priez Dieu pour moy  
 Qui m'a osté de tout mondain esmoy.  
 Par Hardouin qui fut de grant vallue  
 Faisans la fin en ce point vous salue,  
 Priant celuy qui fist ciel, terre et mer  
 Nous préserver de tout tourment amer,  
 Et vous doint grace, en ce pèlerinage,  
 De Paradis acquerir l'héritage;  
 Le moys de may aux champs Hélysians,  
 Ou sont fluans tous fruicts ambrosians,  
 Là où challeur aucun de nous n'estue  
 Et où le front jamais ne s'esvertue,  
 Où fain et soif n'ont aucune puissance,  
 Mais toute joye et parfaicte plaisance

*Grace et amour.*

Fin de l'espistre dudict Faifeu.

*Io. Da. org.*

Je reviendrai sur cette épître à propos de la biographie de Jean Daniel. Ce que j'en ai cité suffit pour la faire connaître et pour permettre d'apprécier la manière de l'auteur, son école poétique et ses inspirateurs. La légende de Faifeu est d'ailleurs d'un accès facile, et peut se trouver dans les mains de tous les curieux.

Il n'en était pas de même jusqu'à ces derniers temps de l'oraison funèbre du comte de Laval.

L'édition en était aussi rare pour le moins que celle des Noëls. Il y a quinze ans environ il n'avait jamais été question du texte de la curieuse plaquette de Jean Daniel, quand, en 1839 et en 1860, il fut publié deux fois successivement par le même éditeur, d'après une copie manuscrite. Mais, hélas ! il ne le

fut pas au mieux des intérêts de Jean Daniel, qui, cette fois encore, fut victime de la malchance, et se vit dépouillé par son éditeur de la paternité de son œuvre. Vous allez voir comment.

Il y avait à Laval, au xvi<sup>e</sup> siècle, un notaire curieux ; comme c'était la mode alors, comme le firent une foule de versificateurs de la cour d'Anne de Bretagne, il rédigeait en prose rimée ou en vers de greffier la chronique de son temps et de sa localité. Guillaume Le Doyen (c'est le nom de ce chroniqueur) était un collectionneur soigneux ; quand il rencontrait, chemin faisant, une pièce intéressante, soit en vers soit en prose sur les événements qu'il avait à raconter, il l'insérait dans son œuvre. Il compilait, compilait ; mais en tout bien tout honneur, en ayant soin de mentionner le nom de l'écrivain auquel il empruntait les pages qui venaient grossir sa chronique.

C'est ainsi qu'au milieu de son journal en vers, à la date de 1527 (folio 70, verso, et suiv. du manuscrit), il insère quatre morceaux en prose, copiés par lui d'après l'imprimé, sur la prise et l'assaut de Rome par le connétable de Bourbon, la mort de Semblançay, une victoire sur les Turcs par la vertu de la sainte Croix, une femme de Bordeaux emportée par le diable, comme il paraît l'avoir déjà fait antérieurement (folio 14, verso, et suivants) pour plusieurs chartes historiques relatifs à la guerre de Bretagne de 1488, « la complainte sur la mort des Bretons pour la journée d'après Saint-Aubin-du-Cormier, la complainte des Bretons, la prise de Fougères, l'épithaphe du duc de Bretagne, François II (1). »

(1) Voir encore un peu plus loin, page 80 du manuscrit, « la venue de M<sup>me</sup> Aliénor, royne de France, à Bayonne et les grands signes et ténèbres advenus à Rome. »

M. Eugène de Certain, *Bibl. de l'École des Chartes*, 3<sup>me</sup> série, tome III, p. 361-363, avait déjà exprimé la pensée que tout le contenu du manuscrit n<sup>o</sup> 1081, Supp. Franc. de la Bibliothèque nationale, aujourd'hui Ms. Fr. 11512, n'était pas l'œuvre originale de Le Doyen. De ce que certaines

Parmi les pièces d'autrui qu'il intercale dans son œuvre se trouve précisément (page 82, verso, du manuscrit), *l'Ordre funèbre triomphant et pompe pitoyable tenue à l'enterrement de feu M. le comte de Laval et amiral de Bretagne et lieutenant du roi*, de Jean Daniel, dit maître Mitou. Le Doyen copie tout au long cette épître dans son manuscrit, en la faisant précéder et suivre du nom de son véritable auteur.

L'honnête notaire n'avait jamais pensé que des éditeurs, trop enthousiastes de sa personne, viendraient le revêtir des plumes du paon, et lui attribuer malgré lui la paternité de cette oraison funèbre.

En 1859, un archéologue de la Mayenne, M. de La Beau-  
luère, publia chez Godbert, à Laval, le manuscrit de Guil-  
laume Le Doyen ; un an plus tard, il fit paraître à part dans  
la *Revue d'Anjou et du Maine*, avec des commentaires plus  
étendus, le récit des funérailles du comte de Laval, Guy XVI,  
c'est-à-dire les vers de Jean Daniel, dit maître Mitou, déta-  
chés du manuscrit de Le Doyen. Mais, hélas ! M. de La  
Beauluère avait tellement les yeux fermés à l'évidence, que  
malgré les assertions de Lacroix du Maine, malgré celles des  
auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, qui ne lui ont pas  
échappé, que dis-je ! malgré la présence sous ses yeux de  
plusieurs feuillets de l'édition originale du livre de Jean Daniel  
imprimé à Angers en 1531 (1), il s'obstina dans ses deux

poésies étaient insérées au milieu du journal de ce notaire versificateur, il ne s'ensuivait pas, disait-il avec raison, qu'elles dussent lui être attri-  
buées. M. de La Beau luère, dans son édition de la Chronique de Le  
Doyen, n'a nullement cité la notice de M. de Certain et n'a pas eu les  
mêmes scrupules.

(1) Voir *Revue d'Anjou*, t. VI, 1860, p. 2. Je ne sais s'il existe quelque  
part un exemplaire complet de *l'Ordre funèbre triomphant* ; mais on  
voit à la Bibliothèque de Laval (réserve) 8 feuillets in-8°, en caractères  
gothiques, de 26 lignes à la page, faisant partie de cet ouvrage et trouvés  
en 1853, servant de feuilles de garde à un volume qui provient de  
l'abbaye de La Roë. Ces feuillets commencent au vers :

« Mais on ne sceut si bien faire les courses, »

et vont jusqu'à la fin de l'épître et de l'épithaphe copiées dans le manuscrit

publications et à bien des reprises différentes à ne pas reconnaître Jean Daniel pour l'auteur de la relation versifiée de la mort du comte de Laval. Il ne voulut voir dans ce nom qu'un pseudonyme du bon notaire Le Doyen ; ajoutant une seconde erreur, non moins singulière, à la première, il ne sut pas même lire le surnom de Jean Daniel et le défigura d'une façon plaisante. Le manuscrit de la *Chronique de Laval* qu'il avait sous les yeux (N° 11512, Fr. de la Bibliothèque nationale), et qui reproduit cette pièce de l'*Ordre funèbre*, la dit composée à Angers par maistre Daniel, *Al Mytou* (*aliter Mytou*, autrement dit Mytou). M. de La Beauillère, ne tenant pas compte de l'abréviation, lut *Al Myton* ; et l'on va voir ce qui résulta de toutes ces erreurs (1).

Dès la page ix de son introduction, il cite Le Doyen comme l'auteur d'un long dithyrambe imprimé dans le temps sous le pseudonyme d'Al Myton. Parlant plus loin (p. 231) de la plaquette imprimée citée par *l'Art de vérifier les dates*, il dit : « C'est l'œuvre de Le Doyen insérée dans sa chronique. » Rapportant le titre ci-après, en le défigurant, comme je l'ai dit : « Autre épitaphe du dict regraicté seigneur comte, composée

de G. Le Doyen. A la suite sont imprimés quatre vers qui ne se trouvent pas dans le manuscrit ; ils terminent le verso d'un feuillet et étaient suivis eux-mêmes d'autres vers encore :

« Richard, pour quelque vent que vos oyez venter,  
Soiez hardy tous jours faire imprimer  
Livres nouveaux ; vitement les fault faire,  
Ou aultrement seray votre contraire.  
Car je me vieulx de ce faire vanter..... »

Il serait à propos de comparer les fragments imprimés et le Ms. de Le Doyen avec le texte de M. de La Beauillère, qui a rajeuni l'orthographe du manuscrit. Ses deux publications contiennent aussi de notables différences, sans parler de plusieurs erreurs de lecture (*fierte* pour *fierte*, etc.) et de nombreuses erreurs de ponctuation.

(1) D'où vient ce surnom de Mitou, et non de *Milton*, comme l'ont dit d'autres que M. de La Beauillère ? Dans la relation des funérailles du comte de Laval, au lieu de sa devise habituelle *Grâce et amour*, Jean Daniel emploie celle-ci : *Mitis sum*. Il y a sans doute là une allusion à son surnom, du genre de celles qu'on trouve dans les armes parlantes.

à Angers par maistre Daniel *Al Myton*, » il ajoute : « Al Myton n'est point le nom d'un auteur angevin, comme on veut bien le dire dans un ouvrage récemment publié. C'est un pseudonyme que prend Le Doyen notre chroniqueur, auteur de cette relation imprimée à Angers en 1531, telle qu'on la trouve dans son manuscrit original de la Bibliothèque impériale (1). »

C'est le cas de dire : *Indignor quandò bonus dormitet...* Indépendamment même de la personnalité bien établie de Jean Daniel, il suffisait de prendre la peine de lire cette épître en la publiant, pour voir que les renseignements donnés par l'historiographe-poète sur son propre compte ne pouvaient se rapporter au notaire Le Doyen.

L'auteur dit que le comte de Laval « l'avait nourri dès jeunes ans. » Le Doyen, au contraire, était plus vieux que Guy XVI ; il s'était marié dès 1481, alors que le comte de Laval, né en 1473, n'avait encore que huit ans. L'auteur est clerc, il est prêtre, il jure foy de prêtre ; il dit qu'un jour le comte le fit venir à Vitré et lui parla *en secret* de certain point « touchant la conscience. » Le Doyen est un simple notaire, qui ne fut jamais prêtre, et n'eut jamais l'honneur de donner des conseils de conscience à son seigneur ni de vivre aussi intimement dans sa familiarité.

Le récit des funérailles de Guy XVI est écrit en vers de dix syllabes, et l'épithaphe finale en vers alexandrins, tandis que la chronique de Le Doyen est composée en petits vers de huit syllabes (2). Indépendamment de la différence du rythme, on pourrait aussi faire remarquer la différence du ton ; mais je ne veux pas avoir l'air de surfaire Jean Daniel, tout supérieur qu'il est, comme poète, à Le Doyen, ce qui n'est pas, il est vrai, un grand mérite. Ce serait au reste s'escrimer contre des

(1) Voir encore *Revue de l'Anjou et du Maine*, tome VI, 1860, p. 1, 231, etc.

(2) Le Doyen a écrit lui-même dans ce rythme le récit de la mort du comte qu'il intitule : « La pompeuse funéraille de Guy comte de Laval. » Voir *Annales et chroniques de Laval*, p. 231. C'est après qu'il insère la relation de Jean Daniel.

moulins à vent que de vouloir combattre plus longtemps l'erreur d'un estimable érudit, aveuglé par un amour trop violent pour le bon notaire dont il publiait la chronique versifiée. Que l'éditeur qui n'a pas eu, lui aussi, ses faiblesses de cœur à son heure, lui jette la première pierre. Bornons-nous à dire que Jean Daniel est bien et dûment l'auteur de l'*Ordre funèbre* du comte de Laval, et remercions M. de La Beauvière, malgré sa fâcheuse erreur, d'avoir mis cette relation à la portée de tous par les deux publications qu'il en a successivement faites (1). Nous y puiserons plus d'un renseignement biographique.

Quant à l'œuvre en elle-même, c'est à la fois un récit versifié des funérailles de Guy XVI et un éloge de ce prince mort prématurément ; le tout, inspiré par une émotion sincère et non de commande. Cette pièce, en somme, vaut ni plus ni moins que les chroniques en vers de Meschinot ou de Molinet, de Jean d'Authon, l'historiographe de Louis XII, ou de Jean Bouchet, le panégyriste de Louise de Savoie, de François 1<sup>er</sup> et du sire de La Trémouille. Elle peut figurer à côté de la complainte de Guillaume Crétin pleurant « le trépas de feu Okergan, » et du récit des funérailles d'Anne de Bretagne, par son héraut d'armes Bretagne et son secrétaire André de La Vigne. On peut dire même que maître Mitou paraît plus lisible, plus naturel, moins prétentieux et moins insipide que beaucoup de ces poètes et d'autres rimeurs de la petite cour d'Anne de Bretagne (2).

D'autres vers de lui, qui ne sont pas plus connus que l'épître

(1) D'autres erreurs de M. de La Beauvière proviennent de la reproduction trop fidèle du manuscrit ; ainsi il est évident que le scribe a défiguré le titre en écrivant : « L'ordre funeste triumpante en pompe pitoyable tenue à l'enterraige de feu de bonne memoire très hault, très-puissant, magnanime seigneur monseigneur le comte de Laval.... etc. »

(2) L'épisode des voleurs coupeurs de bourses aux funérailles du comte rentre tout à fait dans les cordes de Jean Daniel qui semble aimer les récits plaisants.

placée en tête de la légende de Faifeu et que l'oraison funèbre du comte de Laval, ce sont encore ses chansons. Le recueil qui les contient, d'après les dires du *Manuel* de Brunet, ne court pas les rues ; il est bien rare surtout de le trouver complet. Je veux parler du *Recueil de chansons à quatre, cinq et six parties*, Paris, Adrian Le Roy et Robert Ballard, 1569-1583, in-8° oblong, dont les divers livres, I à XXI, se rencontrent si peu souvent réunis. Qu'un organiste, qu'un auteur des noëls ait composé des chansons *profanes*, musique et paroles, il n'y a pas lieu de s'en étonner, et j'aurai bientôt l'occasion de signaler et d'apprécier plus longuement un fait semblable à propos d'un autre auteur de noëls, contemporain de Jean Danie., le Manceau frère Samson Bedouin, religieux de l'abbaye de la Couture du Mans. C'est donc tout naturellement, on peut le dire, que le nom de maître Mitou (1) vient prendre sa place dans ces recueils de chansons à côté de ceux de Goudimel, de Janequin, d'Arcadet, etc. Voici quelques échantillons de ses poésies les plus *profanes*.

La première chanson que je vais citer est extraite du deuxième livre des *Chansons en quatre volumes nouvellement composées en musique à quatre parties par M. Pierre Certor, maître des enfans de la Sainte Chapelle du Palays*, à Paris, imp. Adrian Le Roy et Robert Ballard, 1552. C'est la quatrième chanson de ce livre, dont on a à la fois, comme pour ses pareils, la partie de basse et celle de contre-ténor. (Voir feuillet 6, verso.)

Il a brulé la hotte, bretelles et tout.  
 Nous estions nous trois filles,  
 Toutes trois d'une vile,  
 La belle du bout.  
 Il a brulé la hotte, bretelles et tout,  
 Bretelles et tout.  
 Toutes trois d'une vile,  
 Nous disions l'une à l'autre,

(1) On trouve aussi son nom écrit *Mithou* en tête de ses chansons.

La belle du bout,  
 Il a brulé la hotte, bretelles et tout.  
 Nous disions l'une à l'autre,  
 Mariez vous cousine.  
 Hélas! ma sœur je n'ose, la belle du bout.  
 Il a brulé la hotte, bretelles et tout,  
 Il a brulé la hotte, bretelles et tout,  
 Bretelles et tout.

Plus ne veus estre à la suite }  
 D'un aveugle sans conduite } (Bis.)  
 Et sans loy,  
 Et de bon cœur le tiens quitte de sa foy,  
 Qui m'a tant de fois jurée  
 Et si souvent parjurée  
 Que ne puis  
 De luy moins estre assurée  
 Que je suis...

Le même livre contient une autre chanson de Mitou à peu près sur le même ton (feuillet 8, quinzième chanson à la table).

Oyez tous amoureux,  
 Par amour je vous prie,  
 La peine et la langueur  
 Qu'on a pour une amye.  
 O sort! O sort! je ne suis pas tout seul, }  
 Qui vit en peine et en langueur. } (Bis.)

L'autre jour jouer m'aloye parmy ces chams,  
 En mon chemin rencontraï un vert galand.  
 Il hante à moy et moy à luy,  
 Il fut plus fort, il m'abaty  
 Maugré mes dens.  
 Maudit soit ce faus garçon qui bat les gens (1).

(1) Dans le sixième livre de ces chansons, page 5, se trouve une chanson bien connue de *Moullu*, nom qui figure parmi ceux des nombreux musiciens et psalteurs que Jean Daniel met en scène dans ses Noëls :

Au bois, au bois, Madame, }  
 Au joli bois m'en vois. } (Bis.)  
 Sçavez vous qu'il y a  
 Un nid, un nid, Madame?  
 Un nid d'oiseau y a.

Mais voici, tirée du sixième livre, dit livre de *Chansons nouvellement composées en musique par bons et excellents musiciens* (1556), un autre chant de Mitou (p. 13), dont le sentiment et le style ne manquent ni de grâce ni de charme :

Si me plaignois,  
 Si me plaignois, y auroit apparence,  
 Ayant du mal trop plus que ne puis dire,  
 Si du sujet,  
 Si du sujet je donnois cognoissance,  
 Augmenteroit de beaucoup mon martyre.  
 Fort le nyer est ce que je désire,  
 Ne voulant point plus le faire apparoir ;  
 Mais chacun jour mon mal si fort empire,  
 Qu'en le taisant,  
 Qu'en le taisant, mort le fera sçavoir.

Ces divers échantillons des chansons de Mitou, dont la dernière mérite de survivre, suffisent pour faire connaître son talent poétique, sinon son talent musical, et permettent de voir, en les comparant à ses autres poésies, comment il savait manier à la fois les différents genres et les différents rythmes.

Cette reconnaissance des chansons de Mitou, de l'*Ordre funèbre*, de l'épître de Faifeu une fois opérée, il me restait à aborder son œuvre la plus curieuse, ses Noël, révélés par La Monnoye et par le catalogue La Vallière.

La chose ne paraissait pas facile, puisque l'exemplaire provenant de la vente de M. le baron Pichon semblait unique. Le catalogue le donnait à entendre, et rien en effet ne donnait lieu de croire qu'il eût survécu d'autres recueils de Mitou que ceux du duc de La Vallière.

Il ne faut cependant jamais se décourager ni désespérer de découvertes inattendues. La bibliothèque du Mans possédait un curieux recueil de Noël, imprimé en caractères gothiques, qui, bien que déjà mis plus d'une fois à contribution, possédait encore des trésors inconnus.

J'eus le bonheur d'y trouver une édition des Noël de

Jean Daniel, une édition restée inconnue à Brunet, et plus complète que celle des trois plaquettes réunies du duc de La Vallière, édition sans lieu ni date comme les recueils du célèbre bibliophile. C'était une bien précieuse rencontre. Je lus avidement ces noëls, non-seulement pour prendre une idée de ce qu'étaient ces vestiges retrouvés d'un genre de poésie d'ordinaire si vivante, joyeuse, émue, spontanée, et bien différente des œuvres artistiques et prétentieuses des poètes de ce temps, mais pour y découvrir quelque lueur de renseignement biographique sur leur auteur, sur son pays, ses relations et son temps.

Sur ce dernier point, je fus déçu dans mon attente. A la différence des Noëls de Le Moigne, de frère Samson Bedouin et de Crestot, qui permettent du moins de connaître le pays de celui qui les a composés, l'œuvre était complètement impersonnelle (1). Les personnages appelés à figurer au divin berceau ne disaient rien sur leur lieu d'origine, ni sur celui de la scène où les conduisait le poète pour rendre hommage à la Vierge et à Jésus enfant. A part le langage, indiquant le dialecte de l'Ouest, aucun autre indice ne permettait de préciser d'une manière un peu exacte le pays de Jean Daniel, qui, d'après ses vers, pouvait appartenir aussi bien au Maine qu'à l'Anjou et même au Poitou.

Avant d'étudier plus à fond l'œuvre du vieux rapsode, je voulus en savoir davantage sur sa personne. C'est le résultat de cette enquête que je viens communiquer aujourd'hui à ceux qui, comme moi, sont curieux de déchiffrer les énigmes littéraires que nous a léguées le passé.

Dans mon désir de recueillir autre chose que les quelques

(1) Rien qu'à voir les noms des localités qui figurent dans les Noëls de Le Moigne: Mortagne, Cholet, Fontenay, la Gaubretière, Ivorsay, la Blouère, Poitiers, etc., on aurait pu conclure en effet à l'origine poitevine de leur auteur. Les Noëls manceaux de Samson Bedouin, aujourd'hui regardés comme perdus, seront de ma part l'objet d'une publication qui suivra de très-près celle des Noëls de Mitou. Les Noëls de Crestot, dont je parle plus bas, indiquent qu'il était prêtre dans l'Ile de France.

miettes biographiques fournies par la relation des funérailles du comte de Laval, j'allai tout de suite chercher à Angers la piste de Jean Daniel. L'impression dans cette ville du récit des funérailles de Guy XVI en 1531, sa dédicace à un seigneur angevin, très-hault et magnifique seigneur Gilles de Laval, seigneur de Loué, La Haye en Touraine, Benais, etc., la composition même de cette pièce à Angers, comme le dit le titre reproduit par Le Doyen, la présence des vers de Jean Daniel dans l'œuvre de Charles de Bourdigné datant à peu près de la même époque, ses relations intimes avec les Angevins indiquées par cette dernière épître, tout me faisait présumer que la capitale de l'Anjou devait conserver quelques traces du passage de cet auteur oublié.

Cette fois, je ne fus pas trompé dans mon attente. Si je ne pus rencontrer dans la bibliothèque d'Angers une œuvre quelconque de Jean Daniel, j'eus du moins l'heureuse chance de constater sa présence dans cette ville dans le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que sa qualité d'organiste et de prêtre. Jean Daniel a été bel et bien organiste de l'église cathédrale d'Angers et prêtre chapelain de l'église collégiale de Saint-Pierre de la même ville.

En voici la preuve :

Le 18 octobre 1533, un incendie dévora les clochers de l'église de Saint-Maurice d'Angers. Le 28 décembre, le Chapitre de la cathédrale appela les artistes et ouvriers compétents à dresser l'état des ruines et le devis des réparations à faire. Le procès-verbal de leurs dires existe dans de précieux manuscrits, qui après avoir été en la possession de M. le chanoine Joubert, sont aujourd'hui la propriété de la fabrique de Saint-Maurice ; le résumé en a été publié en partie par M. Godard-Faultrier dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou* (1). C'est là que j'ai trouvé démontré d'une façon irréfutable le séjour à Angers de notre auteur de noëls. D'après l'analyse de

(1) Voir *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1865, p. 73.

M. Godard-Faultrier, Jean Daniel, prêtre chapelain en l'église collégiale de Saint-Pierre d'Angers, organiste, figure dans le procès-verbal du 28 décembre 1533 avec un organifacteur. Il déclare qu'il touche l'orgue de la cathédrale depuis huit ans (c'est-à-dire depuis 1526), mais qu'il ne peut plus continuer jusqu'à la réparation desdites orgues.

Le manuscrit de la fabrique d'Angers, que je désirai dès lors consulter et dont les dires m'ont été obligeamment communiqués par M. de Farcy, n'est guère plus explicite que l'extrait de M. Godard-Faultrier. Il n'est du reste lui-même qu'un résumé des rapports des différents artistes. Voici ce qui a trait à l'organiste (1) :

« Vénérable et discret maistre Jehan Daniel, prestre, organiste et chappelain en l'église collégial de Monsieur saint Pierre d'Angers (2) et Jehan Provost organifacteur à présent demourant en ladicté ville d'Angers, dient et rapportent par leurs sermens sur ce faicts et prestés par devant vous Monsieur le lieutenant général, advocat et procureur d'Anjou, qu'ils ont congnoissance de l'église d'Angers dès le temps de seze ans ou environ, et en icelle ils ont hanté et fréquenté, mêmeement ledict Daniel y a joué des orgues dès et depuis le temps de huit ans ordinairement (3). »

Cette déposition, malgré son laconisme, est bien précieuse ; c'est le renseignement biographique le plus étendu que nous ayons sur Jean Daniel. Elle nous révèle sa qualité de prêtre et de chapelain, l'église où il exerçait la profession d'organiste qu'il annonce dans tous ses ouvrages et tout naturellement dans ses Noëls, son séjour à Angers pendant huit ans, cu

(1) Ms. Eglise d'Angers, Fabrique, t. III, p. 454.

(2) Voir sur cette église, *Bulletin monumental de l'Anjou*, 1867-1868 p. 353; Déan de la Thuilerie, *Description de la ville d'Angers*, édition Port, p. 299; M. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, p. 59.

Elle était située sur une partie du terrain occupé aujourd'hui par la place du Ralliement.

(3) Les orgues de Saint-Maurice, créées de 1511 à 1513 par Ponthus Joussaulme, avaient été réparées en 1521 par Pierre Bret, du Mans.

commencement de 1526 à 1533, séjour remontant assurément même à une date plus ancienne, puisque les deux déposants disent qu'ils ont connaissance de l'église cathédrale « dès le temps de seize ans. » Enfin elle permet de croire qu'il n'était qu'un Angevin d'adoption ; car s'il eût été originaire d'Angers, il eût dit connaître saint Maurice depuis beaucoup plus longtemps. Telle qu'elle est, elle constitue le tuf de la biographie de Jean Daniel, le centre, le noyau autour duquel les autres documents viennent se grouper.

Les autres renseignements angevins inédits que je puis citer grâce à l'obligeance de M. Port, que je ne saurais trop remercier, sont cependant aussi fort curieux et viennent compléter les indications du procès-verbal de 1533. Ils démontrent qu'avant d'être devenu organiste de Saint-Maurice, Jean Daniel avait déjà rempli à Angers la même fonction et celle de psalter dans l'église Saint-Pierre. Les registres du chapitre de cette collégiale, conservés aux archives de Maine-et-Loire, contiennent à cet égard de précieux documents.

Le 3 juillet 1521, il est conclu *quod Johannes Daniel psalter et organista dicte ecclesie (Sancti Petri) pro tactu organorum consequetur unam vestem competentem annuatim [centum soldos (1)], et de cetero celebret duas missas qualibet ebdomada.*

M. Port n'a trouvé, en remontant dans le registre du chapitre, aucune mention antérieure, ce qui, d'après lui, est étonnant, puisqu'on mentionne la réception de tous les psalteurs et ce qui est d'autant plus regrettable qu'on y mentionne toujours en même temps leur diocèse d'origine.

En mars 1523 (nouveau style), l'organiste est nommé Jean Gabriel, sans doute par erreur. On lui alloue quatre livres.

On lit à la date du 13 mai suivant :

*Ad instanciam domini Johannis Danielis presbiteri, Mitou vulgacriter appellati, organiste et psaltoris hujus ecclesie, se*

(1) Ces deux mots sont barrés.

*pro certis suis negociis ab hac ecclesia de proximo absentare velle asserentis, in locum suum admiserunt Steph. Villecoq ad deservendum huic ecclesie per duos menses loci ipsius Danielis.*

Daniel ne reprit probablement pas après cette absence ses fonctions d'organiste à Saint-Pierre ou ne les exerça que peu de temps, car le 12 février 1524 (n. s.), les chanoines de la collégiale *recepunt in psaltorem Leonardum Colinet presbiterum Bituricensis dyocesis, loco de Mitou nuncupati*. A partir de cette date, qui est aussi celle du seul de ses recueils de Noël qui soit daté, il est désormais attaché à l'église Saint-Maurice.

Les documents qui ont trait à cette seconde période de sa vie sont malheureusement moins nombreux, et s'arrêtent en 1533. On trouve inscrit dans les registres paroissiaux de l'église Saint-Pierre un acte de baptême de cette année 1533, dans lequel Jean Daniel figure comme témoin (1). On se rappelle qu'il se dit chapelain de cette église à la fois collégiale et paroissiale.

Les censiers de l'hôtel-Dieu d'Angers contiennent simplement aussi l'indication de son nom, puisque la mention qui s'y trouve se réfère à une époque postérieure à celle où il payait la rente d'une maison de la rue Saint-Nicolas. Dans le compte des cens, rentes et devoirs dus au prieuré, maison-Dieu et aumônerie de Saint-Jean, de la Saint-Jean-Baptiste 1541 à la Saint-Jean 1544, on lit en effet, au chapitre de la recette, payable aux termes de Saint-Jean-Baptiste et de Noël par moitié, pour la rue Saint-Nicolas, la mention suivante (2) :

« Maistre Jehan Loyseau, pour maistre Jehan Daniel organiste, pour feu maistre Alman Papot, pour une maison et jardrin sis en ladicte rue Saint Nycollas, auxdictz termes par moytié de rente, X sous (3). »

Le fait du long séjour de Jean Daniel, organiste à Angers,

(1) G. 3. 171, *Archives municipales d'Angers*.

(2) Hôtel-Dieu. E. 70, p. 4, *Arch. départementales de Maine-et-Loire*.

(3) Sur cette rue « d'artisans », voir Péan de la Thuillerie, *Description d'Angers*, p. 436.

se trouve de la sorte solidement établi. Rien d'étonnant donc à ce que ses vers se rencontrent à côté de ceux de Charles de Bourdigné en tête de la légende de Pierre Faifeu. Charles de Bourdigné, ancien clerc psalteur de l'église Saint-Laud, de 1520 à 1522, était à la fois poète et musicien comme lui et devint même aussi maire-chapelain à la cathédrale. Les deux chapelains avaient ainsi, par suite de leur âge, de leurs fonctions et de leur goût commun pour la musique et la poésie, plus d'un point de contact ; leurs vers comme leurs personnes pouvaient naturellement marcher de compagnie. Bourdigné avait pour patron l'abbé du Perray-Neuf, Jehan Allain, dont il était chapelain et qu'il payait en monnaie poétique. Quel était le patron de Jean Daniel ?

Il en fallait toujours un à ces clercs poètes, plus riches de rimes que d'argent et qui sans la munificence d'un prélat ou d'un seigneur et le don de quelque bénéfice auraient vu de bonne heure leur verve se refroidir et devenir muette. La relation des funérailles du comte de Laval nous renseigne sur les protecteurs de Jean Daniel et nous donne sur son compte quelques renseignements complémentaires.

Dans cette longue épître toute remplie d'une émotion sincère et vraie qui déborde à chaque ligne et embellit cette longue épitaphe, Jean Daniel nous révèle les motifs de la profonde douleur que lui cause la perte du comte de Laval Guy XVI, mort prématurément le 20 mai 1531, des suites d'un coup de pied de cheval qu'il avait reçu dans une chasse à l'oiseau dans la forêt de la Gravelle. « Le bon défunt » n'était pas simplement le père des Lavallois ; il avait été tout spécialement le bienfaiteur de Jean Daniel. Aussi notre poète a, dit-il, de justes raisons de le pleurer :

Perdant celluy las qui m'avoit nourry  
 Es jeunes ans.....  
 De grands regrets je languis et je meurs.  
 C'estoit le bon des bons que je cogneusse, etc.

Ce comte de Laval, baron de Vitré, lieutenant pour le roi et gouverneur de Bretagne, Guy XVI, né en 1473, était presque Breton. Il avait succédé dans le comté de Laval à son oncle Guy XV (frère de Jeanne de Laval, veuve de René d'Anjou), mort en 1501 ; il était fils unique de Jehan de Laval, baron de La Roche-Bernard et de Jehanne du Périer, comtesse de Quintin, toujours restés fidèles à la cause bretonne dans les guerres avec la France. Il avait perdu ses parents dès l'âge de trois ans et, bien que placé sous la garde de son oncle Guy XV, avait passé une partie de son enfance près de son aïeul maternel et surtout à la cour de France, grâce à l'amitié d'Anne de Bretagne (1). Pour que Jean Daniel puisse dire que ce seigneur, mort à cinquante-huit ans, l'a nourri *ès jeunes ans*, il fallait qu'il fût relativement assez jeune en 1531, ce qui permet de penser que Guy XVI n'a dû le protéger qu'après être devenu comte de Laval.

Ces dires font en effet présumer que Jean Daniel pouvait être plus jeune de quinze ans au moins que son protecteur. L'affaiblissement de sa santé dont il parle en 1531, alors qu'il ne devait guère avoir que quarante ans, ne provient donc pas tant de l'âge que de sa douleur :

Très hault seigneur, saiches que je ne puys  
Parler en plus que du profond d'un puys.  
Mon estomac à grant peine se ingère  
Lascher le cueur et plus rien ne dygère (2).

(1) M. Marchegay a publié à deux reprises différentes une lettre du 9 juin 1493, de François Lesné, chapelain du seigneur de La Roche-Bernard, exposant à la veuve du roi René les grands besoins, à la cour de France, de son veuve et héritier présomptif Guy, seigneur de La Roche-Bernard (appelé aussi Nicolas de La Roche). M. de Blazon, protecteur du jeune seigneur, et M. de Vezins, dont il est question dans cette lettre, étaient tous deux Angevins; on voit par là que Guy XVI eut plus d'un rapport avec l'Anjou. — Voir *Société Archéologique de Nantes*, t. XII, 1873, p. 36, et *Revue de l'Anjou*, 1860, p. 378.

(2) C'est sans doute aussi la seule idée de la mort, imminente à chaque

Par les détails intimes que Jean Daniel donne sur le comte de Laval, sur ses mœurs, sur sa manière de vivre, on sent qu'il a dû approcher de sa personne, être de sa maison ou de sa chapelle. Il était prêtre et instruit, deux titres de faveur auprès de Guy XVI, qui aimait la religion et les gens de lettres :

Il amoit gens sçavans et vertueux...  
Il desiroit avoir les gens d'esprit,

dit Jean Daniel, qui songe à lui peut-être, en parlant de ces gens sayants et vertueux.

Il raconte aussi que le comte de Laval l'appela un jour à Vitré pour quelque cas de conscience :

O bon seigneur, je te dis et relate  
Que quelque jours à Victry me appela.  
Entre aultres cas, en secret me parla  
De certains points touschant la conscience  
Et louoit Dieu n'avoir la sapience  
De grant lectré et disoit avoir veu  
Maint grant docteur de bonté despourveu...

Il avait ainsi été par moments le confesseur, le directeur du comte. Aussi a-t-il soin de déclarer à celui à qui il dédie ses vers :

O bon seigneur, pour nyent je diroye  
En mon espitre aucun cas que je sçaye  
Secrettement.

Ailleurs il ajoute :

Je te promets, en saine foy de prebtre.

instant pour le chrétien, qui lui fait dire à propos des vertus du comte :

« Il faut ailleurs les mettre en ung beau livre  
Que je feray, si Dieu me donne vivre  
Encore ung an, et plus tost si je puy. »

Pour que Jean Daniel ait connu, comme cela paraît vraisemblable, Hardouin Brehier, mort en 1506, il faut cependant qu'il ait été alors âgé de quinze à vingt ans.

Ce qui, quand même il n'y eût pas eu le témoignage formel de la déposition de Jean Daniel, suffisait amplement pour faire reconnaître qu'il était dans les ordres.

La dernière femme du comte, Antoinette de Daillon, honora également de son intime confiance le chapelain de Saint-Pierre d'Angers. C'est elle-même qui le pria de composer cette relation des funérailles et cette oraison funèbre du mari avec qui elle n'avait passé que bien peu d'années.

Et me manda un jour à la Gravelle,  
Ce fust le jour d'après l'enterrement,  
Où elle me fit exprès commandement  
Mettre cecy le mieulx que je pourroye.

Le pauvre organiste voulut en vain chercher à consoler la noble dame et perdit lui-même l'esprit « à lui donner confort. »

Lié, comme il était, par la reconnaissance à la famille de Laval, sa place naturelle était aux funérailles du comte, qui lui avait peut-être fait obtenir la chapellenie dont il était pourvu dans l'église collégiale de Saint-Pierre. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait un instant quitté Angers pour venir rendre à Laval, le jour de la Saint-Gervais 1531, les derniers devoirs à son protecteur, dont le corps fut inhumé avec une splendeur royale dans l'église du chapitre de Saint-Thugal. Il a grand soin d'ailleurs de ne pas oublier les Angevins dans le récit de cette pompe funèbre, l'abbé de Saint-Aubin, Hélie de Tinteniach, fils du seigneur du Percher, l'évêque de Rouanne, révérend père en Dieu frère Jehan, religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin du couvent d'Angers, suffragant de révérend père en Dieu François de Rohan, évêque d'Angers, qui, en 1524, avait présidé à la translation des reliques de saint Gohard dans une châsse neuve dans l'église de Saint-Pierre, dont Daniel était précisément chapelain (1).

(1) Voir: *Bulletin monumental de l'Anjou*, 1867-1868, p. 353. M. de La Beauillère s'est trompé en désignant un autre personnage, Gilles de

La manière dont il s'étend longuement sur Laval indique aussi que cette ville lui était familière ; il parle de ses églises, de ses chapitres, de ses moines, en homme qui les connaît de vieille date. Il disserte longuement sur l'origine fabuleuse du nom de cette cité. Cela s'explique par ses rapports avec les divers membres de la famille des comtes de Laval. Guy XVI n'était pas, en effet, le seul seigneur de cette maison avec qui il fût en relation.

Le récit de ses funérailles est dédié à très-haut et magnifique seigneur Gilles de Laval, seigneur de Loué, Benais, Bressuire, Maillé, La Rochecorbon, La Haye-en-Touraine, La Motte-Saint-Heraye et Pont-Château, vicomte de Brosse. Ce seigneur était établi en Anjou, dans le Saumurois ; il était petit-fils de Guy de Laval, seigneur de Loué, Benais, Montsabbert, La Faigne et Marcillé, qui fut si étroitement attaché au roi René, le mari de Jeanne de Laval, et mourut sénéchal d'Anjou en 1484. Son père, Pierre de Laval, s'était marié avec Philippe de Beaumont, dame de Bressuire, ce qui l'avait rendu seigneur de cette ville ; son mariage avec Françoise de Maillé l'avait pourvu de vastes seigneuries en Touraine (4). Son « bon frère » Guy était seigneur de Lezay et assista aux funérailles de Guy XVI, ainsi qu'on le voit par l'*Ordre funèbre*. Si Daniel lui dédia son récit et non à Antoinette de Daillon, la veuve du comte, qui le lui avait commandé, peut-être y eut-il là un sentiment de convenance, de délicatesse, de respect du deuil de la jeune comtesse ; peut-être y eut-il aussi désir de se ménager un nouveau protecteur. Des liens d'ancienne date, comme l'indique le ton de l'épître, devaient exis-

Gauds, comme évêque de Rouanne. — Jean Daniel n'oublie pas non plus, en sa qualité d'organiste, de rappeler que

« par accords  
Armonieux, les chantres de musique  
Respondoient là le service autentique. »

(1) Voir le P. Anselme, t. III, p. 636 et suiv., et Duchesne, *Histoire de la maison de Montmorency*, p. 605, 609.

ter entre Jean Daniel et la famille du seigneur de Loué, puis-  
sante à la fois dans l'Anjou, le Maine, le Poitou et la Touraine ;  
mais, faute de connaître le lieu d'origine du poète, on en est  
réduit sur ce point à des présomptions. A partir de 1533 le  
silence se fait sur la vie de maître Mitou. Attendit-il patiem-  
ment à Angers, où le retenait sa chapellenie, la réparation des  
orgues de Saint-Maurice, ou bien alla-t-il exercer ailleurs  
son talent d'organiste ? c'est ce que je laisse à d'autres le soin  
d'élucider, si c'est possible.

Voilà ce que je sais de Jean Daniel. A d'autres de grossir  
la gerbe, maintenant que malgré de nombreuses lacunes sa  
biographie est aussi complète que celle de plusieurs de ses  
contemporains.

Telle que je l'ai restituée, son individualité est pour l'his-  
toire littéraire de nos provinces de l'Ouest une acquisition  
qui a certes bien sa valeur. La relation des funérailles du  
comte de Laval, l'épître préliminaire de la légende de Faifeu,  
à elles seules, le consacrent poète à l'égal de Meschinot,  
d'André de La Vigne, de Jean Marot et d'autres chroniqueurs  
en vers de la cour d'Anne de Bretagne ; il est de leur école et  
c'est d'eux qu'il procède. Il n'a pas toutefois la prétention  
d'être leur égal, ainsi qu'on le voit par ce qu'il dit de Jean  
Bouchet et de Jean d'Authon, en parlant de son protecteur (1) :

Et si j'estois le roy des escrivans,  
Un Jean Bouchet ou le bon abbé d'Angle,  
Je requerrois une langue triangle  
A Jupiter, pour narrer en ce temps  
Ses grants vertus, comme je les entends.

(1) On remarquera que c'est dans le Poitou que Jean Daniel va cher-  
cher les écrivains qu'il considère comme les rois des poètes. Jean d'Authon  
était mort en 1527, et Jean Bouchet lui avait consacré une épître  
« contenant les regrets de la mort de frère Jean d'Authon en son vivant  
abbé d'Angle. » *Epistres familières* de J. Bouchet, LVII, feuillet xxxix,  
verso. Jean Bouchet écrivit aussi l'éloge du Sire de La Tremouille, dont  
le fils avait épousé Anne de Laval, fille de Guy XVI et de sa première  
femme Charlotte d'Aragon.

Il dit n'être qu'un écrivain de circonstance. Il voudrait qu'« un meilleur enseigneur » célébrât les vertus du comte de Laval :

Je cognoës bien qu'expert en ce ne suys  
Comme d'aucuns, qui ne font aultre chose.

Il appelle quelque esprit subtil à tirer parti plus tard de « son barbare écrit » et prie le seigneur de Loué de considérer sa bonne volonté, sans prendre garde à son rude langage. Son épître en tête de la légende de Faifeu le montre cependant très-familier avec la littérature de son temps.

Il eût sans doute bien voulu, comme plusieurs des poètes qu'il vante, avoir une bonne abbaye au lieu de rester un pauvre chapelain. C'est ainsi qu'il dit du bonheur qu'il faut saisir à l'occasion :

Je cognoës bien qu'il ne va pas tousjours,  
Ou bien il faict ailleurs trop long séjour.

Il s'éleve contre « les grands clercs du monde » mieux pourvus de bénéfices que de piété :

On voit les grants clers  
Mollement vivre, en villains faiz experts.  
Le plus souvent ils disputent des livres,  
Mais de bien vivre ilz ont les sens delivres ;  
Non pas tretous, il est de savans gens,  
De bonne vie et en mœurs diligens,  
Fort craignant Dieu et donnant bon exemple.  
Mais de ceux là on en voit peu au temple  
Bien colloquez ; ils sont *a remotis*  
En plusieurs lieux et vont vivant gratis.  
On le cognoist par vroye expérience,  
Ces bien vivans qui ont de la science  
N'ont pas les biens en l'église de Dieu.

C'était, du reste, le cri de tous les vrais catholiques, et

l'on se tromperait gravement en voyant là une boutade inspirée par l'esprit de réforme. Personne n'est plus à l'abri de cet esprit et en dehors des novateurs que le bon Daniel. Ce qui le caractérise, ce qui est le vrai cachet de son œuvre, c'est son profond amour de la religion et sa haine de l'hérésie. Ses Noëls ne sont pas autre chose qu'un cri d'alarme en face des progrès des hérétiques, un cri de rappel au bercail des brebis prêtes à se laisser égarer et séduire par les novateurs, un cri de prière à Dieu pour qu'il prenne en pitié la pauvre France. Ces pieuses chansons ne sont pas les seules poésies où il exprime ses ardentes convictions et son dévouement à la cause catholique. Son épître en tête de l'œuvre de Bourdigné (1), de même que sa relation des funérailles du comte de Laval, ainsi qu'on vient de le voir, respirent la haine vigoureuse qu'il nourrit contre les hérétiques qui venaient attaquer la vieille foi de ses pères.

En 1531, dans cette épître à propos du docteur Pierre Bourreau, il dit des nouveaux sectaires dont ce savant docteur avait été l'adversaire :

Vous les souffrez et voyez bien les maux  
 Que vous avez, tant longz et anormaulz  
 Depuis le temps de leur meschante secte,  
 Que l'air en put et la terre se infecte :  
 Et plus auront au monde auctorité  
 Et plus aurez longue sterilité,  
 Guerre craintifve et horrible famine,  
 Qui tant vous runge, abbat et examine.  
 Vous avez bien les cœurs adamantins  
 De soustenir ces boucs, puants mastins,  
 Lutériens et doctes en paincture,  
 Faulx monnoyeurs de la sainte Escripture,  
 Qui par tous poinctz ont quis et ramassé  
 Toutes erreurs mises du temps passé.

(1) On peut la considérer comme un correctif des bouffonneries et du cynisme de Bourdigné; il est vrai que celui-ci même prie Dieu de translater ses lecteurs en son haut paradis.

Ce sont meschans apostats attisez  
 Céditieux, poignans, mal baptisez.....  
 Dont vous avez grant playe et punaisie.

Il adjure ses contemporains de recourir à Dieu et de prier la Vierge de porter remède aux misères de la France. C'est le refrain véritable de ses Noël, qui ne sont pas un pur jeu poétique, comme il en advint dès avant le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, mais bien un élan de son cœur vers Jésus enfant et la douce Vierge sa mère. En les composant, l'auteur voulait certes faire une œuvre de chrétien et de prêtre plutôt qu'une œuvre de poète.

Il faut enfin en venir à ces poésies qui constituent le principal droit de Jean Daniel à l'estime de la postérité.

Le titre qu'elles portent dans l'édition restée dans l'ombre jusqu'à ce jour, et que je signale à l'attention des bibliophiles, indique bien la préoccupation et le but de notre auteur :

NOELZ NOUVEAULX.

*Chansons nouvelles de Nouel  
 Composées tout de nouvel,  
 Esquelles verrez les praticques  
 De confondre les hereticques.*

Composées par Maistre JEHAN DANIEL, organiste, dit Maistre Mirou.

Mais qu'est-ce que cette édition? quelle peut être sa date? est-elle antérieure ou non aux recueils La Vallière? quelle est sa ressemblance avec eux? Des presses de quelle ville peut-elle être sortié?

C'est un petit in-8° gothique, de 26 lignes à la page, sans lieu ni date, sans pagination, mais avec signatures. Le titre est suivi de la table des chansons, sur l'air desquelles se chantent les Noël. Cette table occupe le recto et le verso du premier feuillet. Elle indique trente-quatre chansons, c'est-à-dire trente-quatre Noël qui se trouvent tous en effet dans le recueil; de plus ils sont suivis d'un trente-cinquième Noël non indiqué à la table, et qui termine ce volume malheureusement

incomplet. Le feuillet qui manque (le feuillet Jiiij) étant le dernier d'un cahier, on peut présumer sans témérité qu'il était le dernier du recueil qui devait avoir 36 feuillets en tout (1).

Cette édition des Noël's de Jean Daniel, contenant trente-cinq Noël's, en renfermait donc un nombre plus grand que les trois plaquettes du duc de La Vallière, qui à elles trois n'en contenaient que vingt-cinq (2).

Restait à savoir si les Noël's du duc de La Vallière, à part la question de nombre, se retrouvaient dans cette édition restée inconnue même à Brunet. L'obligeance et la courtoisie de M. le comte de Lignerolles, que je ne saurais trop remercier, m'ont permis de résoudre cette question de la ressemblance des deux éditions. /

Le n° 660 du catalogue du baron Pichon, c'est-à-dire le recueil *S'ensuivent plusieurs Noelz..... esquelz verrez les pratiques de confondre les hereticques*, qui contient 24 lignes à la page et six Noël's, renferme les six premiers Noël's de l'édition de la Bibliothèque du Mans, dont voici les airs indiqués :

SUR: *Secourez moy ma dame par amour.*

SUR: *Maistre Jehan du pont allès.*

SUR: *La chanson de la grue.*

SUR: *Hau Margot liève la cuyse.*

SUR: *Plaisir n'ay plus que vivre en desconfort.*

SUR: *Je ne scay pas comment.*

Dans le n° 658, le seul daté (1524): *Chantzons saintes pour vous esbattre*, contenant huit Noël's, et 26 lignes à la page, on trouve les huit Noël's qui dans l'édition du Mans viennent immé-

(1) C'est ce que prouvent en effet d'autres éditions des Noël's de Daniel, dont je parlerai plus bas et qui m'ont permis de compléter les lacunes de ce recueil auquel manque aussi le feuillet J.

(2) Savoir: Le n° 658, du catalogue Pichon, 8 Noël's.

— 660	—	6
— 662	—	11
		<hr/> 25 Noël's.

diatement après les six premiers, c'est-à-dire les noëls 7 à 14, dont voici les airs :

SUR : *Puisqu'en amours est si beau passe temps.*

SUR : *Trop enquerre n'est pas bon.*

SUR : *Ma bien acquise.*

SUR : *Une bergerotte,*

SUR : *Las baisez moy au départir.*

SUR : *Il est conclud par ung arrest d'amours.*

SUR : *S'il est à ma posté.*

SUR : *Je demeure seulle esgarée.*

Le recueil 662, *Noelz joyeux plain de plaisir*, contient onze noëls ; il a 26 et 27 lignes à la page. Dans cette plaquette on a ménagé l'espace ; depuis le milieu environ on y a imprimé les noëls à deux colonnes pleines dans la même page. Elle se termine même par une chanson imprimée en plus petits caractères, qui contient 34 lignes sur un seul feuillet, recto et verso.

Dix noëls de ce recueil sont communs avec l'édition du Mans ; ce sont ceux qui dans cette édition portent les numéros 25 à 34 et dont voici les airs :

SUR : *Allez buy dire, allez buy demander.*

SUR : *Mon mary n'a plus que faire.*

SUR : *Dieu te gard bergière.*

SUR : *Hurelugogu quel douce dance.*

SUR : *Qui en amour veult estre heureux.*

SUR : *Sur ce mignon qui va de nuict.*

*Aultre chanson poytevine à plaisir.*

SUR : *En contemplant la beaulté de ma miye.*

SUR : *Jamais ne m'advendra.*

SUR : *D'ou venez vous ma dame Lucette.*

La czième et dernière chanson du n° 662 : *S'ensuit une belie chanson..... de grant valeur sur la chanson de l'Oublieur qui est de la vicille faczon*, manque au recueil du Mans. Tout porte à croire qu'elle a été, pour ainsi dire, surajoutée au recueil La Vallière, pour ne pas laisser en blanc la

dernière feuille du cahier final et elle ne semble pas être de Jean Daniel (1).

En tout vingt-quatre Noël sont communs aux deux éditions. Dix Noël de l'édition du Mans ne se retrouvent pas dans les trois recueils La Vallière, seuls indiqués comme l'œuvre de Jean Daniel. Ce sont les dix qui dans cette édition portent les numéros 15 à 24 et dont voici les airs :

SUR : *Au boys de dueil.*  
 SUR : *Qui la dira la douleur de mon cœur.*  
 SUR : *Maudit soit-il qui fist amours.*  
 SUR : *Je m'y repens de vous avoir aymée.*  
 SUR : *Baisez moy tant tant.*  
 SUR : *Amy souffrez que je vous ayme.*  
 SUR : *Le trihory de la basse Bretagne*  
 SUR : *Dictes moy belle voz pensée.*  
 SUR : *La belle tère lire.*  
 SUR : *Mon petit cueur hélas!*

Les recueils La Vallière n'ont pas enfin le Noël 35<sup>e</sup> et dernier de l'édition de la Bibliothèque du Mans :

SUR : *S'esbahist on se j'ay perdu mon tainct,*

(1) Elle se retrouve en effet dans plus d'une plaquette du temps.  
 En voici le début :

« Destoupez trestous vos oreilles,  
 Vous orrez racompter merveilles,  
 Du Sauveur la Nativité.  
 A ce saint jour faisons veille ;  
 Ne dormons point, qu'on se reveille,  
 Joyeusement chantons Noël... »

On la rencontre (*Noël nouveau sur la chanson de l'Oublieur*) dans un recueil gothique in-16, comprenant 40 feuillets et 5 cahiers, 26 lignes à la page, non folioté, avec table au commencement, et commençant par A ij<sup>v</sup> par le Noël sur l'air : *Da nobis tu es un bon compagnon,*

« Tous d'un commun accord par grand dévotion, »

et finissant par : *Sur Madame Jehanne*. On la trouve aussi « s'ensuit une belle chanson nouvelle de grand velleur sur la chanson de l'Oublieur qui est de la vieille facon. » au feuillet Bij d'un recueil gothique in-8<sup>o</sup>, sans lieu ni date, de 25 lignes à la page, formé de 20 feuillets dont un grand nombre manque, et contenant de nombreux Noël manœuvres.

On voit encore dans un autre recueil un Noël composé sur une chanson d'Oublieur : Air : *hélas que feray-je moi qui suis, etc.*

air qui, je l'ai déjà dit, n'est pas indiqué à la table des chansons de cette édition. Quant à la chanson de l'Oublieur, ne paraissant pas, je le répète, être de Jean Daniel, elle est la seule des Noëls La Vallière qu'on ne retrouve pas dans l'édition du Mans.

Qu'y avait-il de plus judicieux à conclure de cette comparaison ? C'est qu'outre les trois recueils La Vallière il en existait un quatrième, contenant le complément de l'œuvre de Daniel et confondu aujourd'hui avec les nombreux noëls sans nom d'auteur du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. Il était même permis de présumer que la quatrième plaquette, qui faisait défaut en apparence, était un des recueils anonymes figurant à côté des Noëls de Daniel au Catalogue du duc de La Vallière et du baron Pichon.

Je pensai d'instinct que ce devait être le n<sup>o</sup> 687 du Catalogue de M. le baron Pichon :

*Chansons joyeuses de noel  
Très douces et récréatives  
Singulieres, supellatives  
Et sont fuictes d'assez nouvel.*

petit in-8<sup>o</sup> goth. de 8 feuillets, contenant *dix noëls*. Cette présomption n'était pas vaine et, grâce à l'obligeance de M. le comte de Lignerolles, j'ai pu m'assurer que ce recueil était bien de Jean Daniel. Il porte à la fin la signature de l'organiste d'Angers *Jo. Da. organista*, tout comme l'épître placée en tête de la légende de Pierre Faifeu, ce qui avait échappé à la fois aux bibliothécaires du duc de La Vallière, à Brunet, à l'éminent président de la Société des Bibliophiles et à M. de Lignerolles lui-même (1). Il comprend les dix noëls qui ne figuraient pas dans les trois plaquettes indiquées ci-dessus et

(1) La signature de Jean Daniel varie dans chacune de ses œuvres ; tantôt elle est abrégée comme ici, tantôt elle porte *Jo. Danielis*, tantôt *Jo. Daniellus*. La qualité d'organiste et le surnom de Mitou sont aussi parfois défaut.

qui correspondent à ceux que contenait en plus l'édition de la Bibliothèque du Mans (1).

Cette édition du Mans, à mon avis, est une réimpression de ces quatre recueils parus d'abord successivement et à des temps différents (2). D'instinct, ceci me semble indiscutable. J'ajoute que les recueils La Vallière par leurs abréviations paraissent avoir un caractère plus archaïque que celui du Mans.

Si l'imprimeur de cette édition choisit pour son livre un seul des titres des quatre recueils précédemment parus, c'est que celui de son choix était sans doute le titre des noëls les premiers publiés, ou bien que, par l'annonce de chansons « composées tout de nouvel et dirigées contre les hérétiques », il flattait davantage le goût du peuple toujours épris de nouveautés et était en même temps une arme de guerre et de circonstance contre les huguenots devenus plus redoutables que jamais.

De quelles presses sont sortis les recueils La Vallière ? quelle est la date de leur impression ?

Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de répondre à la première question. Les caractères d'imprimerie, même les lettres fleuries des différents imprimeurs étant alors pour la plupart du temps les mêmes, il faudrait une minutieuse comparaison avec d'autres noëls ou d'autres plaquettes du temps, rarissimes, hélas ! pour arriver à une présomption

(1) Je ne sais pourquoi ce recueil est le seul de Jean Daniel admis à figurer (sans indication de l'auteur, bien entendu) dans l'ouvrage, si incomplet du reste, de Quéraud, publié par M. Gustave Brunet, Bordeaux, 1872, *Livres perdus et exemplaires uniques*, voir page 16. On n'y indique en outre parmi les recueils du n° 3081 du catalogue La Vallière que les *Noëls du Plat d'argent* et les *Grands Noëls*... vendus par Jacques Nyverd. Voir pages 48 et 71. Je doute que ces deux recueils, et surtout le dernier, aient plus de droits à figurer dans ce livre que leurs pareils.

(2) C'est ainsi qu'à la fin du xvi<sup>e</sup> et au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, le chanoine Toussaint Leroy faisait paraître au Mans presque chaque année de nouveaux Noëls, qui plus tard furent tous réunis dans une édition complète. L'imprimerie aimait alors à reproduire chaque année de nouveaux noëls comme de nouveaux almanachs.

spécieuse. Un des recueils porte la date de 1524. La Morncy dit que plusieurs Noël de Daniel ont été précisément imprimés en 1524 chez le célèbre imprimeur Jean Olivier. Si c'était de ce recueil qu'il voulait parler, nous aurions le nom de l'imprimeur des quatre recueils de J. Daniel ; car ils paraissent sortir tous des mêmes presses et ont un air de famille, si je puis dire, ressortant de l'uniformité des caractères et de la disposition des titres (1). Un seul (le n° 657, cat. Pichon) a le premier mot de son titre, *Chanzons*, composé en lettres romaines ; aucun n'a d'apparence de marque d'imprimeur (2).

Quant à la date, le n° 660, placé en tête des Noël dans l'édition du Mans, pourrait bien être quelque peu antérieur au recueil qui suit daté de 1524 (le catalogue Pichon le disait composé vers 1520). Les autres recueils durent suivre d'assez près.

On peut d'ailleurs, d'après le texte des Noël eux-mêmes, leur donner une date assez précise.

(1) On pourrait comparer avec profit ces Noël avec ceux imprimés par Jehan Olivier, tels que ceux du *Plat d'argent* et les *Noël nouveaux imprimés nouvellement... On les vend à Paris en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne de Saint-Martin en la maison de Jehan Olivier*, petit in-8° gothique de 8 feuilles. La table indique cinq chansons et plusieurs autres. Voici les airs des cinq premières :

Sur : *Maitre Jean.*  
 Sur : *Debout Collin Manollet hau naulet.*  
 Sur : *Une vierge pucelotte.*  
 Sur : *Nostre chambrière.*  
 Sur : *Que dit-on en France.*

En tête des *Noël du Plat d'argent* on lit de curieux vers, qui contiennent une piquante allusion à l'enseigne et à la marque de Jean Olivier.

(2) Un seul (*Chanzons saintes*, n° 658) a un écu (sans tenants) semé de fleurs de lys, l'écu de France, placé sans symétrie, à droite et au bas de la page du titre. Est-ce une marque typographique analogue à celle d'Antoine Vérard, ou bien une marque du possesseur du livre ? Que l'on se rappelle les *Grands Noël*, vendus rue Neuve-Notre-Dame à l'enseigne de l'*Escu de France*. — Il y aurait aussi lieu de rechercher quelles étaient les presses auxquelles les Angevins confiaient de préférence lors l'impression de leurs livres.

Deux soucis préoccupent l'auteur : les commencements de l'hérésie et les besoins de la paix. La paix et l'union des chrétiens, voilà ce qu'il désire ardemment pour mettre fin aux malheurs de la France ; il revient constamment sur ce double désir de la fin de la guerre et de la détresse de la patrie qu'il attribue à l'hérésie :

S'esbahist on si malheur est attainct  
Et qu'on voit France tant diffamée  
D'avoir perdu la fleur tant renommée,  
C'est par erreur qu'on souffre qui nous tainct.

Noel !

Chantons Noel, priant de cueur non fainct  
Que plus ne soit hérésie estimée,  
Et les villains qui par tout l'ont semée  
Puissent avoir de brief le bruyt estainct.  
Requerons Dieu ceste sainte journée  
Que seure paix soit en France ordonnée  
Et notre Roy soit avec nous emprainct.

On lit dans le Recueil daté de 1524 :

Supplions Dieu, tous pauvres indigens,  
Que bonne paix vueille en France reduyre,  
Au noble roy François aucun ne puisse nuire  
Et a la fin pardonne aux négligens (1).

Cette pensée reparait sans cesse dans ses vers :

Or faisons prière  
Au petit enfant  
Que sous sa bannière,  
Aillons triomphant,  
Et paix singulière  
Vienne maintenant.

(1) La fibre nationale vibre également dans les Noëls de Lucas Le Moigne, qui montrent de même l'union intime du patriotisme et de la religion. Voir, entre autres, p. 55 de l'édition du baron Pichon :

« Fay nous avoir victoire des Angloys,  
Garde de mal le noble roi François. »

Il invite la Vierge à demander la paix à son Fils pour notre pays :

Compose o luy que paix nous soit donnée.

Ces passages et d'autres que je pourrais citer indiquent, sans parler des débuts de l'hérésie qui en limitent aussi le commencement, cette période de guerre s'étendant depuis les revers de François I<sup>er</sup> jusqu'à la paix de Cambrai en 1529, et dont la plus grande douleur pour la France fut la perte de la bataille de Pavie et la captivité de son roi, déjà précédées de la misère souvent déplorée de l'année 1523.

Quant à l'édition de la Bibliothèque du Mans, comme elle n'est qu'une réimpression, sa date n'a qu'un intérêt bibliographique. La connaissance du lieu où elle a été imprimée serait certes bien plus intéressante, et indiquerait où s'était maintenue avec persistance la popularité des Noëls de Jean Daniel.

L'auteur de la *Bibliographie du Maine*, Desportes, qui avait fort peu de scrupules bibliographiques, a dit ces noëls imprimés au Mans en 1545 ; d'autres Manceaux l'ont répété après lui.

Pourquoi cette date ? pourquoi cette ville ? Desportes a rapporté cette édition à 1545, uniquement parce que dans le précieux volume de Noëls de la Bibliothèque du Mans qui contient (je suis le premier à le révéler) neuf recueils ou bien plutôt neuf fragments de recueils différents et de diverses dates (1), les Noëls de Mitou viennent immédiatement après le recueil des Noëls de Denisot, le célèbre conte d'Alzinois, imprimés en 1543. Ces noëls de Denisot ont été imprimés sans indication de lieu ; mais on peut, sans trop grande témérité, les présumer sortis des presses d'un imprimeur de la ville du Mans, pays de l'auteur encore assez jeune alors (2). Quant à

(1) Je ferai prochainement de ce recueil, à propos des Noëls de Samson Bedouin, l'objet d'une étude particulière qu'il mérite à tous égards.

(2) L'article consacré à Denisot par Lacroix du Maine est même une présomption en faveur de l'impression des Noëls au Mans. Il cite ses

ceux de Jean Daniel, on voit que l'allégation de Desportes ne manquait pas d'une certaine témérité. Y a-t-il entre les caractères des Noël's de Denisot et ceux de Mitou une certaine similitude qui permette d'attribuer les deux recueils au même imprimeur ? C'est là le seul jalon qui puisse guider dans l'attribution à des presses locales des Noël's de maître Mitou.

Cette ressemblance existe très-réellement. Il y a entre les deux recueils une analogie typographique incontestable. La justification est la même, 26 lignes à la page ; les caractères sont identiques et la forme tortillée des S initiales dans les deux recueils frappe tout d'abord. Les lettres fleuries appartiennent au même alphabet (1).

L'impression des Noël's de Denisot semble seulement postérieure à celle des Noël's de l'organiste angevin. Les caractères en sont plus fatigués ; on y voit aussi des caractères romains dans le titre et à l'argument qu'on ne trouve nulle part dans Daniel. On sait qu'ils se terminent ainsi : « Cy finissent les Noel's nouveaux composez par le conte d'Alsinoy's pour l'an mil cinq cens quarante cinq. »

En admettant que les deux recueils sont sortis des mêmes presses, on peut dire *à priori* qu'ils ont vu le jour au Mans ; car il y a probabilité que les premiers Noël's de Denisot ont été imprimés dans le lieu d'origine du jeune poète. Comme je

cantiques de 1553 imprimés à Paris chez la veuve de Maurice de la Porte, un livre de prières à Dieu, imprimé à Paris et autres lieux ; puis il ajoute : « il a écrit plusieurs autres cantiques et Noël's autres que les susdits, imprimés au Mans. » Je ne sais s'il existe d'autres exemplaires de l'édition des Noël's de Denisot de 1545 que celui de la Bibliothèque du Mans. La réimpression qui a été faite sur cet original au Mans, en 1847, par les soins de M. de Clinchamp, n'est qu'une pure reproduction sans commentaires. Les notices consacrées à Denisot par MM. Boyer, Rathery et Hauréau n'ont pas non plus abordé ce point intéressant.

(1) Notamment B et N. Les lettres fleuries sont beaucoup plus abondantes dans Denisot. Dans ses Noël's il n'y a qu'une seule lettre initiale qui ne soit pas fleurie, tandis qu'au contraire dans Daniel on n'en voit que trois qui le soient. Je me hâte de dire qu'on trouve les mêmes lettres fleuries dans d'autres Noël's du temps imprimés à Paris, et qu'il s'agit ici d'une présomption et non d'une preuve.

l'établis ailleurs, leur imprimeur fut sans doute Denys Gaignot, naguère libraire et imprimeur à Paris, qui était venu transporter ses presses au Mans de 1541 à 1544 (1). Ces Noëls de Denisot et de Mitou seraient ainsi un des premiers produits de la typographie mancelle.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que les recueils de Mitou aient été réimprimés à la porte de l'Anjou, dans une province qui plus que toutes les autres se passionna pour ces chants si empreints de foi et de gaieté. Aussi, dans les bibles de noëls ou dans les recueils postérieurs imprimés dans le Maine jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, trouve-t-on des vestiges toujours subsistants des Noëls de Jean Daniel.

Au reste, la popularité de ces pieuses chansons fut des plus grandes et ne demeura pas concentrée dans les limites de nos provinces de l'Ouest. Chose curieuse et jusqu'ici restée inaperçue, on retrouve les Noëls de Jean Daniel réimprimés dans plusieurs recueils gothiques publiés à Paris pendant le XVI<sup>e</sup> siècle.

On les voit notamment dans un volumineux recueil de cent soixante feuillets, in-16, de 27 lignes à la page, où on lit à la fin : *Cy finent les grans Noëls nouvellement imprimés à Paris pour Jehan Bonfons, demourant en la rue neusve Nostre Dame à l'enseigne Sainct Nicolas*. Au haut du recto de chaque feuillet, on lit *Noëls nouveaux*, et au bas du commencement de chaque cahier L. G. N. (*les grands Noëls*).

Dans ce recueil bien curieux, où à côté de beaucoup de noëls anonymes, on trouve des noëls du recueil de Lucas Le Moigne, mais disséminés sans ordre au milieu d'autres, et ne portant pas le nom de leur auteur, on rencontre, chose rarissime, des noëls signés. Plusieurs, entre autres, sont signés *Y. L. Crestot presbiter*. On voit cette signature au bas de noëls qui se

(1) On remarque même la similitude des lettres initiales des Noëls de Daniel avec celles des *Noëls nouveaux pour 1554, imprimés au Mans par Denys Gaignot*, et dont Richelet a donné une soi-disant reproduction, qui n'est autre chose qu'une triste et déplorable mystification.

rencontrent assez souvent dans les recueils du temps, tels que :

Celle digne accouchée,  
Qui de Dieu fit portée  
Neuf mois entièrement.

Ou bien :

Faut il que je vous chante  
Encore une aultre foys,

et plusieurs autres. Mais, ce qui est une piquante révélation, c'est qu'on la trouve au bas de ce Noël de l'Île de France si connu et si défiguré aujourd'hui :

Mes bourgeoyses de Chastres  
Et de Mont le Héry  
Menez toutes grant joye  
Ceste journée icy.

Je me contente de signaler en passant cette découverte. Toutefois ces Noëls de Crestot, prêtre sans doute de Châtres ou de Montlhéry, sont disséminés eux aussi à tort et à travers, parmi d'autres chansons anonymes, depuis le commencement du recueil jusqu'au folio xxxvii (1). A ce feuillet xxxvii, au bas de la page, commence au contraire la suite, non interrompue des Noëls de Jean Daniel qui vont jusqu'au folio lxxix, verso, et sont au nombre de trente-cinq.

Rien n'indique le changement d'auteur, si ce n'est qu'au lieu du nom de Crestot, on lit au bas de chaque Noël : *Jo.*

(1) Parmi les Noël's anonymes se trouve au folio 137, verso, un Noël évidemment manqué sur : *Or sus bouvier Dieu te doint bonne estraine :*

« Seigneurs grands et petits  
De la conté du Maine,  
Or levez sus, ne dormez plus,  
C'est assez sommeillé.  
Que Noel soit chanté,  
Car la feste s'approche.  
Naulet, Noel roy du ciel  
Sera au lundy nay  
D'une belle pucelle. etc. »

*Danielus organista, Grâce et amour.* Ces noëls, qui ne sont précédés d'aucun titre, viennent dans le même ordre que dans le recueil de la Bibliothèque du Mans et contiennent le noël 35° de cette édition :

S'esbahit-on si malheur est atteint,  
qui manque aux recueils La Vallière.

Le principal changement qui mérite d'être noté (1), c'est que le noël 25° de l'édition du Mans qui se trouve aussi dans La Vallière :

*SUR: Allez lui dire, allez lui demander.*

Vivons en joye, ne soit deuil affermé,  
manque ici et est remplacé par un autre noël, figurant comme le neuvième de ceux de Daniel dans le recueil de Bonfons, et que je reproduis ici :

AUTRE NOEL SUR LA CHANSON : *Partyr my fault.*

Partir me fault d'icy mon bien et seul espoir ;  
Car oncques mais je n'eus en vous aucun espoir.  
A ce département tout mon cœur je vous donne,  
Hélas, changez le moy et me faites personne  
Si bien vivant en vous que face mon debyoir.

Si vous voulez sçavoir quelles sont mes promesses,  
Je vous fais asçavoir que suis à vos adresses,  
Prest et appareillé à tousjours vous servir.  
Aultre chose ne quiers, sinon bien desservir,  
Et vostre saint amour tenir en mes destresses.

Dame, voicy le temps auquel vous enfantastes  
Et vostre cher enfant du ciel venu donnastes

(1) Je remarque aussi une légère interversion. Les Noëls 5, 6 et 7 du recueil de Bonfons correspondent aux Noëls 6, 7 et 5 du recueil du Mans. La chanson de *l'Oublieur* n'est pas non plus dans ce recueil. Enfin le Noël 30, bien que se chantant sur le même air ; *Ce mignon qui va de nuit*, est différent ; il est emprunté à Le Moigne et commence ainsi :

Chantons à ce Noël joly,  
Grans et petis joyusement.

A tous paupes humains, pour en avoir salut,  
Dont doit chanter chascun saulveur qui valut  
Tant pour nous rachapter qu'en vos bras l'alectastes.

Quand voulustes adonc enfanter en lyesse, [blesse.  
Les pastoureaux des champs vindrent veoir la no-  
Vostre enfant ont trouvé entre deux bêtes brutes,  
Lequel l'ont adoré et pendant que vous justes  
Trois roys y sont venus en triumpant adresse.

Nous vous prions de cueur et très bonne pensée  
Que vostre plaisir soit saulver nostre lignée,  
Priant vostre cher fils qu'il nous face pardon  
Et par ainsi aurons la paix en habandon,  
Qui durera toujours en soulas qui m'agrée.

Amen.

Nous avons de la sorte, pour ainsi dire, une troisième édition des Noëlés de Jean Daniel, noyée dans un volumineux recueil rarissime, ce qui explique l'oubli où elle est restée jusqu'ici.

On en retrouve encore une réimpression moins complète, il est vrai, dans un autre recueil gothique, in-16 folioté, suivi d'une table, contenant 153 feuillets, avec *Noëls nouveaux* écrits au bas des rectos, 27 lignes à la page, et environ cent vingt-cinq Noëlés (1).

Au feuillet XLVI, verso, après le Noël des *Bourgeoises de Chastres*, comme dans le recueil que je viens de faire connaître, viennent trente et un Noëlés de Jean Daniel finissant au recto du folio LXXVI. Manquent les Noëlés 4, 5, 21, 25, 28 de l'édition du Mans. Le Noël qui vient le septième est celui qui se trouve dans le recueil Bonfons, et qui manque aux éditions précédentes. Les autres se suivent dans l'ordre ancien, mais, à la différence du précédent recueil, ne portent ni le nom ni la devise de Jean Daniel.

(1) Le premier feuillet manque, mais je présume que ce recueil est celui indiqué ainsi par Brunet : *Les Grands Noëlés nouveaux, composez nouvellement en plusieurs langages sur le chant de plusieurs chansons. Paris, Bonfons, petit in-8 (?) gothique de cxxiii feuillets.*

Ce second recueil a-t-il, comme le premier, été publié par Jehan Bonfons, libraire à Paris de 1548 à 1572, ou bien par Nicolas qui fut son successeur. Je ne saurais le dire. Toujours est-il que voilà la preuve de la persistance de la popularité des Noël de Jean Daniel établie par leurs différentes réimpressions à Paris.

On doit rencontrer, à plus forte raison, des vestiges de leur existence dans les recueils de l'Ouest, puisque c'est dans ces provinces qu'écrivait Daniel, et que ses chants durent être plus répandus qu'ailleurs sur leur sol natal, dont ils ont gardé, par leur dialecte, comme un goût de terroir. Malgré le petit nombre des recueils angevins du xvi<sup>e</sup> siècle qui sont venus jusqu'à nous, j'ai pu y rencontrer la preuve que l'Anjou était demeuré fidèle aux pieuses chansons de l'organiste de Saint-Maurice, soixante ans environ après l'époque où elles avaient été imprimées (1).

Le recueil des *Vieux Noels composez en l'honneur de la Nativité de Nostre Seigneur Jésus-Christ et de la glorieuse Vierge Marie...* à Angers, pour Antoine Hernault, libraire, demeurant en la rue Lyonnaise devant l'enseigne de la Harpe, 1582 (in-16, 27 lignes à la page, car. rom., non paginé, mais avec signatures), contient un Noël de Mitou (2).

Le *Cours des Noels vieux et nouveaux fait à l'honneur de la Nativité de Nostre Sauveur*, etc., qui est la suite du précédent recueil, et sort, à la même date, de la même librairie, contient de même aussi un autre Noël de l'organiste angevin (3). Il faut toutefois avoir soin de ne pas confondre avec les Noël de cet auteur le dernier chant de ce recueil :

Alleluia, chantez, je vous supplie,  
Tous chrestiens, je le puis commander,

(1) On trouve dans Brunet, et surtout dans la deuxième partie du catalogue du duc de La Vallière, l'énumération de nombreux Noël angevins de la fin du xvi<sup>e</sup> et du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, devenus presque introuvables aujourd'hui.

(2) C'est le Noël 11<sup>e</sup> de l'édition du Mans.

(3) C'est le Noël 15<sup>e</sup> de l'édition du Mans.

au bas duquel on lit : *in te cantatio mea semper, Danielus.*  
 On trouve en effet cette même devise au bas d'un Noël d'un autre recueil angevin dont les chants ne sont pas anonymes, et dont l'auteur, organiste aussi d'une paroisse d'Angers, fut, comme compositeur de Noëls, le digne successeur de Jean Daniel. Je veux parler des *Vieux Noëls composés par M<sup>e</sup> Laurens Roux, en son vivant organiste de la Trinité d'Angers... A Angers, de l'imprimerie d'Hernault, 1582.*

Dans ce recueil, au bas du dix-septième Noël :

*Il est jour dit l'alouette.  
 Disons nau à plaine teste.  
 Nau, nau, nau, nau,  
 Ol est ynè grande festé.....*

on lit en effet la devise que je viens de citer tout à l'heure, empruntée au prophète Daniel, ce qui prouve que maître Mitou n'a pas à en réclamer la paternité. L'attribution peut en être revendiquée plutôt par l'organiste de la Trinité, qui avait hérité de la verve de son devancier, et sut si bien l'imiter qu'il contribua peut-être à l'oubli qui allait le frapper dans le siècle suivant.

Le Maine conserva longtemps aussi le souvenir des Noëls de Jean Daniel. J'en ai trouvé la preuve dans un curieux manuscrit de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, écrit par un religieux de l'abbaye de la Couture, et qui reproduit tous les Noëls restés populaires de son temps dans sa province (1). Plusieurs chants de Mitou se rencontrent dans ce manuscrit, plus probant, si je puis dire, en faveur de leur popularité, que ne le serait un recueil imprimé. Ce sont les Noëls 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>, de l'édition du Mans.

Ce souvenir des Noëls de Mitou se prolongea plus longtemps même sur les bords de la Sarthe ; dans un recueil du

(1) Ce manuscrit servira de base à ma prochaine étude sur les Noëls mançaux du XVI<sup>e</sup> siècle et sur les recueils de Noëls manuscrits, qui suivra immédiatement cette notice sur l'œuvre de Jean Daniel.

milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. *Cantiques de Noël anciens les mieux faictz et les plus requis du commun peuple, au Mans, par Hiérosme Olivier, imp. et lib. demeurant près l'église Saint-Julian* (24 feuillets, avec signature), je trouve encore un de ces gais cantiques de Jean Daniel :

Saluons le doux Jesuchrist,  
Nostre Dieu, nostre frère.  
Saluons le doux Jesuchrist,  
Chantant Noël d'esprit.

Cette popularité au reste était méritée, et aujourd'hui même plusieurs de ces chants, sinon tous, sont dignes de l'attention de ceux qui se préoccupent de cette branche des poésies populaires de notre ancienne France. Ils sont curieux comme représentant le type des Noël du premier tiers du seizième siècle et pour ainsi dire la première couche des Noël imprimés. Avant eux, il y a une autre couche restée presque inconnue et inexplorée jusqu'à ce jour, renfermant les Noël manuscrits, antérieurs aux recueils imprimés du xvi<sup>e</sup> siècle. A l'époque de Daniel, le Noël a déjà perdu la fleur de sa jeunesse, la gracieuse naïveté première qu'il avait au xv<sup>e</sup> siècle à l'avril de son âge. Il en est arrivé à la période de maturité, si je puis dire, qui a précédé la période savante, et en est déjà parfois comme l'aurore. Ce n'est pas, Dieu merci, la poésie alambiquée, prétentieuse et souvent respirant l'ennui du comte d'Alsinois, mais ce n'est pas encore non plus la poésie artistique et gracieuse de Clément Marot. Mitou est antérieur à Denizot comme temps, et au poète de la cour de François I<sup>er</sup> comme style et comme rythme, bien que la facture de ses vers soit souvent déjà pleine de charme (1).

(1) « Au xvi<sup>e</sup> siècle les savants s'en mêlent et gâtent tout, » a dit M. Rathéry à propos des Noël. Aussi sont-ce précisément les chants où Jean Daniel a mis le moins de rhétorique qui nous intéressent le plus aujourd'hui.

On pourrait, et la comparaison serait curieuse, établir un parallèle entre ses Noëlés et ceux de Lucas Le Moigne, le curé de Saint-Georges-du-Puy-la-Garde, qui fut presque son contemporain (1) et composait ses gaies et pieuses chansons à la porte d'Angers, dans les Mauges. Si les Noëlés de Mitou, malgré leur persistance, n'ont pas eu peut-être une popularité aussi durable que quelques-unes des chansons de Le Moigne, qui ont survécu jusqu'à nos jours, telles que :

A la venue de nouel  
Chascun se doit bien réjouir.

ou bien :

Chantons, je vous en prie,  
Par exaltation  
En l'honneur de Marie  
Plaine de grant renom,

et d'autres encore que je pourrais citer, c'est que, sans parler du rôle de la musique et de la popularité relative que les Noëlés empruntent aux airs sur lesquels ils se chantent, ils étaient plus littéraires, ou du moins plus travaillés, plus obscurs, et moins à la portée de la foule que les chants du curé de Saint-Georges-du-Puy-la-Garde. Daniel était déjà trop poète pour ne pas chercher à mettre de l'art dans ses chansons et pour ne pas faire quelques excursions dans les champs de l'allégorie, et de la *rhétorique melliflue*.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'il négligeât de

(1) Je dis *presque*, parce que ce dernier recueil qu'on regarde comme imprimé vers 1520 a trait, ainsi que l'indique le titre, aux Noëlés que compose maître Lucas Le Moigne, *en son vivant* curé de Saint-Georges. Tous les Noëlés de ce recueil ne seraient pas non plus de Le Moigne, d'après le titre de l'édition originale : *S'en suyvent plusieurs chansons de nouelz nouveaulx et spécialement les nouelz que composa maistre Lucas Le Moigne...*

s'adresser à tous les chrétiens. A côté de noëls prétentieux, guindés et qui sont tombés dans l'oubli, tels que

Plaisir n'est pas que vivre en desconfort....  
En ce saint temps salulaire....

on trouve de nombreuses gaietés bergeriques qui sont de vraies poésies populaires ; à côté du *parlar claus*, on y rencontre le *parlar clar* comme disaient les troubadours ; à côté des noëls pour les châtelaines ou les doctes bourgeoises mystiques, les chants d'une robuste gaieté pour les veillées de la ferme et des closeries angevines, pour le voyage à l'église dans la nuit de Noël et les joies du réveillon.

Afin même d'être plus facilement compris par la foule, beaucoup de ces gais noëls de Mitou ont été composés dans les divers patois du temps, comme c'était la mode alors ; ce qui a d'abord pu être pour eux une cause de succès et contribua plus tard à leur discrédit. A l'exemple de celles de Le Moigne, un grand nombre de ses chansons sont en patois ou en dialecte poitevin. Je citerai :

SUR : *Dieu te garde bergère en Poitou.*

SUR : *La belle tyrelyre en Poitevin :*

CHANSON EN POITOU SUR : *Hurlegogu quel douce dance.*

SUR : *Ce mignon qui va nuict et debbe sur va dy Michecu gringueligolons naulet nau.*

CHANSON DE POITEVIN FORT JOYEUSE SUR LE CHANT : *D'ou venez vous madame Lucette.*

A lire ces noëls et à se contenter d'un examen superficiel on pourrait même croire (et la chose n'aurait rien d'impossible après tout), que Jean Daniel était originaire du Poitou ou de la Vendée.

Voyant le pauvre appareil de la crèche, il dit dans un de ses chants en patois poitevin, que si l'Enfant-Dieu était né en Poitou, il eût eu une plus riche couche :

Si fust à Poicters, vray Dé de nature,  
Ou en noz quaters, Luczons ou Bressure,

Il eust heu in bel hôtaiu...  
 Ol y fust venu de belles bourgeoises,  
 Et si eust ogu prunes et framboyses,  
 Vin Talmondoys en tonneau.

Dans le Noël sur *la belle tyrelire en Poitou*, les bergers qui viennent rendre leurs hommages à Marie disent aussi :

Nous des premiers y fumes pour y bruyre.  
 Oul y en vint de Saint-Genoux,  
 Et d'autres de Saint-Jehan des Choux,  
 Et cinq ou six vilains tignoux  
 Qui estoient de Saint-Cyre (1).

On pourrait croire que ces localités appartiennent au Poitou, du moins à son voisinage, si l'on se rappelle les vers de Villon, géographe d'une autorité peu sûre, il est vrai, qui parle de deux dames poitevines

Demourantes à Saint-Genou  
 Près Saint-Julien des Voventes,  
 Marches de Bretagne et Poitou (2).

(1) On sait combien au XVII<sup>e</sup> siècle devinrent abondants ces *blasons* et ces lardons satiriques de village en village ; mais on les trouve de fort bon heure, surtout dans les Noëls poitevins. Laurent Roux dit de même dans son Noël 17<sup>e</sup> :

« Bourguceau print bonne bande  
 D'icax taignous de Niort...  
 Vint de La Roche-Servère  
 Unt grant tas dau rimassoux. »

M. l'abbé Lalanne a cité, dans cet ordre d'idées satiriques, ce couplet à l'adresse des pasteureaux de Thouars :

« N'ayant ren qu'ine épie  
 Prè fretous, incore si fort rouillie  
 Qu'o lou faugit ine armie  
 Prè la tiri do fourea. »

(2) *Grand testament*, huitain 94.

Il est vrai qu'on ne trouve pas le village de Saint-Genou en Poitou ni en Bretagne, mais bien en Touraine : aussi, pour ce qui regarde Villon, a-t-on proposé de lire Saint-Générou. Villon fait peut-être plutôt allusion à *Vouvant* (Vendée), qu'à *Vouvantes* (Loire-Inférieure).

Toutefois ces noms, difficiles à identifier, ne sont peut-être pas l'expression de la réalité, et peuvent avoir été choisis par le poète en vertu d'un pur caprice de son imagination.

Malgré ces apparences d'attaches poitevines, on se tromperait cependant en concluant de là que le Poitou est le lieu d'origine de Jean Daniel. Si dans ses Noëls on trouve des chansons poitevines, on en trouve aussi une en langue picarde et un noël en breton qui parle françois. Cela prouve qu'il empruntait alternativement tel ou tel dialecte provincial selon son caprice et sa fantaisie. Si les noëls poitevins sont les plus nombreux, cela s'explique, non-seulement par le voisinage immédiat de l'Anjou et du Poitou, mais par la grande vogue qu'avaient les noëls composés en ce dialecte, comme on peut s'en assurer dans les recueils du temps, ainsi que je vais le faire ressortir puisque l'occasion m'en est offerte.

Cette vogue tenait sans doute à ce que le Poitou avait été la première province, peut-être, à produire de ces chants, immédiatement après les nombreux noëls latins qu'on trouve dans les manuscrits.

Dans une bien curieuse chanson d'un manuscrit de Noëls, du xv<sup>e</sup> siècle, précieux entre tous, qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, Ms. 332, et dont M. Rathery a déjà donné des extraits, on lit à l'adresse de cette région :

*Fidelis Pictavia,*  
Peuple doux et débonnaire,  
*Propter hæc natalitia*  
Doit chanter, ne se doit taire (1).

Le Poitou répondit à cet appel et les noëls poitevins prirent leur volée en leur rustique langage. On se rappelle ce que dit

(1) C'est dans le Noël qui commence ainsi :

*« Christiana Francia*  
De laquelle le chief est pris,  
*Splendens regni gloria, »* etc.

Rabelais, qui sous ses perpétuelles plaisanteries cache parfois de bonnes doses de vérités : « En Angers estoit pour lors un vieux oncle, seigneur de *Saint-Georges*, nommé Frapin. C'est lui qui a faict et composé les beaulx et joyeux Noël's en langage poitevin. Il vivoit en 1488 (1). » Les Noël's de M<sup>e</sup> Lucas Le Moigne, *curé de Saint-Georges*, pourraient bien être de curieux échantillons de ces beaux et joyeux chants dont parle Rabelais (2); mais bien avant ces Noël's imprimés, on trouve déjà des Noël's poitevins dans les recueils manuscrits qui nous restent.

J'inciquerai dans le manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle que je viens déjà de citer (3) :

Chantons trestous  
 Nau à tère  
 Et buffons en nos flageaux,  
 Mère, mère, vère,  
 Et buffons en nos flageaux,  
 De par nau.

et un autre Noël qui fut plus tard fortement francisé, si je puis dire :

Au saint au chanteray sans point my faindre,  
 Marmy gnen digneroy rain craindre,  
 Car le jour est feriau.  
 Nous fusmes en grant esmoy,  
 Nau, nau, nau,  
 Y ne sces pas quo peust estre  
 Des autres bergiers et moy,  
 Nau, nau, nau,

(1) V. Rabelais, *Ancien prologue du quart. livre*, p. 103, édition du bibliophile Jacob.

(2) J'ai déjà dit aussi que quelques-uns de ces Noël's peuvent être antérieurs à la date de l'édition imprimée.

(3) Avant le xv<sup>e</sup> siècle il n'y a pas, à vrai dire, de véritables recueils de Noël's français. On ne trouve jusqu'à cette époque que de rares Noël's isolés dans les manuscrits.

En menant nos brebis paistre,  
 Do forfait  
 Qu'Adam fist contre son maistre,  
 Quant do fruist il osust paistre  
 Dont il fit péché mortau.

Mais voici le chant poitevin le plus curieux, sans contredit,  
 que renferme ce recueil qu'on pourrait appeler le manuscrit  
 des noëls du temps de Charles VII. Je le reproduis tout entier  
 à cause de son intérêt :

Réveillez vous, compagnons,  
 Chanton tous et crion Nau,  
 Et nau, nau, nau,  
 Et grain ne nous espargnons  
 A yquet bon jour de Nau,  
 Nau, nau.

*Ol y a de bons railloux,  
 Qui se moquent de nos nauz :  
 Ils cuident estre engeignoux,  
 Mais grain ne scèvent d'itoux.  
 Se nous sommes Poitevins  
 On n'en vait de rain plus mau  
 Et nau, nau, nau.*

*M'arme, les motz sont devins  
 Et pour rire ol est plus beau,  
 Et nau, nau, nau.  
 L'angère a dit aux pastours :  
 Allez veoir le ray do ceau,  
 Et nau, nau,  
 Et sonnez d'icoz tabours.  
 Accordez vos chalumeaux,  
 Nau, nau.*

Quand ilz oguyrent oy  
 Yco chant si honorau,  
 Et nau, nau, nau,  
 Ils vindrent tous resjouys  
 Veoir le doulx enfant nouveau,  
 Nau, nau.

Il n'estoit grain en grant gorre,  
 Ny nascu en grant chasteau,  
 Et nau, nau, nau.  
 Ny n'avoit ny baz ny hoste,  
 Comben qu'il fust ray do ceau,  
 Nau, nau, nau.

Trois grands seigneurs d'Arabye  
 Veirent l'estelle journau,  
 Et nau, nau, nau,  
 Qui les conduyt chez Marie  
 En son povre hospitaü,  
 Nau, nau.

Tous trois de l'or ils offrirent  
 Comme au roy impériaü,  
 Et nau, nau, nau,  
 Ensens à Dé tout puissant,  
 Mirre à homme mortau,  
 Nau, nau.

*O ny a grain en Poeters  
 De docteur ne d'escriteau  
 Et nau, nau,  
 Qui soguist dire entiers  
 La vie do doulx igneau,  
 Nau, nau.*

Prien tous humblement  
 Le prophète messiaü,  
 Et nau, nau,  
 Que nous viven liaulment,  
 Et fassen in très bon nau,  
 Nau, nau.

On trouve de même des Noël poitevins dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale postérieur à celui-ci, mais également bien curieux, ne fût-ce qu'à cause de son royal possesseur, dont le nom nous est révélé par une précieuse inscription, qui a probablement échappé à tous ceux qui ont fait l'histoire de la Bibliothèque de nos rois (F. fr. 2368) :

*Cest livre de Noelz est au roy Loys XII<sup>me</sup>.*

Dans ce manuscrit des premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, qui contient aussi les deux premiers noëls poitevins que je viens de citer (le second déjà francisé), on trouve encore d'autres chansons de Noël écrites dans le même dialecte :

Nau, nau, nau, nau,  
 Nau, de par nau,  
 Mère, ou n'est si douce vie  
 Que d'aux pastoureaux,  
 Quant premier le fils Marie  
 S'appargrut à eaux

ou bien encore :

Nouel de par Notre-Dame  
 Chantons, nau, de par nau.  
 Tantôt nous aurons une feste,  
 Nous aurons le jour de nau.  
 Je crois qu'en toute l'année  
 Ou n'en est gueres d'itau.

J'en passe, qui valent bien ceux-ci, et laisse de côté les manuscrits désormais contemporains de la diffusion de l'imprimerie (1).

Les recueils de noëls imprimés, rien que par leurs titres, indiquent suffisamment cette popularité des noëls poitevins. Je citerai :

*Les grands Nouelz nouveaux reduitz sur le chant de plusieurs chansons nouvelles, tant en françoys, escossois, POITEVIN que limousin, et sont en grant nombre comme il apert par la table, avec autres hymnes translätées de latin en françoys et aultres nouelz composez nouvellement. On les vend à Paris en la rue Neufve Nostre Dame à l'enseigne de l'Escu de France.*

— *Les grans Noelz nouveaulx composez sur plusieurs*

(1) Dans un autre manuscrit du xvi<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque nationale, qui est en grande partie la copie du livre de Noëls de Louis XII, on trouve déjà tous ces chants fortement francisés (F. fr. 2506).

chansons tant vieilles que nouvelles en françois, en POITEVIN et en escossois. . . . On les vend en la rue de la Juysrye à l'enseigne de Saint-Pierre et au second ouvroir de la première porte du Palais.

— Les grans Noëlx nouveaulx composez sur plusieurs chansons tant vieilles que nouvelles en françois, en POITEVIN et en escossois. . . . On les vend à Paris, joignant la première porte du Palais, par Jacques Nyverd (1).

Mais ce qui prouve plus encore, ce sont les nombreux noëls poitevins qu'on trouve dans les recueils du xvi<sup>e</sup> siècle, même dans ceux dont les titres n'annoncent rien de semblable. Les recueils de Bonfons en sont remplis, et c'est là que s'épanouissent les refrains les plus gais et les plus singuliers de Le Moigne et ceux de Mitou, qui comme lui composait ses noëls sur les airs des chansons les plus populaires et partant les plus plaisantes (2). C'est là que les ont trouvés les Bibles du xvii<sup>e</sup> siècle, qui déjà ne les ont reproduits que timidement, effrayées qu'elles étaient par les jovialités gauloises, les audaces et les rugosités de ce jargon provincial.

Sans parler de leur pays natal, la popularité des noëls poitevins continua particulièrement en Anjou. Dans les recueils

(1) On trouve en effet dans les recueils de ce temps, non-seulement des noëls poitevins, mais des noëls soi-disant en breton ou en écossais, tels que celui-ci :

Sur : *Il n'est plaisir, n'esbatement.*

« Chanty noel là hault tristus

Patris Jehan jobec vilhan. »

Voir 2<sup>e</sup> recueil indiqué et folio 77, verso, d'un curieux Recueil gothique in-16, ayant 180 feuillets, suivis de la table. Voir aussi le dernier Noël de Laurens Roux : *Noël en breton bretonnant qui aprent à parler le françois* :

« De matheol meeff deoch  
Doe sont venu en un crache,  
Chantez en noël guenoch... »

(2) Il y a des airs qui sont communs aux deux auteurs :

*Allez luy dire, allez luy demander.  
Dieu te gard bergere.  
D'ou venez vous madame Lucelle.*

d'Herrault de 1582, à côté des Noëls de Le Moigne et de Mitou, on en trouve d'autres composés en patois de la Vendée et du Poitou, tels que :

Sur : *Mon père s'en va au marché  
Et ma mère aux nocces.*

Agaré ma fé Perrot,  
O veux bin te dire  
Que me estant pres d'in roc  
Y vogu bien rire.  
Ne sçay pas bien qu'o l'éтет  
Pre le yre te dire :  
Tout autour de nostre tet  
O né faiset que luyre.....

ou bien encore :

Que ne venez vous chanter nau  
Guillot Gaultier.

L'organiste de la Trinité d'Angers, Laurent Roux, se donna bien garde de ne pas se conformer à la tradition, et de ne pas flatter de la sorte le goût des Angevins. Dans son recueil on trouve encore de nombreux noëls poitevins, comme dans le recueil de l'organiste de Saint-Maurice.

Guillermé, Guillaume, Guillaumin.....  
Disons nau à plaine teste  
Ol est yne grande fête, etc. (1).

A partir du siècle de Louis XIV, les noëls poitevins se loca-

(1) A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle les recueils angevins ne contiennent plus de noëls poitevins à part le noël : *Au saint nau*. Voir *La grande Bible des Noëls angevins*, Angers chez A. J. Jahyer, 1766, et une autre édition chez le même, 1774; *La grande Bible de Noëls angevins..... nouvelle édition augmentée de plusieurs beaux Noëls et de celui des Oiseaux*, à Angers, chez Fournier-Mamé, 1801, in-12. Leur popularité avait décliné plus tôt dans le Maine et dans la Touraine. On en voit quelques-uns cependant dans *La grande Bible (gothique) des Noëls tant vieux que nouveaulx*, à Tours, chez Sébastien Molin, marchand libraire, in-8°, 77 feuillets et la table; 25 lignes à la page, non foliotée.

lisèrent de plus en plus sur les bords du Clain et du Thoué, et ne passèrent pas dans les bibles de Troyes qui furent si répandues dans toute la France. Ce n'est que de notre temps qu'a eu lieu leur réapparition.

On n'a fait que leur rendre justice en opérant leur résurrection ; car indépendamment de leur importance au point de vue de l'histoire de la littérature populaire, ces noëls poitevins, surtout ceux du xv<sup>e</sup> et de la première partie du xvi<sup>e</sup> siècle, présentent un sérieux intérêt philologique. Je m'étonne que ceux qui ont fait l'histoire du patois du Poitou ne s'en soient pas préoccupés davantage. C'est une source plus précieuse que la *Gente poitevinrie* et ses *chansons jeouses* si souvent citées, dont la première édition n'est que de 1572 (1), ou que la *Chanson joyouse in langage poitevinea; fate do seje mis devant Poeters par l'Amiro (Poeters, 1569, in-8°)*. Sur tout c'est une source plus pure et plus ancienne que les *noëls dans tout les styles* ou les autres poésies patoises de l'abbé Gusteau, de 1742, auxquels ont fait tant d'emprunts les divers auteurs qui ont recueilli dans ces derniers temps les matériaux de différents glossaires poitevins (2).

(1) *La Gente Poitevinrie*, à Poeters imprimé tout avoure près Emer Mesner, 1572, petit in-8 de 55 feuillets. *La Gente Poitevinrie*, reimprimée au xvii<sup>e</sup> siècle, vient encore de l'être tout récemment.

(2) Voir M. l'abbé Lalanne, *Glossaire poitevin*, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 32, 2<sup>e</sup> partie, 1863; M. Beauchet-Filleau, *Essai sur le patois Poitevin*, Niort, 1864, in-8; M. Boucherie, *Patois de la Saintonge*, *Société archéologique et historique de la Charente*, 4<sup>e</sup> série, t. 1<sup>er</sup>, Angoulême, 1865; *Revue de l'Aunis et Saintonge*, 1867; M. l'abbé Rousseau, *Glossaire poitevin*; M. de la Marsomnière, *Poésies nationales du Poitou*, *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*; M. Favre, *Glossaire du Poitou*, 1868, in-8°; M. Levrier, *Dictionnaire étymologique du patois poitevin*, Niort, 1867; M. L. Duval, *Études critiques sur le patois poitevin*, 1867, etc. M. Bugeaud, *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, 2 vol. in-4°, Niort, 1866, a eu à sa disposition une copie des Noëls de Le Moigne. Voir, outre les recueils cités, pour l'histoire des noëls poitevins à partir du xvii<sup>e</sup> siècle, *Recueil des plus beaux Noëls*; Poitiers 1668; *Noëls poitevins*, 1777; *Nouveau recueil des plus beaux Noëls choisis entre tous ceux qui ont paru jusqu'à présent*, Poitiers, Barbier, 1824.

J'espère qu'on me pardonnera en faveur de l'intérêt du sujet cette excursion à travers les noëls poitevins. En passant en revue leur histoire, j'ai simplement voulu prouver qu'en se servant pour quelques-uns de ses noëls du dialecte du Poitou, Jean Daniel, qui habitait d'ailleurs sur les confins de la Vendée, n'avait fait que se conformer au goût de ses contemporains, et qu'on prétendrait en vain tirer de là un indice de son lieu d'origine.

Ses noëls sont malheureusement dépourvus de couleur locale. Les personnages qu'il y introduit ont tous des noms de convention qui ne permettent pas de les reconnaître. Ce ne sont que des Janot, des Margot, des Michau, qu'on voit à la crèche, et cela ne saurait servir de guide dans aucune recherche.

Une seule fois on y voit des noms plus caractéristiques ; sont-ils employés arbitrairement par pur caprice, comme ceux peut-être des localités que j'ai citées, ou sont-ils au contraire l'expression de la réalité ? C'est ce qu'il est difficile de dire. L'histoire locale seule peut répondre d'une façon plausible.

Le duc de Savoie y vint  
Et M. de La Voulte,

lit-on dans le récit d'un voyage à la crèche. Voilà les seuls noms bien réels qu'on rencontre dans tout le cours de ces noëls ; sera-ce un trait de lumière pour les érudits de nos provinces de l'Ouest (1) ?

J'appelle leur attention sur ce point. Les jalons de la biographie de Jean Daniel sont aujourd'hui plantés. J'ai ouvert

(1) A Angers se trouvait la maison de la Voulte. Il me revient aussi en mémoire la 80<sup>e</sup> Nouvelle de Bonaventure Despériers (tome II, p. 273, édition de la Bibliothèque elzévirienne), dans laquelle le roi étant à Blois, le prévôt, *M. de La Voulte*, est volé lui-même par un coupeur de bourses qui vient d'être surpris dans la basse-cour du château. — Les ducs de Savoie figurent dans l'histoire des comtes de Laval, protecteurs de Daniel. La première femme de Guy XVI était fille d'Anne de Savoie et petite-fille du duc Amédée IX. Philippe de Savoie, duc en 1495 et seigneur de Bresse, était oncle du précédent comte de Laval. — Une étude sur le

les questions qui se rattachent à sa vie et à son pays; à d'autres de les fermer. Quant à ses Noëls, qu'on les lise : hélas ! je ne puis dire qu'on les chante, et que le goût de chacun en soit juge. Aucune dissertation ne saurait remplacer leur lecture. D'ailleurs il est grand temps de leur laisser la parole. L'érudition est chose bien rébarbative en matière de chansons, et je crains d'avoir gâté le plaisir qu'on pourra trouver à lire quelques-uns d'entre eux, en prolongeant trop cette étude à laquelle il fallait cependant bien en venir pour essarter et défricher un sol encore vierge (1).

Marolles-les-Braux, 14 août 1873.

H. CHARDON.

Psalette d'Angers pourrait aussi amener à reconnaître quelques-uns des nombreux psalteurs, chantres et musiciens que J. Daniel fait figurer dans ses Noëls avec les compositeurs de son temps, tels que *Janquin*, *Moullu*, etc. — *Richard* dont il est question à la fin de l'édition imprimée de l'*Ordre funèbre*, pourrait bien être Jehan Richart, alors libraire à Tours, demourant en la rue de la Sellerie à l'enseigne S. Jehan l'Évangéliste près les Augustins.

(1) Cette étude est extraite du *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, mais les additions, les corrections et les changements qui ont été apportés à ce tirage à part en font, à vrai dire, une nouvelle édition.

J'ai essayé d'établir le moins mal possible le texte des Noëls de Jean Daniel, du recueil de la Bibliothèque du Mans, ce qui n'était pas facile en face des mauvaises éditions du xv<sup>e</sup> siècle, imprimées avec la négligence et les variantes saugrenues qu'on rencontre dans les livrets populaires, où en outre l'on ne se préoccupe nullement des nuances dialectales. Ce sont surtout les chansons en patois, dont la plupart des mots font défaut dans les glossaires, et dont bien des couplets ressemblent aux fatrasies du moyen âge, qui ici, comme dans les Noëls de Lucas Le Moigne, restent trop souvent inintelligibles. Elles serviront cependant à enrichir la lexicologie des dictionnaires de patois poitevin, et pourront ainsi être utilisées par les philologues, bien qu'elles s'adressent plutôt aux bibliophiles et aux curieux. Indépendamment des Noëls, je signale à l'attention de ces derniers les airs sur lesquels ils se chantent, et dont quelques-uns peuvent être datés, comme la chanson de *Maître Jean du Pontallais*, le fameux comédien en plein vent du temps de François I<sup>er</sup>.

# NOELZ NOUVEAUX

---

Chansons nouvelles de Noel  
Composées tout de nouvel,  
Esquelles verrez les praticques  
De confondre les hérétiques.

COMPOSÉES PAR

MAISTRE JEHAN DANIEL, ORGANISTE  
DIT MAISTRE MITOU

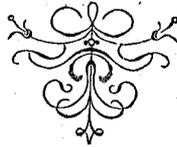


## LA TABLE DES CHANSONS

ET PREMIEREMENT.

	Pages.
SUR : <i>Secourez moy ma dame par amours</i> .....	5
SUR : <i>Maistre Jehan du pont allés</i> .....	6
SUR : <i>La chanson de la grue</i> .....	7
SUR : <i>Hau Margot lieve la cuysse</i> .....	10
SUR : <i>Flaisir n'ay plus que vivre en desconfort</i> .....	13
SUR : <i>Je ne scay pas comment</i> .....	14
SUR : <i>Puisqu'en amours a si beau passelemps</i> .....	15
SUR : <i>Trop enquerre n'est pas bon</i> .....	16
SUR : <i>Ma bien acquise</i> .....	18
SUR : <i>Une bergerotte</i> .....	20
SUR : <i>Las baisez moy au départir</i> .....	21
SUR : <i>Il est conclud par ung arrest d'amours</i> .....	24
SUR : <i>S'il est en ma posté</i> .....	25
SUR : <i>Je demeure seulle esgarée</i> .....	28
SUR : <i>Au boys de duel</i> .....	29
SUR : <i>Qui la dira la douleur de mon cueur</i> .....	31
SUR : <i>Mauldit soit il qui fist amours</i> .....	32
SUR : <i>Je m'y repens de vous avoir aymée</i> .....	34
SUR : <i>Baysez moi tant tant</i> .....	35
SUR : <i>Amy souffrez que je vous ayme</i> .....	36
SUR : <i>Le trihory de la basse Bretagne</i> .....	37
SUR : <i>Dictés moy belle voz pensées</i> .....	40
SUR : <i>La belle tyretire</i> .....	41
SUR : <i>Mon petit cueur hélas</i> .....	43

	Pages.
SUR : <i>Allez luy dire, allez luy demander</i> .....	44
SUR : <i>Mon mary n'a plus que faire</i> .....	45
SUR : <i>Dieu te gard bergière</i> .....	47
SUR : <i>Hurelugogu quel douce dance</i> .....	50
SUR : <i>Qui en amour veult estre heureux</i> .....	52
SUR : <i>Ce mignon qui va de nuict</i> .....	54
AULTRE : <i>Chanson poylevine à plaisir</i> .....	57
SUR : <i>En contemplant la beaulté de ma mye</i> .....	59
SUR : <i>J'amaïs ne m'aviendra</i> .....	60
SUR : <i>D'oï venez vous ma dame Lucette</i> .....	63
SUR : <i>S'esbahist on si j'ay perdu mon tainet</i> .....	65



# Noelz nouveaulx.

I

Sur : SECouREZ MOY MA DAME PAR AMOURS.

Au bon Jésus ayons trestous recours  
Qui vient pour nous griefve mort encourir.  
Faisons qu'erreur en France n'ait plus cours,  
Ou aultrement tous maulx voirrons courir.  
Hélas, hélas ! bien devons requérir  
Que malheureux à sainte foy radresse,  
Car les erreurs causent nostre destresse.

Noel !

Le doux Jésus nous attend tous les jours  
Et luy desplaist nous veoir ainsi périr.  
Sa mère aussi ne cesse point tousjours  
Le requérir que ne puissons mourir.  
Hélas, hélas ! c'est notre secourir  
Maulgré tous ceulx que hérésie possesse,  
C'est des pécheurs l'advocate et maistresse.

Noel !

Le doux Jésus l'ayma tant par amours  
Qu'en elle print claustre pour soy couvrir,  
Et à sa mort les piteuses clamours  
Firent l'amour plus ample descouvrir.  
Hélas, hélas ! voyant son Fils ouvrir  
Saint Jehan la print pour mère en sa tristesse,  
Monstrant à tous que c'est très seure adresse.

Noel !

O doux Jésus tu voys noz meschans tours,  
 Tant plains d'abus qu'en sommes tous maigris.  
 Les inventeurs font de paix les destours  
 Par faulx conseil qui ne cesse d'aigris.  
 Hélas, hélas! vers toy fault paix quérir;  
 Que tous captifz soyent remis en largesse  
 Et tous pécheurs à haultaine sagesse.

AMEN.

*Grâce et amour.*

*Jo. Daniellus organista.*



II

Sur : MAISTRE JEHAN DU PONT ALLÈS, OR ALLÈS.

Ung fruit s'en vient de nouvel, or Noel,  
 Nous mettre hors de souffrance  
 Et remettre paix en France  
 Par conseil spirituel, or Noel.

Noel!

C'est ung fruit sempiternel, or Noel,  
 Qui a si grande substance  
 Qu'il oste toute doubtance  
 Du feu d'Enfer éternel, or Noel.

Noel!

Ce fruit est plus doux que miel, or Noel,  
 A tous maulx donne allégeance;  
 Mais il engendre vengeance  
 Aux hérétiques par fiel, or Noel.

Noel!

Ce fruit est venu du Ciel, or Noel,  
 En ung vaisseau de plaisance.  
 Ostons toute desplaisance  
 De cas artificiel, or Noel.

Noel!

Ce doux fruit substantiel, or Noel,  
Vient amortir ignorance,  
Nous donnant seure espérance  
Du règne célesteiel, or Noel.

Noel!

Ce doux fruit a semblé bel, or Noel,  
Et plain de magnificence  
A bergiers plains d'innocence,  
Qui l'ont adoré pour tel, or Noel.

Noel!

Ce doux fruit en pauvre hostel, or Noel,  
A receu la révérence  
Des roys, qui par préférence  
L'ont veu Dieu en corps mortel, or Noel.

Noel!

Prions luy de cueur ignel, or Noel,  
Que ayons du roy joyssance  
Et rendre resjouyssance  
A nostre cas criminel, or Noel.

AMEN.

*Grâce et amour.*

*Jo. Daniellus organista.*



### III

#### SUR : LE CHANT DE LA GRUE.

Ung gracieux oyselet  
Est venu en noz village,  
Chantant ung chant nouvellet  
Sans tenir propos vottage.  
Il nous dit que Dieu est né,  
Pour nous saulver ordonné,  
Et paix en terre est venue.  
De joye en dance ma grue.

Noel!

Dieu gard de mal le varlet  
 Qui fait si jolys messaige ;  
 Il n'estoit pas tout seullet  
 A chanter si doux langaige.  
 Les cieulx en ont résonné,  
 Tous instrumens ont sonné  
 Si hault qu'en fendoit la nue.  
 De joye en chantoit ma grue.

Noel !

Alexandre tout de het  
 Sur trois parties fist raige :  
 Prioris le doucelet  
 Y monstra bien son ouvraige.  
 Josquin si est adonné,  
 Qui par sus tous a tonné,  
 Aussi a fait De Là Rue,  
 Tant qu'en a dancé ma grue.

Noel !

Aussi s'esmeut Loysellet  
 Qui besongna de couraige ;  
 Puis Fenin le proprelet  
 Ne mist ses œuvres en caige.  
 Robinet n'est étonné,  
 Qui si bien a bourdonné.  
 Chascun pousse à sa charrue  
 Et je fais dancèr ma grue.

Noel !

Avons trouvé l'aignelet  
 Tenant bien pauvre mesnaige :  
 Le divin enfantelet  
 N'avoit pas royal paraige.  
 Trestous l'avons adoré  
 Et humblement vénéré ;  
 Marie tous nous salue  
 Et tousjours dançoit ma grue.

Noel !

En ce petit hostelet  
 Richard fort ne fut sauvaige,  
 Deschanta ung motelet,  
 Dieu scet s'il estoit ramaige !  
 Gascoigne y fut bien nommé.  
 Et Mouton fort renommé.  
 Moullu tant doucement rue,  
 Et tousjours dance ma grue.

Noel !

La bénigne dame oyoit  
 Des musiciens l'usage;  
 A Joseph point n'ennuyoit  
 Qui avait plaisant visaige.  
 Divitis y a chanté,  
 De La Fage deschanté.  
 Chascun chante et diminue,  
 Et jé fais dancier ma grue.

Noel !

Janequin vint au roollet  
 Bien jouant son personnaige,  
 Claudin monstra son collet  
 Autant que nul de son aage.  
 Chascun a si bien joué  
 Que Jesus en est loué  
 En mainte façon congrue.  
 Je lui présente ma grue.

Noel !

Or faisons, comme on souloit,  
 Au benoist Jesus hommaige.  
 Heureux sommes s'il vouloit  
 Nous préserver de dommaige,  
 Nous rendre par sa pitié  
 Nostre roy plain d'amytié  
 Et tout faux conseil corrue,  
 Si ferons dancier la grue.

AMEN. *Grâce et amour.*

*Jo. Daniellus organista.*

## IV

Sur : HAU MARGOT LIÈVE LA CUISSE.

Sur Ragot lieve la cuisse,  
 Ton rost aura bonne cuisse.  
 Ceste feste s'est propice,  
 Noel papera ton escot.  
 Noel.

L'AULTRE nuit je rencontray  
 Bende non endormye  
 De bons gueux bien acoustré,  
 Ayant la dent fermye,  
 Tout le trot, Jacquet-la-Bische,  
 Capitaine qui n'est pas chiche,  
 Cornaban-porte-la-miche,  
 Chantant nau sans dire mot.

Sur Ragot.

L'on a dit que Dieu est né  
 Sur une pauvre couche,  
 Et la cloche a sonné  
 Fort hault Clément-la-Mouche.  
 Tout le trot, du nès arrière  
 Conservateur de l'hostière,  
 Fleur de Lys tiendra barrière  
 Et le bon gueulx Vicenot.

Sur Ragot.

Quand Marie à enfanté  
 Le Sauveur de tout le monde,  
 Les anges en ont chanté  
 Si hault que l'aër redonde.  
 Tout le trot, ceste nuit fresche  
 Pastoureaux laissez la freische,  
 L'aiguel est né en la cresche,  
 Qui ouvre le livre et le clot.

Sur Ragot.

Les gueulx ne sont estonnez  
 D'ouyr telle nouvelle,  
 Ont prins des os pour sonnez  
 Le pas de la vieille.  
 Tout le trot Courbusson trotte,  
 L'orphelin souffle en sa botte,  
 Foulcault ne dit qu'une notte,  
 Le bourdon le nomme sot.

Sur Ragot.

Chascun se doit resjouyr  
 Veoir nay l'incarné Verbe  
 En l'humanité jouyr.  
 C'est ung nouveau proverbe.  
 Tout le trot, faulte de gerbe  
 Maujonche se charge d'herbe,  
 A leur chantz écho réverbe,  
 Ce dit le grant gueulx Janot.

Sur Ragot.

Robert-le-Loup s'acointa  
 De Michau-soupe-seiche,  
 Le musnier les escouta  
 Qui usoit d'une seiche.  
 Tout le trot chascun desmarche,  
 Sabotier y contremarche,  
 Le bastier pcrte une parche,  
 Hubault charge du fagot.

Sur Ragot.

Sur ces bras marchait Lecan  
 Avec Macé Jouenne,  
 Plus fier que Mars ou Vulcan,  
 Le soudan ny ahenne.  
 Tout le trot vont par la préé  
 Monstault, et de La Porée  
 Lagoret vint la vesprée,  
 Bec-de-Corbin fist le flot.

Sur Ragot.

Le duc de Scavoye y vint  
 Et monsieur de La Voulte ;  
 Le grand Saulvaige sourvint  
 Qui point ne se desgoute.  
 Tout le trot à la frarie,  
 Suppost de la tripperie  
 Braguibus est en fayrie  
 Et atourne son surcot.

Sur Ragot.

Si l'enfant est endormy  
 Nous saluerons Marie,  
 Ou Joseph, son grant amy ;  
 Point n'en sera marrye.  
 Tout le trot laissons la bise,  
 Dist Marseault, le grant Moyse  
 Gound-pyon vestu de frise  
 Est enossé d'ung ergot.

Sur Ragot.

Des présens au bon Jésus  
 N'ont fait que de requestes,  
 Que l'hostière ait le dessus  
 Des roys et leurs conquestes.  
 Tout le trot parmy la place  
 Ont saulté sur la besace ;  
 Vieille-Oreille les menace  
 De leur donner du sabot.

Sur Ragot.

L'Enfant Jésus composé  
 Repose entre deux bestés,  
 Pour nous saulver disposé  
 Si nous sommes honnestes.  
 Tout le trot chacun luy pryé,  
 Aussi sa mère Marie,  
 Que vivons sans hérésie  
 Justes comme le bon Loth.

AMEN.

*Jo. Daniellus organista.*



## V

Sur : PLAISIR N'AY PLUS QUE VIVRE EN DESCONFORT.

PLAISIR n'est pas que vivre en desconfort :  
 Confortez-vous, gens de noble valeur,  
 L'heur de Jésus combatra tout malheur,  
 Malheureux est qui n'espère confort.

Noel !

Fort et puissant vient surmonter la mort,  
 Mortifiant du dyable la vigueur,  
 Vigueur aura pour dompter sa rigueur,  
 Rigueur tiendra hérésie mort.

Noel !

Mort par Adam vint sur nous faire effort,  
 Fort nous greva et mist à déshonneur.  
 Déshonneur fut : Marie a eu l'honneur,  
 L'honneur portant des humains le plus fort.

Noel !

Bien fort a fait Marie à ung seul port,  
 Portant des cieulx le puissant Créateur.  
 Croyons en luy, c'est le réparateur,  
 Réparant ceulx qui estoient à déport.

Noel !

Le port de tous n'a lieu pour son support :  
 Support n'a eu que Joseph son tuteur.  
 Tuteur luy est et humain protecteur,  
 Heureusement faisant de luy transport.

Noel !

Transportons-nous au maternel rapport,  
 Rapport faisant à son amoureux cueur,  
 Cueur tant begnin, plain de douce liqueur.  
 Les cueurs prendra, nous impétrant seur port.

AMEN.

Grâce et amour.

Jo. Daniellus organista.



## VI

Sur : JE NE SÇAY PAS COMMENT  
 EN MON ENTEÑDEMENT  
 PLUS FORT JE VOUS AYMASSE.

Voycy l'avènement  
 Du Roy du firmament,  
 Qui des haulx cieulx desplace,  
 Pour venir humblement  
 Naistre joyeusement  
 En une povre place.

Noel !

Je ne sçay pas comment  
 En mon entendement  
 Le fait vous déclarasse,  
 Tant cordialement  
 Le cordial amant  
 Veult suyvre nostre trasse.

Noel !

Les prisonniers vrayement  
 Auront allégement ;  
 Le long souffrir les lasse.  
 Sathan et son couvent  
 Auront tost mauvais vent.  
 Ils font layde grimasse.

Noel !

Jésus patiemment  
 Souffrira le tourment  
 De noz mauix l'efficace.  
 Mais à son jugement  
 Pugnyra aigrement  
 Erreur qui nous pourchasse.

Noel !

Chantant bénignement,  
Prions luy doucement  
Que l'hérésie efface,  
Qui tant d'encombrement  
Fait ordinairement,  
Et que pardon nous face.  
Noel !

Pastoureaux gentement  
Et roys semblablement ;  
L'ont adoré en face.  
Tous amyablement,  
Prions valablement  
Qu'ès saintz cieulx nous solace.  
Noel !

AMEN.

*Grâce et amour.**Jo. Daniellus organista.*

## VII

**Sur : PUISQU'EN AMOURS A SI BEAU PASSETEMPS.**

Du bon du cueur chantons en ce saint temps  
Noel, Noel, car il vient le bon Sire  
Pour resjouir chacun qui son salut désire :  
C'est ung grant point dont tous serons contens.  
Noel !

La fleur des fleurs du divin passetemps  
Nous rend joyeux d'un si grant bien construire,  
Sans qu'il luy faille en rien virginité détruire ;  
Avecques Dieu et la foy je l'entens.  
Noel !

Vierge a conceu le Rédempteur des gens,  
Vierge enfanta sans mal et sans martyre.  
Pasteurs l'ont visité, roys l'ont voulu eslire  
En le nommant le Prince des régens.  
Noel !

Supplions luy, tous pauvres indigens,  
Que bonne paix veuille en France réduyre,  
Au noble roy François aucun ne puisse nuyre,  
Et à la fin pardonne aux négligens.

AMEN. Noel !

*Grâce et amour.*

•••••

### VIII

Sur : TROP ENQUERRE N'EST PAS BON.

UN soir bien tard me levay  
Pour veoir à noz brebiettes ;  
Mes compaignons je trouvay  
Tous garnis de leurs houlettes ;  
Et quand je fus arrivé,  
Dieu sçait si je fus privé  
De dancer ung tourdion.  
Chascun avoit son bourdon.  
Tousjours taire n'est pas bon,  
Et Alizon joliette  
Disons une chansonnette,  
Chantons donc,  
Tousjours taire n'est pas bon.

Trois soleilz sont apparus  
A minuict, je vous affie,  
Qui sont en ung devenus :  
La Trinité signifye.  
Lors les anges sont venus,  
Qui ont chanté *Dominus*  
*Natus est angelorum.*  
C'est *gloria celorum.*  
Tousjours taire n'est pas bon,  
Et Alizon joliette  
Disons une chansonnette, etc.

Ont chanté si doucement  
 Que onc n'ouy tel mélodye ;  
 C'est pour nostre saulvement.  
 Chascun prent sa chalemye,  
 Marande ne faillit pas,  
 Beccart le suyt à grant pas,  
 Piné des Grés, Morillon,  
 Maint aultre vint au billon.  
 Tousjours taire n'est pas bon,  
 Et Alizon joliette, *ut suprâ.*

Au parquet où Dieu fut né  
 Pauvrement entre deux bestes,  
 Chascun luy a résonné  
 Triumphantes chansonnettes.  
 Moulu s'est affaçoné,  
 Qui par douceur a donné  
 Ung très harmonieux ton ;  
 Aussi jubiloit Mouton.  
 Tousjours taire n'est pas bon,  
 Et Alizon joliette, *ut suprâ.*

Doucement nous escoutoit  
 La très-gracieuse mère,  
 Qui très-bien nos ditz notoit,  
 Comme benigne commère.  
 Aussi Joseph assistoit ;  
 Le bon homme charpenoit,  
 Qui avoit peu de charbon  
 Pour eschauffer l'enfançon.  
 Tousjours taire n'est pas bon,  
 Et Alizon jolyette, *ut suprâ.*

Trois roys sont venus après  
 En notable seigneurie,  
 El luy font présens exprès ;  
 Mais Hérodes se furie.  
 Sa raige ne peut celer ;  
 Partout faict de luy parler  
 A sa grant confusion  
 Et à sa dampnation.  
 Tousjours taire n'est pas bon,  
 Et Alizon joliette, *ut suprâ.*

Joseph estoit adverty  
 De tirer d'aultre partie;  
 En Egypte a converty  
 Le doux Enfant et Marie.  
 Prions le Père éternel  
 Qu'au règne sempiternel  
 Soit nostre habitation.  
 Chantons par dévotion,  
 Tousjours taire n'est pas bon,  
 Et Alizon joliette, *ut suprâ.*



## IX

Sur : MA BIEN ACQUISE.

**T**RÈS bien acquise ostez-nous de souley,  
 Nous submettons tout en vostre mercy :  
 Car, comme sçavez,  
 Le pouvoir avez  
 De nous donner confort.  
 Pauvres enfermez  
 Faictes défermer  
 Sans danger de la mort.

Aurez-vous pas du pauvre Adam pitié  
 Qui est dolent au lieu d'inimitié,  
 Tousjours attendant  
 Que soyez rendant  
 Le doux fruict d'amitié,  
 Dont on parle tant,  
 Que serez portant  
 L'heurs de captivité ?

S'on vous à mis quelque cas en avant,  
 C'est hérésie, à tout homme sçavant  
 Malédiction,  
 Et perdition

Aux villains blasphémans,  
 La conception  
 Est inception  
 De joye à voz amans.

Quant vous avez de l'ange salut prins,  
 Du Saint-Esprit avez le pris comprins,  
 Et virginité  
 Par éternité  
 Demeure entièrement.  
 Par autorité  
 De la Trinité,  
 Il n'est pas aultrement.

Quant votre Filz est naqui sans remort,  
 Tous sont tombez sodomites par mort.  
 Car en vérité,  
 C'est la pureté  
 Que nous devons aymer.  
 Sa suavité  
 Nous a visité.  
 En ceste amère mer.

O Vierge sainte, en qui gist nostre espoir,  
 Impètre nous la paix par ton povoir.  
 Car nous congnoissons  
 Que nous offensoons  
 Ton Filz perpétuel;  
 Reçoy nòs chansons  
 En bonnes façons  
 Le saint jour de Noel.

AMEN.



Sur : UNE BERGEROTTE PRINSE EN UNG BUISSON.

En langue picarde.

TOUTE âme dévote,  
Par bonne raison,  
Chante haulte notte  
En ceste saison :  
Car Dieu prent maison  
En la bachelotte,  
Qui est d'élection,  
En la bachelotte  
Qui est d'élection.

Une bergerotte  
En dévotion  
A trouvé la rotte  
De rédemption ;  
L'enfant de Syon  
Gist dedans sa cotte,  
Par obumbration,  
Gist dedans, etc.

La douce mignotte,  
Pleine de fruit bon,  
N'a sceu trouver hoste  
Pour gesir adon ;  
Mist son enfançon  
Sur une pelote  
De feurre en ung bouchon.

Gabriel denotte  
Toute la façon.  
Chascun gringotte  
Sa douce chanson.  
Robin Perrichon  
Et Michault qui trotte  
Souffle dans son cruchon.

Joseph en sa cotte  
 Tourne le tison,  
 Et Marion notte  
 Les ditz d'Alizon,  
 Disant au mignon  
 Que des siens nous cotte  
 En son livre de nom.

AMEN,



XI

Sur : NICOLAS MON BEAU FRÈRE  
 L'AS BAISEZ MOY AU DÉPARTIR.

Saluons le doux Jésuschrist,  
 Nostre Dieu, nostre frère,  
 Saluons le doux Jésuschrist,  
 Chantant Noël d'esprit.

Par la faulte première  
 De nos pères jadis,  
 Fusmes en grant misère,  
 Perdismes Paradis;  
 Mais Dieu nous envoie ung beau filz,  
 C'est Jesus nostre frère ;  
 Mais Dieu nous envoie ung beau filz,  
 Qui sera crucifix.  
 Saluons le doux, etc.

Il a choisy sa mère  
 Plus nette que l'or fin,  
 C'est la belle commère  
 Esleue à ceste fin :  
 D'elle vient naistre le daulphin,  
 C'est Jésus nostre frère,  
 D'elle vient naistre le daulphin,  
 Nostre frère et cousin.  
 Saluons, etc.

C'est chose singulière,  
 Des souverains éditz  
 Hérétiques arrière !  
 Vous estes tous maulditz.  
 La dame vous rend interdis  
 De Jésus nostre frère.  
 La dame vous rend interdis,  
 Comme folz estourdis.  
 Saluons, etc.

La playe est fort amère  
 Que semez par vos ditz.  
 Elle est la trésorière  
 De grâce et les conduys.  
 Par elle nous sommes réduys  
 A Jésus nostre frère,  
 Par elle nous sommes réduys  
 Aux célestes déduys.  
 Saluons, etc.

C'est ung très grant mystère  
 Qu'ung roy de si hault pris  
 Veult naistre en lieu austère  
 Et si meschant pourpris.  
 Le roy de tous les bons espritz,  
 C'est Jésus nostre frère,  
 Le roy de tous les bons espritz  
 Duquel sommes apris.  
 Saluons, etc.

Les pasteurs luy font chère,  
 Sont ses premiers affins.  
 Les roys ne font l'enchère  
 Qui au retour sont fins :  
 Hérodes déffait les confins  
 De Jésus notre frère,  
 Hérodes déffait les confins,  
 Les innocens voysins.  
 Saluons, etc.

Aux docteurs en la chaire  
 Ce doux filz respondit,  
 Et sur chascune affaire  
 Solution rendit.  
 La dame avoit le cueur afflicte  
 De Jésus nostre frère,  
 La dame avoit le cueur afflicte  
 Pour Jésus au conflict.  
 Saluons, etc.

Le diable l'impropère  
 Par son vouloir malin ;  
 Mais tousjours le supère  
 Le sien pouvoir divin.  
 Sathan est malheureux coquin  
 Par Jésus nostre frère.  
 Sathan est malheureux coquin,  
 Le despouillé bouquin.  
 Saluons, etc.

Envye qu'on profère  
 La mort a consenty,  
 Au Filz de Dieu le Père,  
 Qui le dard a senty ;  
 Il a esté pis que rosty,  
 Jésus nostre bon frère,  
 Il a esté pis que rosty  
 Nostre Dieu, nostre amy.  
 Saluons, etc.

En luy faisant prière  
 Soyons de son party,  
 Qu'en sa haulte emperière  
 Ayons lieu départy,  
 Comme il nous a droit appartey,  
 Jésus nostre bon frère,  
 Comme il nous a droit appartey  
 Au céleste convy.  
 Saluons, etc.



## XII

Sur : IL EST CONCLUD PAR UNG ARREST D'AMOURS.

IL est conclud que nous aurons secours :  
 Chassons dehors malheureux désespoir.  
 Le Filz de Dieu s'en vient à nous le cours,  
 Ayons en luy désormais notre espoir.

Sans tristesse  
 Qui oppresse  
 Tout cueur actuel,  
 En lyesse,  
 Hardiesse,  
 Chantons tous Noel.

Bien cinq mil ans ès tenebreuses tours  
 Nos pères ont prins résident manoir,  
 En attendant les célestés atours  
 Que la clarté lucidast au lieu noir.

En noblesse,  
 Qui ne blesse,  
 C'est le manuel ;  
 Son humblesse  
 Nous radresse,  
 Chantons donc Noel.

Le Fils de Dieu, où gist nostre secours,  
 Prent du rachapt des humains plain povoir :  
 Humbles pasteurs leurs parlemens et cours  
 Y vont tenir et y font leurs devoirs.

La richesse  
 Sans chissesse  
 Des roys de nouvel,  
 C'est largesse,  
 Par saigesse  
 Chantons donc Noel.

O Roy des roys, plain d'humaines amours,  
 Remplys nos cueurs de ton begnin vouloir,

Te plaise ouyr nos piteuses clamours,  
 Suscite paix pour guerre à nonchalloir.

Foy radresse  
 Qui abaisse  
 Le spirituel  
 Qui possesse  
 Ne nous cesse  
 De chanter Noel.



## XIII

Sur : LARIRAN LARIRAN LAINE LARIRAN FA  
 S'IL EST EN MA POSTÉ.

CHANTONS tous à voix'doulcettes,  
 Pour ce mystère nouvel,  
 Que Jésus prins d'amourettes  
 Vient pour nous naistre à Noel.

La chose est nouvelle  
 De vierge enceinter,  
 Et la chose est belle  
 De Dieu enfanter.  
 Et nature est telle  
 Qu'el n'en peut chanter ;  
 Car sans cautelle  
 Dieu nous veult hanter.  
 Chantons tous, etc.

La vierge Marie  
 Voua chasteté.  
 A Joseph marie  
 Son humilité ;  
 Mais point ne varié  
 De sa pureté.  
 Qui y contrarie  
 Ne dit vérité.  
 Chantons, etc.

Le mystère annonce  
L'ange Gabriel;  
Marie en responce  
N'a vouloir charnel.  
A Dieu est semonce  
Par veu solempnel.  
Nature renonce,  
Pour bien éternel.  
Chantons, etc.

Print la douce vierge  
Salutation,  
Qui lors fut concierge  
De rédemption.  
Elle print le cierge  
De fruition,  
Qui est notre pleige  
Et tuition.  
Chantons, etc.

De la toute belle  
Dieu fut amoureux,  
Qui ne fut rebelle  
Aux ditz savoureux.  
Gabriel révelle  
Le mot très-heureux.  
Le dyable en chancelle,  
Comme douloureux.  
Chantons, etc.

A minuict enfante  
Nostre Rédempteur,  
Vierge triumpante,  
Sans sentir douleurs.  
L'enfant nous présente  
Pour réparateur;  
Joye ne se absente  
De son noble cueur.  
Chantons, etc.

Gabriel plaisante  
Vers les pastoureaux.  
Ténèbre est luisante  
De ses ditz royaulx ;  
Doulcement leur chante  
Mystères nouveaulx,  
Que la vierge enfante  
Le pris des loyaulx.  
Chantons tous à voix, etc.

Les bergiers allèrent  
Où l'enfant est né,  
Plaisans l'adorèrent ;  
Et luy ont donné  
Dons qu'ils présentèrent,  
Et si ont sonné ;  
Puis s'en retournèrent  
Au lieu ordonné.  
Chantons tous à voix, etc.

Or faisons prière  
Au petit enfant  
Que soubz sa bannière  
Aillons triumpgant,  
Et paix singulière  
Vienne maintenant :  
Si ferons grant chère  
Au bon jour venant.  
Chantons tous à voix, etc.



## XIV

Sur : JE DEMEURE SEULLE ESCARÉE.

Puisque Marie est accouchée,  
 Pastoureaux resjouyssez-vous.  
 Gloire est lassus au ciel couchée,  
 Et Dieu qui est benign et doulx  
 En terre sert paix sans courroux,  
 Car c'est cy le temps ordonné,  
 Chantez, le Filz de Dieu est né.

C'est icy l'heureuse nuictée  
 Que vous devez estre joyeux  
 De la précieuse portée  
 Que vous voirrez devant vos yeulx.  
 Vous voirrez l'enfant glorieulx  
 Entre deux bestes pauvrement,  
 Qui a créé le firmament.

Tous les pastoureaux de Judée  
 Ont laissé leurs bestes aux champs,  
 Et ont par voix recordée  
 Mainte raison en leurs doulx chants ;  
 Les simples gens, non pas meschans,  
 Ont trouvé le benoist saulveur  
 Et l'ont adoré de bon cueur.

Là estoit la vierge honorée,  
 Adorant son filz et seigneur ;  
 Considérait la bien heurée  
 De ces pauvres bergiers l'honneur,  
 Leurs faictz, leurs ditz, par grand douceur.  
 Aussi fait Joseph le preudhoms,  
 Qui des pasteurs avait prou dons.

Puis s'en revont d'une assemblée  
 Glorifians le créateur.  
 Trois roys n'ont la feste troublée  
 En visitant le Rédempteur.  
 Hérodes le calumpniateur  
 Fait les innocens mettre à mort ;  
 Mais il cognoistra qu'il a tort.

Le roy plein de cucur brassée  
 Du conseil de ses familiers  
 En fist mourir d'une passée  
 Cent cinquante et deux miliers.  
 Joseph fuyt par les sentiers  
 Et saulva le Sauveur très-doulx.  
 Prions luy qu'il nous saulve tous.

AMEN.



XV

Sur : AU BOYS DE DUEIL.

**R**ESVEILLEZ-VOUS, venez gagner le pris,  
 Gens endormis, prenez en vous liesse.  
 Crainte n'ayons désormais de périlz,  
 Chantons Noel par bonne hardiesse.  
 Si triste esmoy nous a long temps détins,  
 Il vuide hors; car Jesus est retins  
 Pour mettre en cure,  
 Ce qu'on procure,  
 Toute nature,  
 Adam et sa postérité.  
 La forfaicture  
 Prendra fracture  
 Par ung Mercure  
 Qui a très grande auctorité.  
 Noel !

Au beau verger du souverain pourpris  
 Dieu mist Adam remply de grant noblesse.  
 Or contemplez, tous notables esprits,  
 Comment Sathan par cautelle nous blesse.  
 Voyant formé l'homme si bien aprins,  
 Despit en luy cruellement a prins.  
 Lors luy énorme  
 Serpent si forme,

Laid et difforme  
 Monstrant sa misérabilité;  
 La femme et l'homme  
 Fist mordre en somme  
 Dedans la pomme  
 Dont tout vint à perplexité.

Noel !

Or fut Adam en lamentables cris,  
 Pleignant son mal en piteuse tristesse ;  
 Au boys de dueil ténébreux ses escriptz  
 Echo respont et respondra sans cesse.  
 L'originel péché y est comprins,  
 Dont serions sans baptême reprins,

Qui purifie,  
 Qui vivifie,  
 Cil qui se fie  
 Au Filz de Dieu en vérité,  
 Qu'on crucifie,  
 Que mort deffie,  
 Qui nous affie  
 Tout amour sans sévérité.

Noel !

Au temple esleu les supernelz descriptz  
 Ont mis leur fort prosperant par humblesse :  
 Qui de Sathan a tous les sors prescriptz  
 Et n'a usé que d'amour sans rudesse,  
 Les plus restifz et hardys ennemys  
 A tins confus et plus bas qu'asnes mys.

Les bons invite,  
 Mors ressuscite,  
 Chascun incite  
 A laisser immondicité.  
 De mort n'est quite,  
 En croix s'acquiete,  
 Enfer despite  
 Pour ouvrir la sainte cité.

Noel !

O bon Jésus qui repais et nourris  
 Tous chrestiens par manne de haultesse,  
 Nos viculx péchez énormes et nos ris  
 Ne prens à cuer, mais donne-nous adresse  
 Que ne soyons à nostre mort surprins.  
 Si parviendrons, comme il est entreprins,  
 Au ciel empire  
 Où nul n'empire,  
 Mais joye aspire,  
 Tout chante par félicité  
 Hault roy et sire,  
 Chascun désire  
 Chanter et dire  
 Noel en grant joyeuseté.

Noel !



## XVI

**Sur :** QUI LA DIRA LA DOULEUR DÉ MON CŒUR.

Qui chantera Noel du bon du cœur,  
 En honorant celle qui Jésus porte,  
 De l'ennemy se trouvera vainqueur,  
 Car luy porté rompra d'enfer la porte.

Noel !

L'ange aux pastours a chanté par douceur :  
 « Laissez les champs : ung chascun se transporte  
 « Vers Bethléem, où Dieu nostre Saulveur  
 « De Vierge est nay, comme je vous rapporte.

Noel !

« Gentils bergiers n'ayez cause de pleur,  
 « Gloire est au ciel à Dieu qui nous conforte,  
 « En terre est paix aux hommes de valeur,  
 « Car Jésuschrist a sur tous la main forte. »

Noel !

Bergiers oyans l'amyable clameur,  
Sont resjouys trestous de bonne sorte,  
Et en chantant ont laissé leur treneur,  
Mais pour vray Dieu ung chascun d'eulx s'assorte.

Noel !

Venans au lieu, luy ont faict tout honneur,  
Joyeux dictons de merueilleux emporte  
Présens donnoyent au souverain d'honneur  
Et si n'a rien et tous biens nous apporte.

Noel !

Les roys ont veu lajhaultaine splendeur;  
Adoré l'ont. Hérodes s'en déporte,  
Car luy tenant d'avarice l'ardeur  
Rend d'innocens mainte légion morte.

Noel !

Ung ange fut à Joseph enseigneur  
Que mère et fils à son pouvoir supporte.  
Supplions tous, tant majeur que mineur,  
Que nous soyons tous mis en leur cohorte.

Noel !

AMEN.



## XVII

SUR : MAULDIT SOIT IL QUI FIST AMOURS,  
QU'IL NE LES FIST DURER TOUSJOURS.

DE chanter il est bien saison,  
Chantons Noel, car c'est raison  
Joye sans comparaison,  
Noel, noel.  
Exaulcée est notre oraison.

Noel !

Adam est mis hors de prison,  
 Qui longtems par mesprison  
 Attendoit ce que nous prison.

Noel, noel.

Jésus a fait la guarison.

Noel !

Si voulez sçavoir la façon,  
 Gabriel chanta la chanson  
 A Marie qui sceut la leçon.

Noel, noel,

Et d'elle nasquit l'enfançon.

Noel !

En une très pauvre maison  
 Pastoureaux vindrent à foyson  
 Garnis de chacun sa toyson,

Noel, noel,

Guillot, Denys et Alizon.

Noel !

Chascun avoit advision  
 De porter provision  
 A l'enfant filz de Marion,

Noel, noel,

Et chantoyent sans dérision

Noel !

De guerre n'estoit question,  
 Chascun estoit d'opinion  
 D'adorer le petit mignon,

Noel, noel,

Qui nous doint paix et union.

Noel !

AMEN.



## XVIII

Sur : JE M'Y REPENS DE VOUS AVOIR AYMÉE.

GENTILS pasteurs, qui veillez en la prée,  
Abandonnez tout amour terrien,  
Jésus est nay, ne vous craignez de rien,  
Chantez Noel de jour et de vesprée.

Noel !

Laissez aigneaux repaistre en la contrée,  
Gloire est aux cieulx pour l'amour de ce bien  
Qui porte paix, amour et entretien ;  
Allez le veoir, c'est bonne rencontrée.

Noel !

Or est esmeu tout le pays de Judée,  
Pasteurs y vont, ne demandez combien,  
Portant présens et de va et de vien ;  
Sans celer rien leur bource fut vidée.

Noel !

La toison d'or qui est emprisonnée  
Sera dehors de ce cruel détien,  
Car Jésus est trop plus nostre que sien :  
Pour la tirer la chose est ja sonnée.

Noel !

Aurora vient que la nuyct est finée,  
Honnestement et de très-bon maintien  
Rompu sera tout le fier et aspre chien  
Portier d'enfer ; sa cause est assignée.

Noel !

Prions Jésus qu'à la sainte Journée  
Ayons de luy tout appuy et soustien.  
Vierge Marie, il est nostre, il est tien,  
Compose o luy que paix nous soit donnée.

Noel !

AMEN.

*Grâce et amour.*



## XIX

Sur : **UNG TOUR D'AYMER,**  
**BAYSEZ MOY TANT TANT.**

**C**HANTONS Noel, menons joyeuse vie,  
 Enfans d'honneur ayez de joye envye;  
 Car Dieu est nay, va l'ange racomptant.  
 Plaisons lui tant, tant,  
 En luy récitant,  
 Qu'il ne nous laisse mye  
 Et sa mère autant.  
 En noel chantant,  
 Sera bien notre amye.  
 Noel.

Disposons nous, fuyons mélencolye,  
 Et délaissions tout péché et folye  
 Pour recevoir le daulphin triumphant.  
 Tout le cuer luy fend :  
 Le petit enfant  
 A chièrè tant jolye,  
 C'est ung éléphant  
 Qui tous nous deffend :  
 Tenèbre est abolye.  
 Noel.

Gentils pasteurs, tristesse est en oublye,  
 Joye est aux cieulx et en terre anoblye,  
 Fuyez esmoy, ayez le cuer plaisant.  
 Et en ce faisant  
 Dieu vous va baysant,  
 Qui sa grace publye  
 En satisfaisant.  
 Sathan desplaisant  
 A la main affoiblye.  
 Noel.

De cuer, de corps convient qu'on le suplye  
 Que nous ayons planière grâce emplic,

Pour recevoir un si cher dyamant.  
 Le petit amant  
 Allons réclamant  
 Et sa mère Marie,  
 Nos péchez blasmant :  
 En la proclamant,  
 Toute paix est nourrie.  
 Noel !

AMEN.



XX

Sur : *AMY SOUFFREZ QUE JE VOUS AIME.*

**P**ÉCHEURS souffrez que Dieu vous ayme  
 Et qu'il appaise sa rigueur :  
 Il ne demande que le cueur,  
 Chantez Noel de corps et d'âme.

Noel !

Ces jours a choisy une dame,  
 Dame de pris et de valeur,  
 Par le Sainct Esprit en valeur,  
 Qui sans corruption l'enflamme.

Noel !

Nostre nature estoit infame ;  
 Mais Dieu le haultain créateur,  
 Pour estre de nous rédempteur,  
 A voulu naistre d'une femme.

Noel !

La sainte Vierge, sans diffame,  
 L'a porté sans souffrir douleur,  
 Et aussi sans changer couleur,  
 Qui est ung noble los et fame.

Noel !

Nature n'est point de la game,  
 C'est pour l'œuvre du grant facteur  
 Qui a composé nostre acteur,  
 Qui rend Sathan pis que bigame.

Noel!

C'est bien raison que l'on réclame  
 La Mère du benoist Saulveur  
 Et d'impêtrer d'elle faveur  
 Pour avoir lieu où paix se clame.

Noel!

AMEN.



XXI

Sur : LE TRIHORY DE BASSE BRETAGNE.

Noel en breton qui parle françois.

**T**YVONNET et Mathery, Hervé, Henry,  
 Trudaine,

Faison en ung chantery  
 Ung beau hery,  
 Gent et joly,  
 Ennet demain :

Noel!

Ma père, il a dit que Adam  
 Eut ung beau fam,  
 Qui mordoit en ung pomme,  
 Par quoy Dieu de son meson  
 Mist le bon hom.

Entrez dehors garsonne,  
 Vous irez petez dehors  
 Ta meschant corps,  
 Villaine.

Vous en aurez pour le mors  
 Plusieurs remors,  
 Soyez en certain,  
 Tyvonnet.

Qant le dyable il aura veu  
 Sa despourveu,  
 Trandoue qu'il est daise,  
 Il est dallé, il est venu  
 Villain cornu :  
 C'est ung beste mohaise.  
 Mais Doe de paradis  
 A mi sa filz  
 En peine,  
 Et est venu de sa pays,  
 Ce disont ilz,  
 A puissant main,  
 Tyvonnet.

Adam, il estoit chassé,  
 Perdu, lassé  
 Ou vieu maison du dyable;  
 Mais Diou il a pourchassé  
 Ser che trace  
 Ung beau vierge amyable.  
 Gabriel il est dallé  
 Et devallé  
 Soubdaine,  
 Au beau vierge a dit :  
*Amen, nomen Eve*  
 Seras mis plain,  
 Tyvonnet.

Le Doe il est nasqui  
 Tant beau, genty,  
 Seulement sur de paille.  
 Ung asne est emprès tappy;  
 Ung vache aussi  
 Son halayne lui baille.  
 En ung vieu maison  
 Il est l'enfantelet  
 Tant jeune ;  
 Il aura ma gastelet,  
 Ma tourtelet,  
 S'il a besoing,  
 Tyvonnet.

Je porty ma flagcollet  
 Et ma muset,  
 Et sonneray d'atache  
 Trihory joly dehet,  
 Languilloset.

G'iray comment un vache.  
 Je feray dancier Mary  
 Avecques luy,  
 Dandaine.

Joseph sera endormy,  
 Le bon hommy  
 N'est pas trop sain,  
 Tyvonnet.

Au petit dociaure  
 Que je feré  
 Ung poupine en son crache ;  
 Neppes je luy porteré,  
 Morceau doré,  
 Chapon de Cornouache.  
 Il aura le bon barat,  
 Le guyne math à plaine,  
 L'Orleans vin, l'Achevin,  
 Le Poetevin,  
 S'il aura faim,  
 Tyvonnet.

Je prieray dévotement,  
 Mignonnement,  
 Le petit et son mère,  
 Que j'auray joyeusement  
 Vin largement,  
 Or en mon gibecièrre  
 Et neppes, finablement  
 Mon saulvement  
 Soubdaine :

Si chanteray haultement,  
 Godinement,  
 Au lieu haultain,  
 Tyvonnet.

AMEN. Noël !



Sur : DICTES MOY BELLE VOZ PENSÉES.

VIERGE dictes vostre pensée,  
Car nous avons à vous amour :  
Nous vous aymerons chascun jour,  
Comme digne d'estre prisée.

Par vous l'abisme est espuysée,  
Adam est remis à séjour.  
Il avoit failly à son tour,  
Sa secte étoit bien abusée,

Noel.

Vous avez esté si rusée,  
Que Sathan prévaricateur  
Avez rendu adulateur,  
Privé de toute sa visée.

Noel.

Vous estes si auctorisée  
De Dieu le Père Créateur,  
Qui a mis en vous tout son cueur,  
Et vous tient pour son espousée.

Noel.

Sathan est en la fricassée,  
Par vous il a mauvais atour ;  
S'il vous demande le retour,  
Sa teste sera renversée.

Noel.

Nous vous prions, Vierge honorée,  
Qu'il vous souviene de nous tous ;  
Car soubz vous nous vivons trestous,  
Mère de Dieu très décorée.

AMEN.



## XXIII

Sur : LA BELLE TYRELIRE.

En poetevin.

Sus compeignon, vin chanter nau,  
 Dancer la tyrelire :  
 Escoute in poy et tu verras bin rire.  
 L'autre net nous estions assis,  
 Janot, Adenet, cinq ou six,  
 Gardans moutons groux et massis,  
 Ne sçay quay nous vint dire.  
 Noel !

On l'estoit fait don corps comme de cyre,  
 Par dessus nous à ceau vollant  
 Mais que in papillon bavollant,  
 Et nous disoit en flaiollant  
 Qui servoit le grant sire.  
 Noel !

\* Allez, dist-oa, ne vueillez contredire,  
 \* En Bethléem sans grant travail,  
 \* Courez tous d'amont et d'avau.  
 \* Iquo qui tous vous gard de mau  
 « Est né, chascun y tyre.  
 Noel !

\* Pour obvier qu'Adam n'ait le martyre  
 \* Des infernaux, présentement est né,  
 \* Au beuf et asne habandonné;  
 \* De l'eschauffer m'a ordonné. »  
 Tousjours de mal en pire.  
 Noel !

Qul eust bon fait ce qui nous dist escripre :  
 Huguet estoit in compeignon  
 Qui d'estre clerc avoit regnon,  
 Il escripvoit forment son nom,  
 Mais il ne l'eust sceu lire.  
 Noël !

Quant fusmes là, veismes Dieu de l'empire  
 Sur du foing comme indigent ;  
 Ou n'y a si meschant sergent  
 Qui voulsist pour or ni argent  
 Tant de meschance eslire.

Noel !

Nous des premiers y fusmes pour y bruyre ,  
 Oul y en vint de Saint-Genoulx,  
 Et d'autres de Saint-Jehan des Choulx,  
 Et cinq on six vilains tignoulx  
 Qui estoient de Saint-Cyre.

Noel !

J'avois des tripes que pas in ne sceut frire.  
 Ou n'avoit grain de ferrement,  
 Je fus contraint premièrement  
 D'aller brouillier du serment.  
 Dont Guillot les fist cuyre.

Noel !

Trois grans seigneurs y vindrent d'une tire :  
 In berbu donna des joulneaulx ;  
 L'ung d'eulx, qu'in avoit plains drapeaulx,  
 Estoit plus noir que les corbeaulx :  
 Il nous fist trestous fuyre.

Noel !

Prions iquo qui en bin nous vint duyre,  
 Quo luy plaise ce jour de nau  
 Nous préserver trestous de mau,  
 Hors du diamore infernau  
 En la fin viengné conduyre.

AMEN.



## XXIV

Sur : MON PETIT CŒUR HÉLAS.

CHANTONS noel, noel,  
De voix douce et jolye,  
Pour ce daulphin noel  
Qu'a enfanté Marie.

Noel !

Il s'est fait pur aygnel,  
Luy chef de nostre vie :  
Péché originel  
N'aura plus courcerie.

Noel !

Le peuple d'Israel  
Aura sa prophétie ;  
David et Samuel  
L'avoient prédit messye.

Noel !

Or, prince criminel,  
Ta puissance est tarie ;  
Car le Roy solempnel  
A ta proye saisye.

Noel !

C'est le Filz supernel,  
Dont parloit Ysaye,  
Qui est Dieu éternel :  
Croy Enoch et Helye.

Noel !

Jésus Emmanuel,  
Qui la Vierge a choisie,  
Faietz pardon mutuel  
Au peuple qui te prie.

AMEN.



## XXV

Sur : ALLEZ LUY DIRE, ALLEZ LUY DEMANDER.

VIVONS en joye, ne soit dueil affermé,  
Car de tristesse Noel a l'huys fermé.

Trop cousta cher le petit mors  
Du premier père ;  
Car par cela estions mors,  
En grant misère.  
Le vitupère sera trop réparé,  
Car pour mourir Dieu a jà préparé.

Vivons en joye, etc.

Nature humaine fut en pleurs  
Des ans cinq mille ;  
Mais, pour estaindre la douleur  
De la famille,  
La belle fille royalle de Jessé  
A porté fruit par qui tout est adressé.

Vivons en joye, etc.

Dieu voyant nostre piteulx cas  
Choysit Marie ;  
Dist Gabriel : « Ne faillez pas,  
« Car c'est ma mye.  
« Allez luy dire, allez luy demander  
« Si c'est pour moy qu'elle se veut garder. »

Vivons en joye, etc.

Gabriel vint incontinent  
Pour son messaige,  
Luy faisant salut éminent :  
« Vierge très-saige,  
« En ton corsaige vient prendre humanité  
« Le Filz de Dieu plain de divinité. »

Vivons en joye, etc.

Vierge concept et enfanta  
 Et est pucelle :  
 Très pure Vierge l'alaicta  
 De sa mamelle,  
 La toute belle le Saulveur a porté  
 Qui donne à tous joye et félicité.  
 Vivons en joye, etc.

Pauvres pécheurs retirons nous  
 Vers celle dame  
 Qui a porté ce fruit tant doux,  
 Qui tant nous ayme,  
 Que de tout blasma dont le cœur est taché  
 Soyons absoulz et de mortel péché.  
 Vivons en joye, etc.

AMEN. Noel.



XXVI.

Sur : MON MARY N'A PLUS QUE FAIRE  
 DE VENIR EN NOZ MAISONS.

EN ce saint temps salulaire  
 Chantons, car il est saison.  
 Dieu descend pour nous retraire  
 De l'infornalle maison :  
 La chose est seure.  
 Chanter devons, car c'est raison,  
 De voix très pure.  
 Noel.

Une vierge débonnaire,  
 Heurée sans comparaison,  
 A voulu ung amy faire  
 Qui a tollu la poyson,

Qui a tollu la poyson  
De la morsure;  
Car tout est mis hors de prison  
Par sa mort seure.

Noel !

Au départir de l'amy  
N'a sceu les yeulx contenir :  
« J'ay désir, ne doubtez mye,  
De m'amour entretenir,  
De m'amour entretenir.  
Saulvant nature,  
M'amour my faict à mort venir,  
Soyez assure. »

Noel !

« Mon amy, la départie  
M'est bien dure à soustenir.  
Grant douleur m'est impartie,  
Je ne sçay que devenir.  
Je ne sçay que devenir,  
Pauvre esperdue,  
Las, doulx Jésus, le souvenir  
De vous my tue.

Noel !

« J'ay mon âme pertransie  
Du fier clayve de douleur,  
Quant mon amy on crucie.  
Je pers toute ma couleur,  
Je pers toute ma couleur;  
Sans joye heureuse,  
La dame suis plaine de pleur  
Très-angoisseuse.

Noel !

« Mon doulx amy et mon maistre,  
Voulez-vous mourir sans moy.  
La douleur où vous voy estre  
M'a toute transsie d'esmoy.

Vous qui estes Dieu et roy  
 Plain de puissance,  
 Estes mis en cruel desroy,  
 A grant meschance. »  
 Noel!

L'amy respond à l'amy :  
 « Par amour ne fault mourir ;  
 Car de la main ennemye  
 Fault nature secourir.  
 — Cest'amour me fait languir,  
 Ce dist la dame,  
 Mon cueur est tout prêt de s'ouvrir  
 Et rendre l'âme. »  
 Noel!

Considérez, gent humaine,  
 L'amour du benoist Jésus  
 Et de sa mye souveraine,  
 Et la douleur du parsus :  
 Il est venu de lassus  
 En grant misère.  
 Frions leurs qu'amours liève sus  
 Nostre prière.

AMEN.



XXVII

Sur : DIEU TE GARD BERGIÈRE.

En poitou.

BERGIÈRE et bergière,  
 Gardons noz moutons,  
 Par gaye manière  
 Noel, nau chantons,  
 Noel, nau chantons.  
 Noel!

Dy haut Robinet,  
 Faictz tu bonne chière,  
 Et toy Colinet  
 Avecques Pasquièrre  
 Vis tu la lumière,  
 Comme ardans buyssons,  
 Qui ceste nuict clère  
 Faisoit chantz et sons.  
 Faisoit chantz et sons ?

Bergier et bergière.

ange, qui volloit  
 Devant et derrière,  
 Si bien gringolloit  
 Sa douce gorgière  
 Qu'ol estoit gorrière  
 Iquelle chanson,  
 M'arme! ol est ouvrère  
 De bonne façon.

Bergier et bergière.

Quant j'ogu son chant,  
 Je fus tant en rièvre,  
 J'accouroys saultant  
 Comme nostre chièvre ;  
 J'eusse prins ung lèpvre,  
 Tant fort courions :  
 Mon chapeau de bièvre  
 Chut à mes tallons.

Bergier et bergière.

Mouton jubiloit  
 Avecques Mârande,  
 Claude accorderoit  
 D'une façon grande,  
 Jehan des Grez s'abande  
 Avec Morillon.  
 Chascun faict offrande,  
 Jubilation, nau, nau, jubilation.

Bergier et bergière.

Là sourvint Gilquin,  
 Qui faisoit merveille,  
 Et soir et matin  
 Chose nompareille.  
 Piné s'appareille,  
 Jouans si parfons,  
 La couleur vermeille  
 En vint en leurs frons, nau, nau. En vint.

Bergier et bergière.

Chascun escoutoit  
 Ceste mélodie.  
 Dieu sçait s'on saultoit  
 Et menoit grant vie.  
 J'avois la pepye  
 A mes gorgerons,  
 Quant je prins la pluye  
 Des jolys flacons, nau, nau. Des jolys.

Bergier et bergière.

Quant fusmes venus  
 En la maisonnette,  
 Chascun print son luz,  
 Dist la chansonnette.  
 La dame se haiete,  
 Quant la saluons  
 De telle disette  
 Comme nous faisons. Nau.

Bergier et bergière.

L'enfant regardoit  
 Ceste fantasie.  
 Chascun luy faisoit  
 Quelque courtoysie;  
 Chapeau de fairie  
 De rouges boutons,  
 Par chère jolye,  
 Nous luy présentons. Nau.

Bergier et bergière.

Ung touasse y vint  
 O ses grans galoches ;  
 Ung convy y tint  
 Des gocz et des loches,  
 De margains en broches,  
 De godulerons ;  
 Et du boys des roches  
 Faisons charbons. Nau.

Bergier et bergière.

Quant eusmes assez  
 Mené la trudaine,  
 Nous fusmes lassez  
 Plus que de sepmaine ;  
 Sans qu'on nous enmaine,  
 Le chemin prenons.  
 Dame souveraine,  
 De vous nous tenons, nau, nau,  
 De vous nous tenons.

Bergier et bergière.



## XXVIII

Sur : HURELUGOGU QUEL DOULCE DANCE  
 TANT LE JEU M'Y SEMBLE MIGNON.

Chanson en poylou.

LE jour est vengu, hay la grant chère,  
 Mère ol est temps de crier nau.

En y coing d'une brière,  
 Pasturant le bestiau,  
 Est sordu yne lumière :  
 Sembloit d'ung croissant nouveau.

Le jour est vengu, etc,

M'arme ! y regardois derrère,  
 Estourdy comme yn veau,  
 Quant j'ogu chanter à tère :  
 « Reveille tay pastoureau. »  
 Le jour est vengu, etc.

Sembloit d'une fourmière  
 De nous veoir en yn monceau ;  
 Mère y ne tardasme guère  
 A congnoistre Gabriau.  
 Le jour est vengu, etc.

Nous 'dist : « Bergier et bergière,  
 Délaissez tout le troupeau,  
 Dé est en la mengcouère  
 Sur du foin en in rasteau. »  
 Le jour est vengu, etc.

L'ange s'en retourne arrère,  
 Volland comme yn estourneau.  
 Radoube ma panetière,  
 Mis ma gueyne en mon cousteau.  
 Le jour est vengu, etc.

Galleron et sa commère  
 Et Phelippin du préau  
 Ont passé par la barrère  
 Et saultent comme yn veau.  
 Le jour est vengu, etc.

Passant par yne bourbère,  
 De vray mis le pied en l'eau,  
 Y vouestre ma penillière :  
 M'arme ! o n'estois guère beau.  
 Le jour est vengu, etc.

En y quelle net tant clère  
 Nous rendismes à l'haustau ;  
 Ol y avoit yne mère  
 Qui alaïctoit l'enfanteau.  
 Le jour est vengu, etc.

Iquelle gente commère  
 Est douce comme yn aigneau,  
 Regardoit nostre manière :  
 Le jour est feriau.

Le jour est vengu, etc.

Une cassette dousère  
 Luy présenta Guilloteau ;  
 Radaboyne ma faurère  
 Et luy donne yn oyseau.

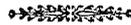
Le jour est vengu, etc.

Pesque la feste est entrée,  
 Rigollons. Ce bon homeau,  
 Qui tremble près la foyère,  
 Ol est piteulx chimereau.

Le jour est vengu, etc.

Adieu, madame, vierge entière,  
 Priez Dè pour nostre mau,  
 Et que son huys nous appère,  
 Au grant jour judiciau.

Le jour est vengu, etc.



## XXIX

Sur : QUI EN AMOUR VEULT ESTRE HEUREUX.

EN ce saint temps si précieulx  
 Que veult florir l'arbre de vie,  
 Chantons noel, gens gracieulx,  
 Disons quelque chanson jolye,  
 Sans souhaiter mélencolye,  
 Pour la Vierge, Royne des cieulx,  
 A celle fin qu'elle nous deslye  
 Des mains du dyable vicieulx.

En son ventre délicieux  
 Porta la rançon establie,  
 Pour nous oster des obscurs lieux  
 Où raige et ducil font omélie ;  
 Et par sa puissance embélie  
 A vaincu les chiens envieulx,  
 Et leur gravité abollye  
 Pour nous saulver jeunes et vieulx.

La toute belle sur les fleurs,  
 Du benoist Sauveur vraye amye,  
 Confondit le prince de pleurs,  
 Rendant sa puissance endormye.  
 C'est la tour de David fermye,  
 Adornée de riches couleurs,  
 Qui encontre nul ne fremye  
 Et ne craint assaulx ny douleurs.

Le refuge des douloureux  
 Est celle, je vous certifie,  
 L'appuy des pauvres langoureux  
 En qui lyesse vivifye.  
 Son père et filz la déifie  
 Et d'elle mesme est amoureux  
 Et qui plus est luy notiffie  
 Faire ses serviteurs heureux.

Intronisée est pour le mieulx  
 Au lieu de plaisance infinie,  
 A la dextre du Dieu des dieux,  
 En délectation unie ;  
 Comme emperière est anoblie,  
 Oincte de flagrantes liqueurs,  
 Par privilège se publie  
 Médiatrice des pécheurs.

Elevons donc trestous les cueurs  
 Vers la bonne dame Marie,  
 Affin qu'el nous rende vainqueurs  
 Et que nul de nous ne varie,

C'est bien raison qu'on la supplie,  
 Chantant de cuer affectueux,  
 Que pour nous son pover desplie  
 Si serons trouvez fructueux.

AMEN.

Noel.



## XXX

Sur : CE MIGNON QUI VA DE NUICT  
 ET DEBBE SUR VA DY MICHEAU,  
 GRINGUELIGOLONS NAULET, NAU.

QUE fais tu là, dy pastoureau?  
 Du chant ne te souvient-il point  
 Que nous a fait l'ange dau ceau,  
 Tandis qu'on cousoit mon pourpoint,  
 Que d'une dame  
 En corps et âme  
 Estoit nasqui in enfanteau?  
 Mère, o n'en vy grain de beau,  
 Et debbe sur va dy Michau, etc.

Hurelu, Noguet et Clabot  
 Ce sont hugrement esvoillez.  
 Colinet a prins son sabot,  
 Qui avoit perdu son selier.  
 Chascun court, trotte  
 A plaine rotte ;  
 Quant vint à passer un russeau  
 Mordet en eut plain son houseau,  
 Et debbe sur va dy Michau.

Alizon venoit en courant,  
 Disant que voyre après nous tous  
 Iquau chemin estoit tirant ;  
 Mais aussi elle avoit la toux.  
 Son derrère sonne  
 A grosse tonne.

M'arme ! ol est plus gros qu'in tonneau  
 Iquau chansou de son brunceau.  
 Et debbe sur va dy Michau.

M'arme ! o fusmes esmerveillez  
 Quant voguismes le petit Dé.  
 O ne failut grain l'éveillez,  
 Il nous attendoit à mesdé,  
     En une cresche,  
     L'asne le lesche,  
 Le beuf estoit du rastau,  
 Mère, qui congnoissoit iquau  
 Et debbe sur va dy Michau.

Je me lance sur mes genoix,  
 Si fist Barbot et ses recors :  
 Et luy presentasmes des noix,  
 Faisans hommaiges de noz corps.  
     Point ne mignue,  
     Il éternue,  
 Menaçoit'ung grant sotereau,  
 Or villain nommé Sathaneau.  
 Et debbe sur va dy Michau.

Je lui donne ung gresillon  
 Doucetttement en l'acollant,  
 Hoquedé baille in papillon  
 Qu'il avoit happé en vollant.  
     Jehanne de Solles  
     De ses herbolles  
 Fist ung bouquet plus bon que beau,  
 Qu'el donna au petit hardeau.  
 Et debbe sur va dy Michau.

Guillot, o son nez prunelle,  
 Tantost s'est prins à pioller  
 Le vent de sa vèze à volle.  
 Il au failly la recoller,  
     Plustost elle pigne,  
     Mais el rechigne,  
 Ma foy ol est plus sot qu'in veau,  
 Iquau meschant turrelureau.  
 Et debbe sur va dy Michau.

J'étiens tous affolatz,  
 De trouver quelque beau jouoit ;  
 Quant nous fusmes enharnachez,  
 Dieu saiche comme tout bruet.

Nul ne se muce.  
 L'asne repulce ;  
 Hay va Martin près le bouveau,  
 Retirez va vostre museau.  
 Et debbe sur va dy Michau.

Quant j'eusmes treppé yn grant tas,  
 Nous en vouismes retirer,  
 Dismes adieu au petit gars,  
 Qui nous cuidoit faire sonnez.

Adieu Marie,  
 N'oubliez mye  
 Nostre attrait en ung monceau,  
 Et nous vousdonrons un torteau.  
 Et debbe sur va dy Michau.

Joseph nous cuida dire adieu,  
 Qui avoit baril au nez :  
 Plus rien ny avoit en iqueu,  
 Le pignart en fut bien pugniz ;

Mais quel grimace !  
 Il se prélace  
 Et va torcher son hardiau,  
 Car plus n'y a de vin nouveau.  
 Et debbe sur va dy Michau.

Nous attivelles fault serrer :  
 Retournons plus tost que le pas.  
 Il nous fault des loups enserrer,  
 Si nous les trouvons en nos parcs.

Adieu la belle  
 Vierge pucelle,  
 Logez nous en vostre chauffault  
 Ou grant travaillez de là hault.

AMEN.

Noel.



## XXXI

CHANSON DE POETEVIN FORT JOYEUSE.

CHANTONS plus hault que à la foyre,  
 Ma foy voire,  
 Disons nolet, nolet, nolet, nau.

Laisse va ta vache noire,  
 Retire toi du préau.  
 Or est saison, dois-tu croire,  
 De laisser iqueau troupeau.  
 Laissons et vasche et veau  
 En la pasture pour braire.  
 Ma foy voire,  
 Chantons tous à ung monceau,  
 Chantons naulet, nau.

Godillon, Hervé, Grinbelle,  
 Bussebran et Jolyveau,  
 Et toute la kyrielle,  
 Faisons tretous feu nouveau,  
 Et mençons nostre tourteau :  
 Si aurons talent de boire,  
 Ma foy voire,  
 Avallons nostre morceau.  
 Chantons naulet, nau.

Rigollans en chère belle,  
 Passons et masre et ruisseau.  
 Dieu est né d'une pucelle,  
 Ce dist l'ange Gabriau.  
 C'est le petit roy dau ceau,  
 Qui nous donnera gloire,  
 Ma foy voire.  
 Allons tous veoir le douceau.  
 Chantons naulet, nau.

De ma douce pennetière  
 Ly donneré in chateau  
 Et pour faire yne bavère,  
 Le moucet qui est si beau

Ou pour torcher son museau.  
 Si aura de moy memoire,  
     Ma foy voire,  
 Des prunes in sursommeau.  
     Chantons naulet, nau.

Collette la grant bergière  
 S'est tirée près du rasteau,  
 Pour ce qu'elle estoit laictière,  
 Du lait plus d'ung plain houseau,  
 Presenta en ung vaisseau  
 Qui n'estoit pas fait d'ivoire,  
     Ma foy voire ;  
 L'escuelle fut de fousteau.  
     Chantons naulet, nau.

Geffroy de sa tricaillière  
 Denigea in passereau.  
 Margot de sa cramillière  
 Ly donna yn gros boyau.  
 Chascun fait présent nouveau  
 D'une pomme ou d'une poire,  
     Ma foy voire;  
 Au petit enfant royau.  
     Chantons naulet, nau.

Ung grant bon homme de père,  
 Ensepelé d'ung manteau,  
 Regardoit tout ce mystère;  
 Sembloit qu'il le trouvoit beau,  
 Marmonnoit ung grant monceau,  
 De grandes ce devez croire,  
     Ma foy voire,  
 Tout alentour du berceau.  
     Chantons naulet, nau.

Chascun dit sa ratelée  
 Sans boucher du chaumineau,  
 Et pour nostre bien allée  
 Gringolasmcs in rondeau.

Dismes adieu au hardeau  
 Qui rioit de nous veoir faire,  
 Ma foy voire,  
 Yn si beau billebateau.  
 Chantons naulet, nau.

Prions le filz et la mère  
 Qu'en son logis éternau  
 Nous loge sans vitupère,  
 Maulgré le dyable infernau,  
 Qui tousjours veult faire mau,  
 Par sa cautelle notoire,  
 Ma foy voire.  
 O qu'il est lait le maraut !  
 Chantons naulet, nau, etc.



### XXXII

Sur : EN CONTEMPLANT LA BEAULTÉ DE MA MÈRE.

EN contemplant la beaulté de Marie,  
 La trinité par institution  
 Lui envoya la salutation,  
 Dont de plaisir sa pensée fut ravye.

« Temple de paix, de pureté jolye,  
 De Dieu te faictz la nunciation,  
 Car en toy veult prendre incarnation  
 Et décorer ta maison jolye. »

La vierge lors vers l'ange s'humilie :  
 « Soit fait selon ta récitation. »  
 Le Sainct Esperit fist l'opération,  
 Nature fust pour cest'heure endormye.

Neuf moys porta le pris de notre vie ;  
 Vierge enfanta nostre rédemption,  
 Vierge alaicta des roys l'élection,  
 Vierge mourut et est encore en vie.

L'ort des puans pères de villanie  
 Est absorbé, car son infection  
 N'a point touché le précieux Syon,  
 Dont le pouvoir a sa bourbe honnie.

Maudit Sathan par fureur brais et crie,  
 Raige vomis en désespération,  
 Toujours auras vitupération,  
 Douleur, malheur par la Vierge esclarcie.

Vierge de pris, où tout bon cueur se fye,  
 Touche nos cueurs par inspiration,  
 Que nous puissions avoir salvation,  
 Où ta beaulté sans cesse clarifie.

AMEN.



XXXIII

Sur : JAMAIS NE M'AVIENDRA BRUNETTE.

JAMAIS ne cessera la feste  
 Toujours on chantera noel.

J'ay ouy la criée  
 Des haulx anges chantant,  
 Qui toute la nuytée  
 Se sont montrez tous blans,  
 Noel, noel !

Jamais ne cessera la feste,  
 Tousjours on chantera noel.

Chantans en assemblée  
 Ces mots resplendissans :  
 « Gloire ès cieulx soit comblée  
 Au Roy sur les puissans.  
 Noel, noel !

Jamais ne cessera la feste,  
 Tousjours on chantera noel.

« Sortez de cette préc,  
 Chantez : Vivé bon temps ;  
 Car avant la vesprée  
 Serez de Dieu contents.

Noel, noel !  
 Jamais ne cessera la feste,  
 Tousjours on chantera noel.

« D'une Vierge sacrée  
 Est né le Roy des gens.  
 Pour ce nul se recrée,  
 Monstrez vous diligens. »

Noel, noel !  
 Jamais ne cessera la feste,  
 Tousjours on chantera noel.

La tourbe s'est levée,  
 Esmeuz comme sergens.  
 Nature est relevée,  
 Ne soyons négligens.

Noel, noel !  
 Jamais ne cessera la feste,  
 Tousjours on chantera noel.

Gallioton et Maccée,  
 Rigault et ses sergens  
 Ont prins une brassée  
 De bouquets si très gens.

Noel, noel !  
 Jamais ne cessera la feste,  
 Tousjours on chantera noel.

L'ung presente une assée,  
 L'autre de petit gands.  
 La gambade est troussée,  
 Vivent les bons enfans !

Noel, noel !  
 Jamais ne cessera la feste,  
 Tousjours on chantera noel.

La Vierge n'est lassée  
De recevoir présens.  
La feste lui agréée,  
Chascun fait passe temps.

Noel, noel!

Jamais ne cessera la feste,  
Tousjours on chantera noel.

L'estoille Orientée  
Par divins mouvemens  
A fait une amenée  
De trois roys de grans sens.

Noel, noel!

Jamais ne cessera la feste,  
Tousjours on chantera noel.

L'offre fut présentée  
D'or, de myrre et d'encens.  
Hérodès par Judée  
Deffait les innocens.

Noel, noel!

Jamais ne cessera la feste,  
Tousjours on chantera noel.

A la bonne journée  
Soyons en Dieu servans.  
Que paix nous soit donnée  
Comme à loyaulx servans.

Noel, noel!

Jamais ne cessera la feste,  
Tousjours on chantera noel.



## XXXIV

Sur le Chant : D'OU VENEZ VOUS MA DAME LUCETTE.

Or vous tremoussez pasteurs de Judée,  
Chantez parmy le préau,  
Nolet, nolet, nolet,  
Chantez parmy le préau.  
Nolet, nolet, nau.

Pacquier et Foulcault et Macé Prunelle  
Lz ont fait ung sault jusqu'à la venelle  
Où est né le Messiau.  
Nolet, nolet.

Godon est venu o sa succerolle,  
M'arme ! ol est tout nu, icau se rigolle, y trepe  
Comme ung chevreau.  
Nolet, nolet.

Ung joly muset in oyseau embroche  
Et puis qu'en j'ay fait de ma grant garoche  
Yn fromaige à l'enfanteau.  
Nolet, nolet.

Hurtault luy donna yn quignon de beurre,  
Tienuirinè bailla yn bouchon de feurre,  
Floquet bailla son tourteau.  
Nolet, nolet.  
Floquet bailla son, etc.

Or est grand pidé de sa pauvre couche :  
De l'autre costé a in bœuf qui rouche  
Et Martin a son rasteau.  
Nolet, nolet, nolet.

Et Martin, etc.

Si fust à Poicters, vray Dé de nature  
 Ou en noz quaters, Luczons ou Bressure,  
 Il eust heu in bel hostau.  
 Nolet, nolet, nolet!  
 Il eust eu in bel hostau, etc.

Oi y fust venu de belles bourgeoisés  
 Et si eust ogu prunes et framboysés,  
 Vin Talmondoys en tonneau.  
 Nolet, nolet, nolet!  
 Vin Talmondoys, etc.

Sa mère faisoit amoureuxse chière  
 Et nous regardoit de bonne manière  
 Béser son enfant royau.  
 Nolet, nolet, nolet.  
 Béser son enfant, etc.

Oi y vint aussi, que ne congnois mie,  
 Trois de laing d'icy, en grant seigneurie:  
 Tous dorez sont leurs houseaux.  
 Nolet, nolet, nolet.  
 Tous dorez, etc.

In ray tout ruffin iquelz gens menasse  
 Et envoie bien loing leur clorre la place;  
 Mais il s'en vont sans nul mau.  
 Nolet, nolet, nolet!  
 Mais il s'en vont, etc.

Prions hardiment et de bon couraige  
 La mère, l'enfant qu'en leur héritaige  
 Nous puissions avoir estau.  
 Nolet, nolet, nolet.

AMEN.

Noel.



## XXXV

Sur : S'ESBAHIST ON SI J'AY PERDU MON TAINCT.

S'ESBAHIST on si malheur est attainct  
 Et que on voit France tant diffamée  
 D'avoir perdu la fleur tant renommée,  
 C'est par erreur qu'on souffre qui nous tainct.

Noel!

Chantons Noel, priant de cueur non fainct  
 Que plus ne soit hérésie estimée,  
 Et les villains qui par tout l'ont semée  
 Puissent avoir de brief le bruyt estainct.

Noël!

Mère de Dieu, qui portez le fruct saint  
 Du Rédempteur, villains vous ont blasmée;  
 Malgré leurs dens vous serez réclamée  
 L'œil de pitié qui nous embrasse et ceinct.

Noel!

Tant que l'erreur incapables estainct,  
 France sera de malheur consommée,  
 Qui a esté des nations aymée;  
 Mais maintenant la foy de nous se plainct.

Noel!

O nobles cueurs, ne soit faulx conseil crainct.  
 Requérons Dieu cette sainte journée  
 Que seure paix soit en France ordonnée,  
 Et notre roy soit avec nous emprainct!

AMEN.

Grâce et amour.





TYPOGRAPHIE

EDMOND MONNOYER

LE MANS (SARTHE)

